



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Archive ouverte UNIGE

<https://archive-ouverte.unige.ch>

Master

2019

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Les représentations de l'islam dans la campagne présidentielle française
de 2017, une analyse de discours

Ennezat, Jérôme

How to cite

ENNEZAT, Jérôme. Les représentations de l'islam dans la campagne présidentielle française de 2017, une analyse de discours. Master, 2019.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:126790>

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

***Les représentations de l'islam dans la campagne
présidentielle française de 2017, une analyse de discours.***

Mémoire présenté par

ENNEZAT Jérôme

Pour l'obtention de la Maîtrise en science politique

Sous la direction du Dr. Lea Sgier

Jury : Prof. Rémi Baudouï

**Mention : communication et mobilisation politique
Université de Genève, 2019**

Remerciements

Merci à Léa Sgier de m'avoir donné de son temps et de son énergie afin de soutenir ma découverte de l'analyse de discours.

1. Introduction.....	p.4
2. Revue de la littérature.....	p.10
2.1 Le discours et ses analyses.....	p.10
2.2 L'analyse de discours poststructuraliste.....	p.12
2.2.1. L'ontologie anti-essentialiste.....	p.12
2.2.2. Potentiel analytique sur la construction de l'identité.....	p.14
2.2.3. Postcolonialisme et poststructuralisme, deux postures théoriques complémentaires et utiles à notre démarche.....	p. 15
2.2.4. Quelques déclinaisons du postcolonialisme observables.....	p. 15
2.2.5. Republicanisme en France.....	p. 18
2.3 Le discours sur l'Islam analysé.....	p.19
2.3.1. L'islam, l'insécurité, le terrorisme et l'identité.....	p.19
2.3.2. L'islam et l'identité républicaine menacée.....	p.22
2.3.3. Campagnes présidentielles, discours politiques et islam.....	p.22
3. Méthodologie.....	p.24
3.1. Discours politiques lors des meetings.....	p.24
3.2. Cinq principaux candidats pour un corpus de vingt discours.....	p.25
3.3. Description du corpus.....	p.26
3.4. Méthode d'analyse.....	p.27
3.4.1. Premiers principes méthodologiques	p. 29
3.4.2. De la retranscription à l'analyse en passant par la pré-analyse.....	p. 30
4. l'islam dans le diagnostic des meetings.....	p.34
4.1. Les positionnements de l'islam dans le discours en terme de diagnostic...p.34	
4.2. Les discours sur l'islam dans le diagnostic des meetings.....	p.41
4.2.1. François Fillon et Marine Le Pen dans le diagnostic.....	p.41
4.2.2. Benoît Hamon dans le diagnostic.....	p.48
4.2.3. Emmanuel Macron dans le diagnostic.....	p.56
4.2.4. L'absence de représentation de l'islam dans le discours de Jean-Luc Mélénchon.....	p.60
4.3. Conclusion du diagnostic.....	p.61
5. L'islam dans le pronostic des meetings.....	P.64
5.1. Le positionnement de l'islam dans le projet des candidats.....	p.64
5.2. Les discours sur l'islam dans le pronostic des meetings.....	p.70
5.2.1. François Fillon et Marine Le Pen dans le pronostic.....	p.70
5.2.2. Le pronostic de Benoît Hamon et d'Emmanuel Macron.....	p.79
5.3. Conclusion du pronostic.....	p.88
6. Conclusion.....	p.90
Bibliographie.....	p.93

1. Introduction

En janvier 2017 le candidat à la présidence de la république française François Fillon prononçait, lors d'un meeting, les phrases suivantes :

« Je veux la clarification de nos relations avec les États qui abritent les doctrinaires de l'islam radical et des marchands de burkinis. Moi je nomme les choses. Je nomme les problèmes que nous avons avec l'islam radical. Le catholicisme, le protestantisme, le judaïsme, ne dénoncent pas les valeurs de la République (...) Pourquoi faudrait-il imposer à tous de nouvelles restrictions à la liberté religieuse alors que la seule poussée de l'islam intégriste qui enflamme le monde musulman est une menace pour notre société ? Ce n'est pas ma vision des choses (...) la religion musulmane doit accepter sans conditions ce que toutes les autres religions ont accepté par le passé et je prendrai mes responsabilités »¹.

Dans cet extrait, François Fillon affirme bien volontiers que l'Islam, tel qu'il est actuellement, est une menace pour la société française dans son ensemble. N'hésitant pas à évoquer les « problèmes » de l'islam radical juste avant cela, le candidat opère en réalité un « glissement sémantique » (Bigo, 1998) qui le mène à parler de choses différentes sans donner l'impression de changer de sujet. Tant de choses peuvent être dites et interprétées de cet extrait. Le fait le plus important est que les musulmans de France sont explicitement confondus et mélangés à l'islam radical, perçu comme une menace majeure pour la société, puis agressivement avertis par un potentiel futur président de la république. Quelles conditions implicites préalables, en terme de signification, font qu'un tel discours soit articulé par une personne représentant les opinions de plusieurs millions de français lors d'une élection présidentielle ? Quelle représentation de l'islam en découle ? Ces questions seront en partie traitées par la présente recherche. Mais l'essentiel sera de discerner si ce genre de discours peut être tenu par d'autres candidats, aussi bien à droite qu'à gauche de l'échiquier politique français durant la campagne présidentielle de 2017. Et si c'est le cas, sous quelles formes ? Par quels moyens ?

¹ François Fillon, La Villette, le 29 janvier 2017

Depuis maintenant plusieurs décennies, les communautés musulmanes sont sous le feu des projecteurs dans les sociétés occidentales. Les évènements internationaux ainsi que leurs revendications culturelles et identitaires font que leur visibilité augmente (Gianni, 2003 : 40-41), et plus spécifiquement, en France, depuis l'accession au pouvoir de l'ayatollah Khomeiny en Iran en 1979, la communauté musulmane a atteint une visibilité médiatique inédite, renforcée dix ans plus tard par « l'affaire du foulard en 1989 » (Yavari-D'Hellencourt, 2000). Mais c'est véritablement depuis le 11 septembre 2001 suivi par les autres attentats du début des années 2000 en Europe, que l'islam est apparu, dans les discours publics, sous un jour nouveau, beaucoup plus focalisé sur les questions de sécurité et de radicalisation religieuse (Liogier, 2012). Alors que de nombreux intellectuels médiatiques en tout genre participent à ce discours en avertissant de la montée du fondamentalisme religieux dans les banlieues (Geisser, 2003), d'autres s'attèlent depuis plusieurs années également, à tenter de montrer qu'au sein de ce discours, les musulmans sont dépeints comme « un groupe culturel-religieux difficilement intégrable dans les sociétés européennes » (Parini et al, 2012). En France, plus spécifiquement : « la construction médiatique de l'islam dans les médias français s'est caractérisée, au cours des années, par une série de *représentations* d'une altérité musulmane intérieure à la France menaçante et incompatible avec l'identité républicaine du pays ». Ces représentations, de plus, trouveraient leurs origines dans le passé colonialiste de la France (Achi 2014, Lapeyronnie 2005, Tozzo 2016 p.1). Notre recherche ambitionne d'expliquer ce qui rassemble et différencie les discours des candidats sur l'islam, comment le représentent-ils ?

La campagne présidentielle de 2017 se tient dans un contexte sécuritaire tendu dans la mesure où plusieurs attentats revendiqués par l'État islamique ont eu lieu depuis les attaques contre l'hebdomadaire Charlie Hebdo en janvier 2015. Au total, 239 personnes ont été tuées depuis 2015². C'est véritablement à partir de cette date qu'un tournant politique s'opère en France en matière de lutte contre le terrorisme avec l'instauration d'un état d'urgence et le déclenchement de frappes aériennes au-dessus de l'Irak puis de la Syrie³. C'est donc d'abord dans un contexte sécuritaire sous tension, visible au travers des discours politiques et

² <http://www.bruxelles2.eu/wp-content/uploads/2019/03/livreblancnoirterrorismefr.pdf> (consulté le 12/07/2019)

³ <https://www.vie-publique.fr/focus/etat-urgence-deuil-national-reunion-du-congres-mesures-apres-attentats-paris.html> (consulté le 03/07/2019)

médiatiques (Truc et al, 2018) que s'ouvre la campagne présidentielle de 2017. Le terrorisme représente l'incarnation du mal absolu et la priorité à combattre pour l'État (Truc, 2019). Certains chercheurs ont alors montré, comment, dans ce contexte, l'islam était pris à parti et prié de se justifier sur les actions commises en son nom (Geisser et al, 2017). Il n'est donc pas étonnant de voir à la télévision le médiatique imam de Drancy Hassen Chalghoumi sur les lieux des attentats de Charlie Hebdo et du Bataclan s'exprimer sur la position que les musulmans entretiennent par rapport aux évènements⁴. Une position qui devrait apparaître alors comme commémorative et compatissante (Geisser et al, 2017). Bien que ce lien discursif présent dans les propos politiques et médiatiques, entre islam et terrorisme soit une réalité depuis maintenant presque deux décennies – depuis 2001 pour certains observateurs, même s'il est difficile d'en donner une date précise (Liogier, 2012) – la France de 2017 n'avait jamais connu d'aussi gros attentats sur son territoire. Ce lien se voit donc naturellement renforcé.

A cela, s'ajoute des polémiques récurrentes sur l'expression d'un islam considéré comme envahissant de par sa visibilité et son expressivité, signe supposé de sa radicalité et d'une certaine défiance vis-à-vis d'un discours républicain (Deltombe, 2005). C'est dans ce cadre que se sont inscrits, déjà aux élections présidentielles de 2012, des polémiques sur le halal dans les cantines,⁵ qui comme le rappelle Pierre Birnbaum (2013), représente, pour l'opinion publique, une non-intégration gastronomique qui se transforme alors en une exclusion culturelle. Le burkini est ensuite arrivé sur les plages suscitant un large débat, similaire à celui du voile une décennie auparavant, touchant à la fois à des considérations sur la visibilité de l'islam dans l'espace public mais aussi à la condition de la femme. Des arguments liés au genre sont alors apparus afin de démontrer l'incompatibilité de l'islam avec la société occidentale (Parini et al, 2012). L'épisode des crèches dans les mairies à Noël est également à citer⁶. L'islam, bien que n'étant pas impliqué directement dans cette situation, s'en est retrouvé au cœur du débat, soulevant des questions comme celle qui consiste à savoir s'il est concevable de lui accorder le même rapprochement avec la sphère publique que celui opéré avec le

⁴ Interview de l'imam de Drancy Hassen Chalghoumi devant le siège de Charlie Hebdo le 8 janvier 2015 : <https://www.youtube.com/watch?v=VBgo3-YM4JU> (consulté le 02/06/2019)

⁵ https://www.lemonde.fr/societe/article/2012/03/10/le-halal-a-la-cantine-un-fantasme-loin-de-la-realite_1655942_3224.html (Consulté le 22/07/2019)

⁶ https://www.liberation.fr/france/2016/10/21/une-creche-dans-une-mairie-possible-sous-conditions_1523391 (consulté le 08/07/2019)

catholicisme (Birnbaum, 2011). Dans le même temps a lieu une montée en puissance du Front National depuis 2012 au cours des différents scrutins (Braconnier et Mayer, 2015).

Dans le paysage politique, le scrutin de 2017 est marqué par plusieurs « surprises » allant à l'encontre de certaines prévisions d'instituts de sondage, bouleversant pour certaines, la dynamique de la campagne.

C'est d'abord l'arrivée d'Emmanuel Macron dans la campagne qui constitue sans doute la plus grosse rupture politique en France entre 2012 et 2017 (Fourquet, 2017). L'arrivée du jeune ministre de l'économie dans le jeu politique avec son nouveau « mouvement » politique En Marche brise le clivage traditionnel gauche/droite pour le transformer en une opposition entre deux « attitudes » face à la mondialisation (Fourquet, 2017). Ce clivage n'est cependant pas la création du nouveau candidat mais s'inscrit bien dans une dynamique qui dépasse le cadre français – le Brexit au Royaume-Uni, l'élection de Donald Trump aux États-Unis, le Parti de la liberté d'Autriche de Norbert Hofer ou encore la Ligue du Nord et le Mouvement 5 étoiles en Italie -. La dynamique de la campagne s'en voit alors bousculée dans la mesure où les deux candidats ont tout à fait intérêt à s'affronter dans l'objectif d'éliminer leurs concurrents (Fourquet, 2017).

C'est ensuite la victoire de François Fillon aux primaires de la droite et du centre contre Nicolas Sarkozy et Alain Juppé qui marque le cours du scrutin. D'une part, un espace politique au centre se forme, laissant la possibilité à Emmanuel Macron d'occuper le terrain, d'autre part le parti Les Républicains se voit alors représenté par un candidat, lui-même à la droite de son parti, proche des milieux conservateurs chrétiens, mais aussi des courants nationalistes jouant sur une ligne identitaire marquée (Geisser, 2016). En Benoît Hamon, qui a remporté la primaire du Parti Socialiste et qui est lui, à la gauche de son propre parti, François Fillon peut y voir l'ennemi idéal sur lequel reposer son discours. L'espace politique s'en retrouve d'autant plus élargi pour le candidat Macron qui peut également compter sur le soutien de François Bayrou.

La recherche sur les discours publics sur l'islam, en France, est, dans la majorité des cas, étudiée au travers du prisme médiatique. Ainsi, Nouchine Yavari-D'Hellencourt (2000), dans une analyse d'émissions télévisuelles, tente de montrer comment les musulmans sont représentés. Thomas Deltombe (2005) mène une étude approfondie sur un plus ample panel - considérée comme la référence en matière d'analyse des médias - menant à la formulation d'un concept d' « islam imaginaire ». Cet islam imaginaire serait alors transmis au public par le biais

de représentations contextualisées et partielles. Raphael Liogier (2012), dans un essai, met en exergue les colporteurs d'un mythe qu'est celui de l'islamisation de la France. Mais, à notre connaissance, aucune recherche concernant l'islam en France, n'a porté directement sur l'analyse des discours des candidats. De plus, les analyses qui se sont concentrées plus ou moins spécifiquement sur les discours de campagnes (Labbé, 2008, 2013, Haddad, 2017) ne se sont pas penchées sur le thème de l'islam. Les meetings politiques sont d'autant plus pertinents à étudier qu'ils sont un des faisceaux de transmission du discours public (Haddad, 2017) considéré comme de plus en plus performant depuis sa retransmission en direct à la télévision pour nombre d'entre eux et leur « gigantisme » de plus en plus marqué (Sécail, 2017).

Notre analyse vise à comparer ces différents discours portés par les principaux candidats à la présidentielle française de 2017 lors de meetings politiques. Elle vise à mettre en exergue les significations communes qui fondent les conditions de possibilités de tels discours (Torfing, 2005). Autrement dit, l'objectif est de saisir les schémas narratifs mobilisés qui structurent ensuite le discours des candidats, ceci à l'aide d'une méthode qualitative d'analyse de discours poststructuraliste.

L'analyse de discours poststructuraliste, bien qu'étant diverse et variée en fonction des travaux académiques dans sa mise en pratique, nous a permis d'aborder l'islam comme un construit discursif donnant lieu à une lutte de significations (Howarth, 1995). De cette manière, une telle vision du discours nous permet de le questionner sur son *contexte de production*, mais aussi sur l'aspect *relationnel* qu'il entretient avec d'autres discours. Ce ne sont donc pas les caractéristiques linguistiques ou les stratégies de communication employées par les candidats qui nous intéressent ici sur les discours politiques (Labbé, 2008 ; Labbé, 2013). Les aspects particulièrement étudiés dans le discours ici sont bien ce qu'il construit en terme de représentations de l'islam, la place qu'il lui accorde en son sein, l'importance qu'il lui donne et les moyens discursifs par lesquels les candidats tiennent leurs discours à son égard. Ceci nous permet alors ensuite de comparer les différents schémas narratifs qui en ressortent selon les candidats et d'en analyser les différences et similarités. Le moment de la campagne présidentielle est d'autant plus pertinent pour notre cas d'étude que c'est durant cette période que s'opère une intensification des discours produits dans l'espace public et, avec elle, une lutte pour les significations et frontières discursives.

Les recherches opérées dans cette étude confirment le fait que l'islam était bien un sujet traité par la plupart des candidats, quel que soit leur étiquette politique. La façon dont les

candidats représentent l'islam varie cependant, les discours à son égard n'étant indéniablement pas les mêmes. Alors que certains candidats - de droite et d'extrême-droite - placent en celui-ci une forme d'antagonisme parfait à leur conception de l'identité nationale, d'autres - plus à gauche de l'échiquier politique – font de sa présence en France une condition du visage de la République.⁷ Pourtant, une représentation similaire, à un autre niveau d'analyse, nécessitant de comprendre les implications de ces discours, peut s'en dégager. C'est bien aux *cadres de pensées*, compris comme des « schémas narratifs » que nous faisons référence ici en essayant de percevoir en quoi des discours et représentations qui paraissent et qui sont différents dans un sens, peuvent avoir en commun certaines logiques structurantes (Michel, 2014) qui finissent par les rendre similaires sur certains points. Au regard des arguments mobilisés par les candidats dans les discours, c'est alors grâce à une mise en relation avec un héritage colonial de la France que nous arriverons à saisir les similarités de ces cadres.

Ainsi, notre problématique pourrait être la suivante :

Quels sont les différents discours que peuvent avoir les candidats sur l'islam dans le cadre de la campagne présidentielle de 2017 en France ? Quelles significations mobilisent-ils ?

Ce sont ces questions qui nous permettent, tout d'abord, de faire ressortir les principaux discours sur l'islam afin d'en étudier ses représentations et la place qui est la sienne dans les propos des candidats. Étudier sa place et l'usage que les candidats en font en l'associant à tel ou tel sujet de leurs programmes nous permet de tirer certaines conclusions pertinentes concernant la construction de l'identité nationale. Ensuite, ce sont aussi ces questions qui nous entraînent à comparer ces représentations entre les candidats, notamment celles articulées par Emmanuel Macron, incarnant ce qui est considéré comme une nouvelle force politique en France, participant à la construction d'un nouveau clivage (Fourquet, 2017). C'est alors au terme de ces comparaisons que des similarités et autres différences seront analysées au niveau des schémas narratifs transversaux à ces discours.

⁷ Benoît Hamon, Carmaux, 21 avril 2017, p. 95

2. Revue de la littérature :

2.1. Le discours et ses analyses

Dans notre recherche nous avons choisi d'étudier le discours des candidats à l'élection présidentielle de 2017 sur l'islam. Cela suppose de définir ce qu'on entend par *discours* d'une part et surtout de s'étendre sur les moyens de l'analyser d'autre part, d'un point de vue théorique, afin d'en délimiter les contours et de nous positionner dans un vaste champ scientifique. Aussi, nous verrons comment s'articulent discours et identités, deux concepts essentiels à la compréhension de notre démarche.

Le discours doit donc être compris, dans cette recherche, comme:

“groups of statements which structure the way something is thought about, and the way we act on the basis of that thinking” (Riano et Wastl-Walter 2006: 1693).

Ou

“ Discourse is understood as a productive force shaping the social world as much as reflecting it.” (Sgier, 2010).

Autrement dit, le discours ne doit pas être admis au sens de l'allocution publique, que nous allons d'ailleurs en partie analyser, mais dans une conception plus vaste concernant un système de significations structurant la réalité sociale.

Depuis la fin des années soixante-dix, l'analyse du discours en sciences sociales s'est développée en opposition aux théories positivistes dominantes (Gill, 2000) de sorte à constituer un champ de recherche à elle seule (Torfing, 2005 :2). Cependant ce champ est considérablement divisé et de ce fait certains chercheurs n'osent même plus se risquer à tenter de le résumer quand d'autres affirment qu'il y a « probablement au moins 57 variétés d'analyses du discours » et que le seul moyen de s'en apercevoir est de les catégoriser par traditions théoriques (Gill, 2000 : 173).

Nous allons quand même nous y risquer en nous appuyant sur la classification de Jacob Torfing (2005) et les trois générations d'analyses du discours qu'il met en avant, bien qu'elles soient certainement contestables. Nous en tirerons ensuite les conséquences sur notre analyse et sur le point de vue théorique que l'analyse du discours nous permet d'adopter. C'est cette ontologie

et cette façon d'appréhender le sujet comme construit qui participent à l'élaboration de notre question de recherche et de notre démarche.

Selon Jacob Torfing (2005), trois générations de « théories du discours » structurent le champ de l'analyse de discours universitaire. La première consiste à l'analyse *linguistique* du texte, écrit ou oral. Cette génération vise à analyser la façon dont le langage est utilisé (syntaxe, structure des phrases, lexique...) au regard de certains déterminants, par exemple, socio-économiques des locuteurs. Cette génération peut varier de l'analyse de contenu à l'analyse conversationnelle. Cette branche, purement linguistique et sémiotique, de l'analyse de discours ne théorise cependant pas les notions d'idéologie et de pouvoir (Torfing, 2005). La deuxième génération étend l'analyse de discours à un ensemble plus vaste de pratiques sociales en analysant les pratiques discursives qui construisent les sujets et objets. Ce qui est particulièrement étudié dans cette approche est l'idéologie diffusée dans le discours participant au maintien d'un pouvoir hégémonique et d'une transformation de celui-ci. Les discours ont un effet de pouvoir et il s'agit, dans cette approche, de mettre en exergue cet effet. La provenance de ces discours hégémoniques viendrait de la structure de la société existante. Cela produirait causalement certains discours reflétant en eux les relations de pouvoirs qu'ils comportent (Torfing, 2005). Il y aurait alors un centre indépendant structurant le reste et cela réduirait fondamentalement le pouvoir explicatif de l'analyse de discours. C'est le cas du paradigme des CDA (*Critical Discourse Analyses*) développé en parti par des auteurs comme Norman Fairclough (1992) et Teun A. Van Dijk (1993 ;1998), repris ensuite par Ruth Wodak (2013). La troisième génération étend le discours à toutes les pratiques sociales et, surtout, abolit la frontière entre ce qui est discursif et ce qui ne l'est pas. L'idée qu'il n'y ait plus un centre structurant l'ensemble des structures via les discours et échappant lui-même à toute structure revient à admettre que tout devient discursif (Derrida, 1978). Ainsi, abandonner la précondition qu'il y ait une structure centrale donnée et indépendante revient également à admettre que les identités fixées par cette supposée structure sont seulement figées par les discours, qui sont, eux, changeant au travers du temps. La frontière entre ce qui est discours et ce qui ne l'est pas disparaît. Les structures sociales ne sont plus dépendantes d'un centre structurant non-discursif mais uniquement de discours. Cela permet d'apporter une certaine relativité à chacun des discours et de ne plus admettre qu'ils soient le fruit d'une relation de pouvoir et d'une structure rigide mais bien discursive, donc mouvante et changeante (Torfing, 2005). Cette troisième génération, résumée par Torfing (2005), postule donc sur le fait que la réalité sociale n'est plus donnée mais construite au travers de discours structurants. Tout peut donc légitimement être

remis en cause et discuté. Cette génération est constituée par des théoriciens du poststructuralisme comme Ernesto Laclau et Chantal Mouffe (1985) qui ont élaboré une synthèse de cette troisième génération, eux-mêmes influencés par la conception, Foucauldienne, transcendante du discours comme variable historique de la possibilité de dire, de penser et de faire (Torfing, 2005).

2.2. *L'analyse de discours poststructuraliste*

Après avoir synthétisé les trois générations de « théories du discours », nous détaillerons la troisième, l'analyse poststructuraliste du discours, que nous adoptons dans cette recherche et dont il convient d'en résumer les principes fondateurs.

Comme annoncé plus haut, l'analyse de discours poststructuraliste s'intéresse aux *conditions de production* du discours : qu'est-ce qui, historiquement, rend possible de produire tels ou tels discours ? Qu'est-ce qui conditionne le fait qu'on puisse accorder, hiérarchiquement, plus d'importance à tels ou tels discours ? et que cette hiérarchie soit différente en fonction du temps et de la société dans laquelle on se trouve (Torfing, 2005 : 9).

Les *conditions de production* sont alors construites par d'autres discours. Elles sont composées de pratiques de significations (Howarth, 2000) qui donnent sens au discours en question. C'est ce qui constitue nos *schémas narratifs* dans notre analyse.

2.2.1. *L'ontologie anti-essentialiste*

Il n'y aurait pas d'essence prédéterminée qui pourrait, à elle seule, structurer les identités dans un système. L'ontologie anti-essentialiste réfute le fait de pouvoir expliquer le cours de l'histoire ainsi que les identités par des essences sous-jacentes présentées comme données : Dieu, la nature, le capitalisme ... (Torfing, 2005 : 8-11). Autrement dit, l'ontologie anti-essentialiste écarte l'idée d'un centre transcendantal déterminant. L'attraction d'un tel mode de pensée essentialiste réside, selon Jacques Derrida (1978), dans l'anxiété qui accompagne un certain mode d'existence impliqué dans un processus de structurations contingentes.

Ainsi, l'abandon de l'idée d'un centre transcendantal a pour conséquence de pouvoir comprendre les significations sociales et les identités au sein d'un système relationnel qui est provisoirement ancré dans une série de significations flottantes (Torfing, 2005). La vérité ne serait donc pas une question de réalité existante à proprement dite. Il n'y aurait pas d'instance extra-discursive permettant de fixer la vérité. La vérité serait soumise à un « régime de vérités discursives » qui spécifie les critères de validité des discours. C'est ainsi que Michel Foucault (1971) parle de « régime de vérité ». Chaque société détiendrait et produirait un régime de vérité qui lui est propre. La vérité serait donc seulement liée à un « système de pouvoir » qui la produit et la reproduit, via les discours (Tozzo, 2016 : 39). Autrement dit, les discours sont politiques (Michel, 2014 : 36). Puisqu'ils sont produits du pouvoir, ils sont soumis à une « hiérarchisation des éléments qu'ils tiennent ensemble » et tracent la frontière du dedans et du dehors (Michel, 2014 : 36). Aussi, l'ordre du discours ne serait pas une structure stable et auto-reproductive mais un système précaire constamment sujet à des volontés politiques qui ambitionnent de changer ou restructurer le contexte discursif au cours de l'histoire (Torfing, 2005 : 9).

2.2.2. *Potentiel analytique sur la construction de l'identité*

Ce qui découle de ce présupposé anti-essentialiste est une conception *relationnelle*, *contextuelle* et donc *historicisée* de l'identité, au travers des discours. L'identité est alors façonnée et constituée à travers sa relation aux autres significations (Torfing, 2005 : 8).

Le processus d'articulation hégémonique d'une identité est intrinsèquement lié à la construction d'un antagonisme social, qui implique l'exclusion de « l'autre » et qui stabilise alors partiellement le système discursif et donc l'identité et qui en même temps la cloisonne (Torfing, 1999). L'unité et les limites d'un discours ou d'une identité ne pourraient pas alors être construites en référence à elle-même. Ce qu'on chercherait donc est un extérieur qui est le plus différent possible de notre intérieur pour mieux en délimiter les contours. Cet extérieur représente l'*antagonisme social* (Torfing, 1999) et implique l'exclusion d'une série d'identités et de significations. Concrètement, l'antagonisme social se percevrait au travers de la production de *frontières politiques* qui invoqueraient souvent des images stéréotypées d'amis et d'ennemis (Torfing, 1999 ; Bahbha, 2004). Cette ligne qui sépare l'ami de l'ennemi est mouvante. Il y aurait, en permanence, une lutte interne pour définir qui est l'ami et qui est

l'ennemi. C'est cette conception de *l'identité*, qui constitue, au niveau collectif, *l'identité nationale*, que nous adoptons dans cette recherche.

De plus, le discours serait construit au travers de luttes hégémoniques qui ambitionneraient d'établir un leadership politique, moral et intellectuel en articulant significations et identités.

Les pratiques idéologiques d'articulations qui unifient un espace discursif autour d'un ensemble de points nodaux impliquent toujours un élément de totalisation idéologique qui va à l'encontre d'un autre *espace discursif* (Torfing, 1999). Aborder les discours sur l'islam en tant qu'*espaces discursifs* est un aspect fondamental de cette recherche.

Les identités ou les significations singulières doivent donc être analysées dans leur contexte discursif spécifique qui conditionne comment elles sont construites et interprétées.

Enfin, l'intégration de nouveaux événements discursifs n'est pas toujours facile et possible (Torfing, 1999). Même si l'ordre symbolique d'un discours hégémonique est capable d'intégration, cela s'avère parfois impossible et peut mener à une lutte hégémonique pour l'intégration de nouveaux événements. Ainsi, s'ouvriront, une lutte politique sur la résolution du problème et une dislocation du discours hégémonique pendant une certaine période. Alors, une nouvelle frontière politique apparaîtra (Torfing, 1999). La dislocation se caractérise par une crise structurelle durant laquelle il y a une prolifération de nouvelles significations (Torfing, 1999).

Il faudra donc, dans cette recherche, rendre compte des différentes pratiques discursives qui structurent la représentation de l'islam dans les discours politiques.

2.2.3. Postcolonialisme et poststructuralisme, deux postures théoriques complémentaires et utiles à notre démarche

Alors que l'objectif de notre démarche est bien d'analyser les représentations qui circulent au sujet de l'islam, une autre clé de lecture théorique est nécessaire afin d'interpréter ce qui est dit et de répondre à la question « pourquoi est-ce dit », « selon quels discours »? Cette interprétation permet alors de comprendre les « conditions de possibilités » (Torfing, 2005) des discours après les avoir mis en exergue par les outils analytiques issus de l'analyse de discours. L'islam est aujourd'hui analysé dans la recherche française aussi dans la réactivation d'un discours colonial qu'il suscite dû au fait qu'il représente, dans les discours, avec les ex-populations colonisées souvent les mêmes personnes (Bozzo, 2005 ; Corcuff, 2015 ; Lapeyronnie, 2005). De façon générale, il y a en France, un certain retour des discours coloniaux dans l'espace public (Michel, 2008, p.2) et donc discursif. C'est en ce sens qu'il est important d'établir un lien entre nos deux bases théoriques que sont l'analyse de discours poststructuraliste et le postcolonialisme, lien effectué de manière récurrente par les chercheurs de par sa cohérence depuis les travaux fondateurs de Homi K. Bhabha (2004).

Alors que l'analyse de discours poststructuraliste postule sur le fait que les identités sont construites par des processus discursifs visant à représenter un « autre » diamétralement opposé à ce que l'on veut être (Mottier, 2005), le postcolonialisme se penche sur la construction des identités héritées d'une histoire coloniale ainsi que les formes de rapports de pouvoir observables aujourd'hui sur la base de cet héritage. Le pont entre les deux courants est donc presque instinctif dans la mesure où le postcolonialisme est une façon plus précise de mener une analyse de discours poststructuraliste. D'autant plus quand on s'intéresse au rapport qu'entretient l'islam avec l'identité nationale française dans la mesure où durant un siècle, celle-ci s'est construite en partie sur la base d'une rhétorique colonialiste dans un objectif de renforcement du sentiment national (Michel, 2014). C'est donc par le discours que nous observerons si l'islam est constitué et représenté par une logique héritée d'un discours colonial.

2.2.4. Quelques déclinaisons du postcolonialisme observables dans le discours

Ce que nous pourrions observer dans les discours sur l'islam pourra, sur la base des travaux qui ont déjà été fait sur le sujet - pas spécifiquement sur l'islam cependant - se décliner de plusieurs manières au regard de l'héritage colonial français et européen. L'objectif n'est pas de recenser tous les discours articulés en rapport avec la colonisation qui ont pu être observés dans les travaux académiques mais bien d'énoncer ici quelques bases qui nous serviront de point de départ.

C'est d'abord le discours général de la « mission civilisatrice » qu'il s'agit ici de mettre en lumière dans la mesure où c'est celui-ci qui structure l'ensemble des autres discours liés à la rhétorique coloniale. Dès le début des conquêtes coloniales, il s'agissait pour la puissance française, d'adopter un discours les justifiant. C'est cependant durant l'entre-deux guerres que ce discours arrive à son apogée en France, avec en 1931, la tenue de l'exposition coloniale internationale (Costantini, 2008). La « mission civilisatrice » postule sur le fait qu'il en va d'un devoir moral, en tant que civilisation moderne, de guider ce qu'elle considère comme archaïque. La « mission civilisatrice » trouve d'abord son fondement dans la hiérarchie des « races » et des cultures (Michel, 2014, p 110). C'est ainsi que les « races supérieures » détiennent des attributs positifs constituant leurs sociétés et cultures tandis que les « races inférieures » ne sont que chaos et malheur (Michel, 2014, p 110). La mission des « races supérieures » est ainsi d'aller « civiliser » les « races inférieures ». C'est sur ce fondement que des discours visant à légitimer le rôle de la colonisation vont avoir lieu (Michel, 2014). C'est également ce fondement théorique qui peut générer des formes d'hégémonie culturelle visant à dénigrer et à ne pas considérer certaines formes de cultures étrangères.

Plus implicitement, Noémi Michel (2008) parle d'une forme indirecte de rhétorique consistant à valider les schémas narratifs de la colonisation sans les affirmer explicitement. C'est ce qu'elle appelle plus précisément le « retour non critique du fait colonial » amenant des acteurs de la scène publique qui, tout en essayant de contrer des discours colonialistes, finissent par adopter les mêmes *schémas narratifs* en dotant leurs discours d'une « faible conscience postcoloniale » consistant à répondre par des arguments ne traitant pas du fait colonial directement (Michel, 2008 ; Corcuff 2015). Ces arguments peuvent relever d'une logique d'unité, de rassemblement, visant à promouvoir l'intégration de personnes discriminées issues

des ex-colonies, mais pas de conséquences en termes de blessures que des discours hérités de l'époque colonial peuvent engendrer chez les individus concernés. C'est aussi ce genre de discours que nous essayerons de questionner dans notre analyse.

La littérature sur le sujet de l'islam dans l'héritage colonial français met aussi en avant des aspects plus pratiques issus de certains « modes de gestion » directement hérités de l'époque coloniale.

C'est ainsi qu'Anna Bozzo (2005) parle d'une « surveillance sécuritaire » consistant à essayer, en dépit de la loi de 1905 sur la laïcité, de contrôler le culte musulman par la désignation d'interlocuteurs compatibles avec ce qui est représenté comme les « valeurs » de la république et l'exclusion de ceux qui ne le sont pas. La création, en 2003, du CFCM (Conseil Français du Culte Musulman) s'insérerait alors dans cette dimension de gestion de l'islam, comme il était d'usage dans les anciennes colonies, notamment en Algérie où « son contrôle a été indispensable au colonisateur français pour s'installer dans la durée » (Bozzo, 2005, p 79). Raberh Achi (2014) met en avant cette ambiguïté qui a eu lieu avec l'islam, dès la promulgation de la loi sur la laïcité en 1905, au sein des colonies. Alors qu'en métropole l'État s'acharnait à se séparer de l'Église et à déchristianiser les institutions publiques, il n'appliqua pas cette politique à l'islam dans les colonies, par peur de laisser un moyen d'expression politique potentiellement dangereux pour son assise (Achi, 2014). L'auteur met finalement en lumière un débat crucial. La question qui se posait hier dans les colonies se pose aujourd'hui en France puisqu'il est régulièrement posé la question du contrôle du culte musulman. La crainte d'un islam trop expressif, trop revendicatif est toujours la même, son contrôle serait inévitable.

Didier Lapeyronnie (2005) évoque, quant à lui, la banlieue comme « théâtre colonial » dans lequel les individus sont relayés au statut de « citoyens de seconde-zone ». C'est alors qu'ils se retrouveraient exclus, symboliquement, de toute participation culturelle et politique par une distanciation de plus en plus forte vis à vis du reste de la population. Les discours publics à leur égard ne feraient que renforcer ce sentiment de déclassement selon l'auteur.

Par ailleurs, Laurence De Cock (2012) place le récit historique enseigné à l'école au centre du débat autour duquel se confrontent les différents discours sur la colonisation. Alors que l'apprentissage de l'histoire tend à s'éloigner d'un genre de narration historique centrée sur l'histoire de France et à avoir une posture plus critique, nombre de personnalités politiques en sont encore opposées. A l'école se jouerait une confrontation des visions qu'on pourrait

aisément replacer dans un débat où un discours colonialiste aurait toute sa place. De plus, les enseignements de langue et de culture d'origine (Elco) mis en place en 1977 par une directive européenne sont aujourd'hui sous le feu des critiques de la part de nombreuses personnalités politiques et médiatiques du au fait qu'elle permette l'apprentissage de l'arabe dans l'école de la république, ce qui serait contraire à une logique d'intégration⁸. L'apprentissage du portugais, de l'italien ou du croate ne semble pas poser problème alors que la langue Turque et sa culture représente, selon certains représentants politiques, une menace pour l'identité française. Il est alors aisé de postuler que c'est bien le caractère islamique de ces origines turques et arabes qui semble poser problème pour les opposants politiques et médiatiques à la directive.⁹

C'est ainsi que nous questionnerons les discours politiques sur l'islam en interprétant leurs ressorts profonds (Deltombe, 2005, p.363) de sorte à détecter les traces et résidus d'une certaine rhétorique faisant référence à un passé colonial.

2.2.5. Republicanisme en France

Ces postures théoriques poststructuralistes et postcolonialistes nous amènent également à aborder le sujet du républicanisme français et ses fondements discursifs, particulièrement liés à la question de la place du religieux dans l'État.

Les considération de Pierre Birnbaum (2011) sur les fondements, surtout culturels, de l'État français ne nous servent pas, ici, d'explication aux discours que nous pourrions trouver sur l'islam, ce qui serait contraire à une logique poststructuraliste ayant abandonné l'idée d'un centre transcendantal explicatif, mais bien de les contextualiser dans un autre système discursif qu'est celui de la République française.

⁸ Voir par exemple : <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/09/11/31003-20180911ARTFIG00266-l-arabe-n-a-pas-a-etre-enseigne-a-l-ecole-publique-des-le-primaire.php> (Consulté le 12/07/2019).

⁹ Le Maire de Béziers, Robert Ménart, dans ce débat qui l'oppose à Alain Juppé, se plaint de l'opportunité donnée aux enfants de sa ville issus de l'immigration d'être au contact de de leur culture d'origine et d'en apprendre sa langue : <https://www.youtube.com/watch?v=dMOqOqXN0NI> (entre 11'10 et 13'20) (consulté le 16/07/2019).

La République française s'est construite à travers l'histoire, comme étant neutre et universelle. La neutralité peut être comprise ici dans une logique de « différenciation » de l'État et du religieux depuis la loi de 1905 sur la laïcité (Birnbaum, 2008). L'État français se caractérise alors comme un État fort, qui voit, dans la résurgence du phénomène religieux, une menace sur son « exceptionnalisme » (Birnbaum, 2008). Depuis maintenant quelques années cependant, la frontière entre le politique et le religieux perd de son importance et tend relativement à s'orienter vers une logique « américaine » d'un État faible comme en témoigne la participation de différents présidents à des événements catholiques. Si cette différenciation se fait moins nette avec le catholicisme, elle semble toujours poser problème avec l'islam (Birnbaum, 2011), au regard des différentes polémiques, que ce soit sur le port du voile intégral, de la burqa et du burkini. Par « différenciation », Pierre Birnbaum relève le degré de séparation de la sphère publique et de la sphère religieuse, caractéristique d'un État fort – au sens weberien du terme –, capable de constituer à lui seul et avec ses propres normes, les moyens d'organisation de la société. Ce que l'auteur met ici en avant est le fait que cette séparation tend à s'amoinrir, que ce soit pour l'islam le catholicisme ou le judaïsme. Seulement, au regard de l'histoire culturelle française, cette perte de « différenciation » ne peut se faire qu'au prix d'un parti pris pour le catholicisme et d'un contrôle, parfois discriminant de l'islam. C'est dans ce sens que les propos énoncés par Raberh Achi (2014) peuvent s'y greffer lorsqu'il évoque un retour en France d'une situation coloniale dans laquelle l'État avait tout intérêt à ne pas se « différencier » des religions pour favoriser les intérêts de l'Église face aux revendications, parfois politiques, de l'islam.

Cette vision des choses corrobore de façon pertinente les conceptions de Will Kymlicka (1999) sur l'impossible prétendue neutralité d'un État, celui-ci étant systématiquement issu d'une histoire, culturelle, politique et religieuse.

Aussi, chaque société a son « régime de vérité » qui lui est propre (Foucault, 1971). Autrement dit, « chaque société a sa propre vérité, c'est-à-dire, celle qui est forgée par les discours du pouvoir dominant.

2.3. Le discours sur l'islam analysé

La recherche universitaire sur la représentation des musulmans au sein des sociétés occidentales est, depuis 2001, naturellement intensifiée par le contexte international (lutte contre le terrorisme islamiste international, apparition de DAESH et recrudescence des

attentats à travers le monde). En ce sens, le discours public ambiant est analysé par les chercheurs et nombre de ces recherches tendent à mettre en exergue le fait que les musulmans soient représentés comme une catégorie de population difficilement intégrable (Parini et al, 2012). Même si ces discours sur l'islam sont analysés principalement au travers des médias et non sur les discours politiques comme l'envisage notre recherche, il nous semble tout à fait nécessaire de mener un état des lieux de la recherche sur ces représentations, que nous pourrions comparer à nos résultats par la suite. Nous n'en citerons ici que quelques-unes utiles à notre propos et servant à justifier notre question de recherche.

2.3.1. *L'islam, l'insécurité, le terrorisme et l'identité*

Thomas Deltombe (2005) mène une analyse des représentations de l'islam véhiculées dans les médias télévisuels français de 1975 à 2005 permettant de montrer qu'une construction d'un « islam imaginaire » est à l'œuvre, et qu'elle ne reflète pas forcément la réalité des choses : « C'est le regard qui crée l'objet, et non l'inverse » (Deltombe, 2005 : 9). L'auteur montre que le contexte est un facteur déterminant par lequel est construit l'objet médiatique « islam ». Mais le contexte, en plus d'être lié aux événements internationaux, est également le fruit des enjeux nationaux auquel est rattaché l'islam : « crises de la représentation politique, de l'école, des banlieues... ». Le regard porté par les médias sur l'Islam est donc, pour l'auteur, largement partiel et intégré à des crises dont cet islam n'est pas responsable. Ainsi, « ceux qui se considèrent comme musulmans peuvent se sentir dépossédés et méprisés par ce regard tronqué et déformé » (Deltombe, 2005 :9). Cette analyse se déroule sur trois périodes, chacune composant une étape constituante de « l'islam imaginaire ». La troisième étape, celle post-11 septembre, est celle qui nous intéresse plus particulièrement. C'est en effet durant cette période que Thomas Deltombe constate que le sujet du terrorisme international est de plus en plus centré autour de l'islam et qu'un *discours essentialisant* apparaît dans les médias et dans les émissions de TV analysées : « L'islam étant conçu comme en dehors du temps et de l'espace, n'importe quel musulman est comptable des agissements des autres. » (Deltombe, 2005 : 284).

De plus, l'auteur met en exergue un « consensus sécuritaire » de la part des élites françaises autour du phénomène de la délinquance et qui est « étroitement articulé » avec le discours sur le terrorisme (Deltombe, 2005 : 284). Ce qui transparait au regard de son analyse, c'est un discours sécuritaire qui était traditionnellement tenu par des représentants de la droite et de

l'extrême droite, et qui est maintenant partagé par des représentants de la gauche française. Ainsi, le gouvernement Jospin fait de la sécurité sa priorité et évacue toutes les causes socio-économiques de la délinquance pour les remettre à des facteurs individuels. Une politique de « tolérance zéro » est mise en place sur la base d'une théorie consistant à postuler qu'une moindre dérive peut se transformer par la suite en des délits majeurs et potentiellement constituer le terreau du terrorisme. Ainsi, une bulle médiatique se met en place autour du thème de l'insécurité pour en faire un sujet incontournable de l'espace politico-médiatique. Le problème que met en avant l'auteur est que cette délinquance est souvent relevée en ce qui concerne une population spécifique, généralement localisée dans les « banlieues » et constituée de populations d'origines étrangères. Alors, une fusion se forme « entre l'obsession *sécuritaire* et les angoisses *identitaires* » (Deltombe, 2005, p.287). Cette fusion laisse place à une suite logique dans les discours entre islam et terrorisme par le biais de la délinquance et s'insère dans un « réseau sémantique » mis en lumière par le chercheur Didier Bigo (1998): ce réseau sémantique permet de passer d'un concept à un autre sans se justifier, même si ces deux concepts n'ont à l'origine aucun rapport. C'est ce type de glissements conceptuels qu'une analyse de discours questionnant les présupposés permettra de déceler dans les discours politiques.

Ce glissement sémantique liant islam et insécurité sera repris en cœur par de nombreuses personnalités politiques aux lendemains de l'élection présidentielle de 2002, se targuant de regarder la réalité en face et de ne plus se cacher derrière des considérations bien pensantes. Ainsi, plus aucun tabou ne retient les journalistes et les personnalités politiques d'évoquer *l'insécurité* en même temps que *l'islam* dans les banlieues françaises à problèmes (Deltombe, 2005 : 299). C'est dans ce contexte, que le concept de « république », affirme l'auteur, devient la solution de tous les problèmes : « il faut restaurer, dit-on, l'ordre républicain, la laïcité républicaine, *l'identité républicaine*. » Ainsi naît une image caricaturée de l'ennemi identitaire de la république : le « jeune arabo-musulman des banlieues populaires » (Deltombe, 2005 : 293).

Raphaël Liogier (2012), dans son essai sur *le mythe de l'islamisation*, met également en avant le lien qui se produit dans l'imaginaire collectif entre « la figure du voyou et celle du terroriste » (Liogier, 2012), mais cela déjà depuis les attentats de 1995 à Paris par un Franco-Algérien du Groupe Terroriste Armé (GIA). Cette représentation, selon le même auteur, s'est bien sûr intensifiée après les attentats du 11 septembre 2001 et les autres en Europe.

2.3.2. *L'islam et l'identité républicaine menacée*

Ce que Raphaël Liogier met surtout en avant dans son œuvre est la paranoïa de la société française face à une potentielle islamisation du pays. Suite à une analyse des discours publics - bien que celle-ci ne soit pas systématique -, l'auteur en donne une certaine interprétation. Les discours qu'il constate sont les suivants : le pays serait face à un envahissement démographique sans précédent dû aux politiques de migrations venant surtout d'Afrique du Nord et aux forts taux de natalité de ces populations -musulmanes-. Après avoir démenti ces faits quantitativement, l'auteur interprète les raisons de cette « paranoïa ». La France serait dans une phase de « crise identitaire » et symbolique causée par l'affaiblissement de sa puissance - crise économique, sentiment de déclassement international face aux pays émergents et aux États-Unis, échec du projet européen - et accentuée par une visibilité accrue des musulmans de France dans l'espace public due à un regain du religieux des enfants et petits-enfants d'immigrés. Dans le même temps, les attentats font rage en Europe et en Occident. L'islam, selon l'auteur, est donc amalgamé et les angoisses identitaires viennent s'y greffer. Ainsi, deux peurs se conjuguent pour former une crise identitaire, celle d'un déclassement économique et politique et celle de tomber sous le joug d'une autre *culture*. Et cette angoisse n'est plus le simple fait de l'extrême droite mais est bien partagée par l'ensemble de la classe politique. C'est cette dernière période post-11 septembre qui vient marquer la « lente dégradation des imaginaires de l'islam, c'est spontanément sur lui que se focalise alors cette crise symbolique : son impossible intégration, sa montée irréversible, sa visibilité outrancière. » (Liogier, 2012 : 43).

2.3.3. *Campagnes présidentielles, discours politiques et islam*

D'un point de vue poststructuraliste, la campagne électorale peut être perçue comme un moment où une lutte pour la signification des mots et des frontières conceptuelles s'opère, chaque candidat tentant d'imposer son discours dans l'espace public. En ce sens, une analyse de ces discours rendant compte de ces significations semble être assez logiquement adaptée.

Mais d'autres raisons semblent nous pousser à nous pencher sur l'étude d'une campagne électorale. D'abord, les représentants politiques des différents partis sont des acteurs participant aux discours publics et c'est pourquoi nous analyserons leurs propos (Guigni et Passy, 2005). L'analyse des campagnes électorales, d'un point de vue du discours, est depuis maintenant plusieurs décennies étudiée de près. Dominique Labbé (2012) représente certainement un de ceux qui en a dédié le plus d'écrits. Plusieurs candidats sont ainsi mis à nu par le chercheur afin de mettre en lumière leurs stratégies de communication. Son analyse est cependant davantage portée sur des aspects quantitatifs de lexicométrie que nous ne pourrions nous permettre d'aborder dans notre recherche. Il n'en demeure pas moins que ses travaux mettent en lumière l'importance de la production discursive à l'occasion de cet événement démocratique structurant la vie politique française.

Ensuite, l'ambition de cette recherche consistant à analyser les discours politiques à l'occasion d'une campagne présidentielle tient du fait que selon certains auteurs (Geisser et al, 2016), la campagne électorale est généralement le moment où l'islam est réactivé comme l'un des sujets majeurs sur lequel les candidats doivent se positionner. Les candidats sont donc susceptibles d'adopter un discours plus ou moins agressif à l'égard de l'islam. Si plusieurs auteurs pointent le partage du thème de l'islam au sein de la classe politique (Gaisser et al, 2016 ; Liogier, 2012 ; Deltombe, 2005), d'autres continuent de montrer la prééminence de la droite et de l'extrême droite sur les thèmes de l'identité, la culture, la laïcité (Venner, 2006). Le Front National a, par exemple, depuis quelques temps, fait de l'islam son principal ennemi (Mayer, 2015)

Il s'agira dans cette recherche de déterminer si, durant la campagne de 2017, l'islam est catégorisé de la même façon par les différents candidats ou si certains l'érigent davantage en « problème » ou en « ennemi » que d'autres.

Avant de commencer la recherche, il semble toutefois pertinent de préciser ce qu'on entend par islam. Ses représentations divergent, elles sont parfois implicites, cachées derrière des enjeux qui lui sont discursivement liés, l'islam semble être un concept difficile à définir. Mais c'est justement cette diversité de représentations qu'il s'agira d'étudier ici et une définition trop rigide serait inappropriée dans la mesure où elle serait inopérante à déceler l'implicite, le sous-entendu mais aussi l'amalgame, l'exagération et la démagogie de son utilisation comme en témoignent les discours sécuritaires à son sujet depuis les années 2000 (Deltombe, 2005). C'est alors que nous parlerons comme Thomas Deltombe (2005, P.8) d'un

« islam imaginaire », représenté par les individus qui en parlent et en donnent un sens, sens qu'il s'agira d'analyser et de déconstruire :

« Nous préférons donc parler ici d' « islam imaginaire ». Cela ne signifie pas que les versions de l'islam présentées à la télévision soient plus « fausses » - ou plus « vraies » - que d'autres. Mais plutôt que l'islam télévisé, fait de mots et d'images, est moins le reflet d'un hypothétique « islam réel » que le miroir d'imaginaires qui traversent la société française. Des imaginaires qui se reproduisent et évoluent avec le temps, et qui sont le produit de rapports de forces dans lesquels nous sommes impliqués, journalistes ou téléspectateurs, musulmans ou non. » (Deltombe, 2005, p 8).

3. Méthodologie

3.1. Discours politiques lors des meetings

Étudier les représentations de l'islam durant la campagne présidentielle de 2017 nécessite inévitablement de s'intéresser aux discours publics à son égard. Ces discours publics ambiants qui structurent les représentations, sont, comme l'a montré une longue tradition de l'analyse du discours, en partie, le fruit des personnalités politiques qui les énoncent.

En cela, la campagne électorale représente le lieu dans lequel les personnalités politiques produisent leurs discours par différents moyens (Labbé, 2012). Cela peut être de l'ordre du communiqué de presse, de la conférence de presse, de l'interview télévisée, mais aussi des meetings politique. Ces derniers représentent, quant à eux, le moyen par lequel sont transmis le plus de discours, dans le sens où, en terme de temps, c'est par ce biais que les candidats s'expriment le plus (Haddad, 2017). Facile d'accès - sur YouTube ou sur leur site de campagne - , la retranscription des discours est relativement rapide pour nous. Les discours publics - qui ne sont pas les discours au sens poststructuraliste du terme - représentent l'allocution publique prononcée à l'orale lors de différents déplacements dans le cadre de la campagne présidentielle (Haddad, 2017). Ces réunions publiques ou meeting politiques sont un instrument de communication politique majeur par lequel le programme présidentiel est transmis non

seulement aux spectateurs et militants, mais aussi au plus grand nombre (Sécail, 2017). De plus en plus, les discours politiques prononcés durant les meetings sont façonnés et conçus pour être diffusés en direct à la télévision ou retransmis ensuite - format moyen de 50 minutes - (Sécail, 2017 : 25-27). Par cela, même si les attendus discursifs visant à rendre l'image du candidat davantage présidentiable sont toujours présents (Chareaudau, 2005), les discours politiques changent petit à petit leurs codes dans l'objectif de toucher le plus grand nombre de téléspectateurs. Le meeting politique n'est plus seulement devant les militants et sympathisants mais devant toute la France. Il représente ainsi, pour nous, la matérialisation idéale à partir de laquelle peuvent être étudiés les différents discours - au sens poststructuraliste du terme cette fois - sur l'islam, dans le sens où c'est par ce biais qu'ils sont véhiculés aux yeux et aux oreilles des électeurs. Le meeting politique, devenu un instrument de communication politique direct touchant un large pan d'électeurs, par le biais d'une adaptation aux logiques télévisuelles, constitue alors un objet d'analyse intéressant, reléguant d'ailleurs les médias à un rôle de second plan :

« Si les acteurs journalistiques considèrent la retransmission en temps réel des meetings électoraux depuis 2007 comme une formidable avancée démocratique, on peut, à l'inverse, souligner que cette mutation réduit de plus en plus leur capacité à s'extraire de l'agenda politique et traduit le renforcement d'une logique instantanéiste » (Sécail, 2017 : 36).

Le meeting politique a ainsi acquis un rôle tel qu'il est actuellement considéré comme véritable « métronome » de la campagne présidentielle (Haddad, 2017, p.75).

3.2. Cinq principaux candidats pour un corpus de vingt discours

Cinq candidats représentent les principaux partis du paysage politique français (Jean-Luc Mélenchon pour La France Insoumise, Benoît Hamon pour le Parti Socialiste, Emmanuel Macron pour La République En Marche, François Fillon pour Les Républicains et Marine Le Pen pour le Front National), qui sont également les cinq arrivés en tête au premier tour de l'élection présidentielle de 2017. Même si les autres candidats articulent également un discours public pertinent, les plus audibles sont ceux des candidats principaux – en termes d'affluence

lors des meetings, de temps de parole et de temps d'antenne¹⁰. Le score électoral agrégé des cinq principaux candidats obtenu à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle culmine à 91,26% des électeurs.¹¹

Les meetings politiques ont d'abord été sélectionnés par leur accessibilité. Tous les meetings ou « réunions publiques », ainsi appelées par certains candidats, ne sont pas disponibles sur internet, que ce soit sur le site de campagne des candidats, dont beaucoup ont été supprimés rapidement après les élections, ou sur YouTube. Une synthèse des meetings disponibles s'étant tenus entre janvier 2017 - début officiel de la campagne – et fin avril 2017 - le premier tour ayant eu lieu le 23 avril 2017 - a donc dû être effectuée au préalable avant de sélectionner véritablement les meetings prêts à l'analyse. Passée cette étape, plusieurs critères conditionnent notre processus de sélection. D'abord, la localisation où le meeting s'est tenu. Ainsi, pour chaque candidat, il y a systématiquement au moins deux meetings ayant eu lieu dans une grande métropole – comme Marseille, Paris, Lyon, Lille - , les autres sont prononcés dans des villes dites « moyennes » - comme Courbevoie, Mirande, Maison Alfort, Carmaux- . Les meetings ayant lieu dans des métropoles sont ceux qui, généralement, durent le plus longtemps et exposent le plus le programme du candidat, mais sont aussi ceux qui, par leur gigantisme, tendent à être les plus médiatisés et les plus diffusés (Sécail, 2017, p.29), ce qui peut agir sur les discours des locuteurs. Les meetings s'étant tenus dans des plus petites villes sont tout aussi pertinents pour leur concision et leur clarté; les candidats, davantage pressés par le temps, se faisant alors plus explicites. L'important, pour notre analyse, a été, pour chaque candidat, de mélanger grands meetings et plus modestes pour ne pas introduire de biais de situation d'énonciation lié à un cadre spatial différent mais aussi à un genre et une finalité d'énonciation qui divergent (Charaudeau, 1997).

Sur le nombre de meetings sélectionnés pour l'analyse, nous avons décidé de nous en tenir à quatre pour chaque candidat pour la raison suivante. Après avoir pré-analysé un plus grand nombre de meetings, il est apparu évident que le contenu était similaire et que les discours se répétaient. Dans une perspective qualitative qui est la nôtre, il nous semblait donc inutile d'augmenter le nombre de meetings sujets à l'analyse.

¹⁰ <http://www.politologue.com/Presidentielle2017/TempsParole/> (consulté le 02/12/2018)

¹¹ <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-elections/Election-presidentielle-2017/Election-presidentielle-2017-resultats-globaux-du-premier-tour> (consulté le 12/12/2018)

Enfin, une attention particulière a aussi été celle de sélectionner les meetings sur leur contexte temporel, donc le moment de leur production. En effet, comme l'a montré Dominique Labbé (2012), le discours des candidats durant la campagne présidentielle est constitué de trois moments, lesquels obéissent à trois fonctions. D'abord, en début de campagne, la mobilisation des partisans établit les idéaux et les valeurs du candidat. Ensuite, le renforcement des convictions partisans qui vise à conforter le sympathisant dans son choix. Le discours est à ce moment-là plus clivant et tranché. En fin de campagne, vient le temps du rassemblement, moment où le discours doit unifier des intérêts et des convictions différentes. Ce sont les deux dernières phases qui nous intéressent dans la mesure où le début de campagne ne suscite que peu l'utilisation de meetings électoraux. Ainsi, une attention particulière a été, au regard de ces deux dernière phases, d'étaler l'analyse entre janvier et avril, et surtout de répartir équitablement les meetings analysés entre les candidats en fonction de leur date d'énonciation, les discours étant susceptibles d'être plus ou moins rassembleurs ou tranchés en fonction de ces dernières.

Ainsi, le choix des discours sélectionnés s'est fait dans une logique de cohérence puisque tous sont issus du même type de « production discursive » et répondent au même scrutin, une élection présidentielle (Haddad, 2017, p.79).

3.3. Description du corpus

Au total, vingt discours de meetings politiques constituent notre corpus pour cette analyse. La longueur de ces discours est cependant variable selon les candidats. Alors que les discours de François Fillon représentent environ 4 000 mots en moyenne, ce qui équivaut à 30 minutes de temps de parole, ceux de Benoît Hamon, Emmanuel Macron et Marine Le Pen sont plus longs et peuvent constituer entre 8 000 à 11 000 mots et durer entre 1h et 1h30 d'allocution. Les discours de Jean-Luc Mélenchon sont ceux qui sont constitués du plus grand nombre de mots en pouvant aller jusqu'à 18 000 pour le discours de Marseille pour 1h45 de temps de parole. Au total, c'est environ 168 000 mots, 300 pages, ou encore à peu près 13 heures de discours qui auront été analysés. Nous avons séparé les retranscriptions des discours en trois documents distincts pour rendre le référencement plus efficace : un document comportant les

discours de François Fillon et Marine Le Pen, un deuxième pour Emmanuel Macron et Benoît Hamon et un troisième pour Jean-Luc Mélenchon. Les références dans notre texte indiquent le nom du candidat, le lieu, la date du discours et le numéro de page dans notre retranscription.

Durant les meetings, visionnés sur support vidéo YouTube, seul les discours du candidat ont été retranscrits, puis soumis à l'analyse. Cependant, il nous apparaît pertinent de dresser un bref portrait des éléments extra-discursifs visibles, durant, ce qui peut paraître, comme un « show », participant alors à une logique de « gigantisme » du meeting politique (Sécail, 2017). Les meetings de campagnes peuvent en effet faire preuve d'une plus ou moins grande originalité en fonction des candidats et des lieux. Ainsi, les meetings de Jean-Luc Mélenchon peuvent se tenir dans plusieurs villes en même temps grâce à l'usage de l'hologramme, qui permet au candidat d'apparaître visuellement dans un autre endroit en direct. Les meetings de Benoît Hamon sont, pour les plus importants d'entre eux – Bercy, Paris et Villeurbanne – agrémentés de musiciens, de séquences de courts-métrages et de témoignages de différentes personnes de la société civile. Les discours de François Fillon sont, à l'inverse, plus formels et peuvent paraître moins divertissants tout comme ceux d'Emmanuel Macron.

Enfin, il nous paraît important de décrire la structure du meeting en elle-même ou la façon dont les candidats organisent leur allocution en terme de contenu, dans la mesure où c'est sur cette observation que s'est construite notre méthode d'analyse qui va suivre. Ce qui nous est apparu alors flagrant est la façon dont le discours, dans la plupart des cas, est coupé en deux parties bien distinctes. La première consiste à énoncer les problèmes auxquels le pays fait face, ce qui ne va pas, selon le candidat, et donc ce qui mérite d'être changé ou résolu. En somme, la base sur laquelle le candidat s'appuie pour légitimer son intervention, son discours, et donc sa candidature. La deuxième partie, quant à elle, est composée d'éléments nouveaux, de réformes, d'actions à mettre en œuvre une fois le candidat élu. Cette partie énonce alors concrètement le programme du candidat. Ce dernier est supposé dépendre largement des problèmes représentés dans la première partie. Cependant, alors que cette structure dichotomique est saillante dans les discours de François Fillon, Marine Le Pen et Benoît Hamon, elle l'est relativement moins dans ceux d'Emmanuel Macron – trois discours sur quatre suivent tout de même cette structure - et absente dans ceux de Jean-Luc Mélenchon. Bien entendu, le candidat, même s'il ne sépare pas l'entièreté de son discours en deux parties bien distinctes, se voit obligé de légitimer la solution qu'il avance en la fondant sur une situation qu'il représente comme problématique. Mais le fait est que pour la plupart des candidats analysés, cette structure dichotomique est particulièrement visible et que cette caractéristique mérite d'être exploitée

3.4. Méthode d'analyse

3.4.1 .Premiers principes méthodologiques

Si la méthodologie ne reste que peu développée dans nombre de recherches poststructuralistes en analyse de discours par le fait du caractère multiforme qu'elle peut revêtir (Howarth, 2005, p.316), nous avons à souhait d'exposer ici les différentes étapes d'analyse de notre corpus ainsi que les principes théoriques qui les ont justifiés.

Tout d'abord, les principes théoriques qui ont guidé notre problématique sont aussi ceux sur lesquels repose notre méthode, le poststructuralisme étant à la fois une manière de théoriser et d'analyser (Torfinn, 2005). Pour ce faire, cette recherche s'appuie sur des études en analyse de discours cohérentes avec les principes théoriques poststructuralistes ayant mobilisés certains types de questions que nous aurons toujours en tête durant la pré-analyse. De manière générale, l'étude d'Anthony M. Clohesy (2005) est un point de départ pertinent en terme de méthode, dans la mesure où elle vise à étudier les *conditions de possibilités* de différents discours sur l'introduction de la Charte des Droits Humains dans le droit britannique en 1998. Selon lui, abandonner ce type de questions - « how question » - revient à perdre un pouvoir explicatif élémentaire de la production de tout discours (Clohesy , 2005 : 181). C'est sur ce postulat que nous devons développer et spécifier notre méthode. C'est ce grand principe qui sera une première approche sur l'objectif que l'on souhaite atteindre dans notre recherche : comprendre les significations qui rendent possibles de tels discours, ce que l'auteur appelle lui, les *conditions de possibilités* (Closehy, 2005). De façon plus spécifique, la recherche de Lea Sgier (2010), elle-même construite partiellement du point de vue méthodologique sur la base d'autres études (Bacchi, 1999 ; Verloo and Lombardo, 2009), est également un bon exemple se rapprochant d'une « critical frame analysis » (Verloo et Lombardo, 2009), qui semble correspondre à notre démarche et prolonger le propos de Clohesy (2005). Ainsi, l'analyse de discours menée par Lea Sgier (2010) sur les débats parlementaires concernant l'introduction de quotas de genre met, en premier lieu, en avant la méthodologie et la grille d'analyse utilisée par Carole Bacchi (1999). Nous retiendrons trois de ces questions :

- A première vue, comment est représenté le problème ? quel est-il ? comment est-il nommé ?
- Quelles présuppositions (« assumptions ») sous-tendent cette représentation ?

- Quels sont les effets d'une telle représentation ? Comment les sujets sont constitués ?

Enfin, la recherche menée par Lea Sgier (2010), met également en lumière la grille d'analyse de Mieke Verloo (2009) que les auteures nomment « *a critical frame analysis* ». Il s'agit ici d'une méthode basée sur l'analyse du cadrage comme schéma d'interprétation qui structure la signification de la réalité et qui conduit inmanquablement à inclure et exclure les réponses qui peuvent en être attachées aux problèmes qui en découlent. La grille d'analyse se présente en trois composantes majeures de cadrage, mais nous retiendrons seulement les deux dernières, utiles à notre analyse :

- « *Diagnosis* » : la manière dont le problème est construit par les acteurs politiques. Qu'est-ce qui est représenté comme problème et pourquoi est-ce vu comme un problème ? Qu'est-ce qui est perçu comme la cause de ce problème ? (Sgier, 2010 : 97)
- « *Prognosis* » : Quelles sont les réponses à apporter à ce problème ? Comment est légitimée la solution et quelles sont ses frontières ? (Sgier, 2010 : 97)

C'est donc avec ces principes méthodologiques en tête sur la façon de questionner le texte que nous avons abordé les discours des différents candidats, ce qui a constitué notre pré-analyse.

3.4.2. *De la retranscription à l'analyse en passant par la pré-analyse*

La méthode employée dans cette recherche s'est donc élaborée au fur et à mesure de son avancement comme il est d'usage dans le champ qualitatif. Il apparaît cependant primordial de retracer le processus de recherche et d'apporter les justifications théoriques qu'il requiert, notamment sur la façon d'analyser et de découper le texte.

Les discours ont d'abord été intégralement retranscrits, sur la base d'un support vidéo - YouTube - ou texte trouvé sur internet. La parole du locuteur est donc retranscrite, mais également certaines interactions avec l'auditoire considérées comme pertinentes quand elles viennent appuyer, confirmer, ou désapprouver des propos tenus. Lors d'un meeting, l'une des actions recherchée par le locuteur est celle de provoquer « huées et claquements de mains »

(Haddad, 2017) chez les personnes présentes. Ces formes d'interactions pourront à leur tour encourager certaines de nos interprétations.

Les discours ont ensuite été pré-analysés, étape primordiale dans l'élaboration de la grille d'analyse (Sgier, 2010 : 97-100), avec les premières questions développées plus haut en tête. Entre temps, certaines conclusions et questionnements ont déjà émergé. Décidé au départ de se focaliser uniquement sur les propos qui entouraient les discours sur l'islam, implicites ou non, c'est au cours de cette pré-analyse qu'il est apparu nécessaire que l'analyse soit portée sur l'ensemble du discours. Et ceci pour plusieurs raisons. D'abord, il semblait impertinent de séparer les discours entre eux dans la mesure où la façon dont les candidats les faisaient suivre avait une grande signification et constituait déjà des discours en soi. C'est ainsi que les travaux de Didier Bigo (1998) sur les « réseaux sémantiques » prennent tout leur sens dans notre recherche. Une grande attention a alors été portée sur ce que nous avons nommé les « enchainements discursifs », nous y reviendrons. Ensuite, le positionnement ou la place en terme de macrostructure qu'occupe l'islam au sein du discours dans son ensemble nous est apparu trop essentiel pour être laissé de côté. Intimement lié à l'importance des enchainements discursifs, exposer comment l'islam s'insère dans le discours, à quel moment, dans quelles parties, revient à comprendre quel rôle celui-ci a dans l'existence même du discours. C'est cette dimension « macro », qui rejoint le travail effectué par Serena Tozzo (2016) sur l'importance de l'articulation des différents niveaux d'analyses dans l'objectif de saisir le sens du cadrage effectué. Étudier ce positionnement et cette place de l'islam nécessite alors l'analyse de l'entièreté du discours afin d'en avoir une vue d'ensemble. Enfin, la pré-analyse nous a permis de constater que les discours des candidats, au sens du meeting, se divisent presque systématiquement en deux parties bien distinctes. La première consiste, pour le candidat, à dresser une représentation des problèmes que connaît la France quand la deuxième vise à proposer une série de solutions, un programme. Cette observation peut alors être interprétée comme l'un des « rituels » (Haddad, 2017) présents dans les meetings, même si cette hypothèse n'a, à notre connaissance, jamais fait l'objet d'une analyse. Ce sont alors ces premières observations qui viendront compléter les exigences de notre grille d'analyse en matière de cadrage.

C'est plus spécifiquement sur la base de cette dernière observation sur la structure des discours tenus lors des meetings que nous allons développer notre grille d'analyse. C'est bien

le travail de Mieke Verloo (2009) qui va venir structurer notre grille malgré une certaine adaptation à notre cas d'étude. Pour analyser le cadrage des politiques publiques, l'auteure utilise en effet le « diagnostic » et le « pronostic ». Le « diagnostic » consiste à analyser la représentation du problème et le « pronostic » la représentation des solutions. L'auteure part en effet du postulat que tout énoncé d'une politique publique comporte en lui une inévitable « représentation » du problème existant ainsi que les solutions qui lui sont liées (Verloo, 2009). C'est cette représentation de ce qui est considéré comme « problème » qui va déterminer la nature des réponses à apporter :

“We start from the general assumption that a policy (proposal) will always contain an implicit or explicit representation of a diagnosis, connected to an implicit or explicit prognosis and a call for action.” (Verloo, 2009, 62)

Il paraît alors indéniable que cette façon de découper l'analyse corresponde à nos premières observations sur la structure du discours type menaces/solutions. Nous coupons alors, comme Mieke Verloo, la grille d'analyse en deux parties que seront « diagnostic » et « pronostic ». Notre objet d'étude est bien sûr quelque peu différent mais il comporte tout de même quelques similarités avec celui de Mieke Verloo puisque le meeting politique peut être perçu comme une succession de propositions (« pronostic »), lesquelles sont justifiées par une évaluation discursive des problèmes/menaces au préalable (« diagnostic »).

La différence est que nos « diagnostic » et « pronostic » ne sont pas compris dans le même énoncé mais constituent bien deux parties distinctes observables dans la structure du meeting/discours. C'est en cela que la méthode de Mieke Verloo (2009) ne constitue pour nous qu'un modèle partiel dont on s'est inspiré mais qui a aussi été adapté à nos besoins empiriques et à la nature de nos données. Ce sont ensuite ce que l'auteure appelle les « questions sensibles » que nous utiliserons dans un objectif de systématisation des textes analysés. Nous retiendrons deux questions principales sur *la nature de la représentation* et le *pourquoi*, qui consistent à analyser le cadrage donné. C'est en regroupant systématiquement les cadrages que nous parvenons à observer la façon dont se suivent les discours ainsi qu'à observer la place que prend le thème de l'islam dans l'ensemble du meeting.

Pour résumer, trois analyses doivent être observables, car utiles à la compréhension de la représentation de l'islam dans le cadre d'une analyse de discours qui consiste à étudier les

significations et les représentations. D'abord pour les « problèmes/menaces » puis ensuite pour les « solutions », il sera alors explicité le cadrage donné par les candidats, grâce aux questions sensibles : *Quel(le) est le(la) problème/solution représenté(e) ? Pourquoi est-il(elle) représenté(e) comme un(e) problème/solution ?*

Par cette entreprise, il sera de ce fait possible d'avoir d'une part, une vue d'ensemble de la structure du discours, dans l'objectif d'observer la place qu'a l'islam au sein de ce discours, puis d'autre part, comparer les différents cadrages entre les candidats et enfin la manière dont ils se suivent - enchaînements discursifs -, ce qui constitue en soi des discours également.

Grille d'analyse utilisée

Diagnostic (partie problèmes/menaces)	Pronostic (Partie solutions)
Quels sont les problèmes représentés ?	Quelles sont les solutions représentées ?
Pourquoi sont-ils représentés comme des problèmes ?	Pourquoi sont-elles représentées comme des solutions ?

C'est véritablement sur cette base que reposera une analyse plus poussée qui consiste à expliciter les significations qui rendent possible de tels discours.

Avant cela cependant, il nous est apparu nécessaire de regrouper les principaux discours, par candidats, ceux qui revenaient le plus souvent sur l'islam ou qui lui étaient implicitement liés. Cette démarche constitue en soi une première analyse puisqu'elle suppose déjà de sélectionner ce qui est pertinent pour notre recherche et ce qui ne l'est pas. Elle suppose de choisir certains discours qui peuvent être liés, même implicitement, à l'islam et suppose alors une analyse de l'ensemble des meetings, d'où l'importance, encore une fois, d'avoir appliqué la grille d'analyse à l'intégralité du discours. Car c'est bien grâce à la mise en valeur des cadrages de la grille d'analyse qu'il est possible d'observer à quels sujets sont rattachés certains discours. Et ce qui paraissait, à première vue, distinct, apparaît finalement lié, et même justifié, par certains cadrages.

4. l'islam dans le diagnostic des discours

C'est d'abord à la première partie de chaque meeting analysé que se consacrera cette recherche. Comme énoncé ci-dessus, c'est sur la conception de « diagnostic » empruntée à Mieke Verloo (2009) que nous abordons le phénomène. Le diagnostic, dans notre recherche, consiste à expliciter la représentation de ce que le candidat considère comme étant des « problèmes » pour la France. Ce sont ces représentations qui donnent lieu au type de solution envisagé ensuite dans le pronostic (Verloo, 2009). Nous décrirons d'abord brièvement la place qu'occupent les représentations de l'islam dans l'ensemble de la première partie de meeting afin de se rendre compte du poids qu'elle représente. Nous expliciterons ensuite les cadrages ainsi que les discours qui en découlent. Ces discours seront alors inscrits dans un contexte théorique plus large.

4.1 . Les positionnements de l'islam dans le discours en terme de diagnostic

Dans cette partie, nous avons trouvé pertinent, avant de commencer l'analyse, de représenter de façon descriptive la place qu'occupe l'islam dans le discours des candidats au niveau du diagnostic des différentes menaces. Le diagnostic est en effet le moment où se créent discursivement les raisons d'être du discours qui détermineront alors le type de solutions - pronostic - à apporter (Verloo, 2009). Se rendre compte de l'importance de la présence du thème de l'islam dans ces discours nous permet d'exposer à quel point l'entièreté du discours se construit sur celui-ci. A quel point l'islam est utilisé pour justifier le discours en lui-même, et donc l'élection du candidat avec son projet.

Bien entendu, l'islam n'est pas représenté dans tous les diagnostics des candidats de façon similaire et ce sera bien l'objectif de notre deuxième point, le plus important, d'en expliciter les subtilités. L'islam n'est donc pas représenté de la même manière et cela se manifeste par une présence plus ou moins implicite dans les discours. Il aura fallu alors, pour ce point, déjà analyser les significations présentes dans ces discours pour pouvoir les positionner dans le rapport qu'ils entretiennent avec une représentation de l'islam.

C'est bien le cadrage qui nous informe de la façon dont est représenté l'islam et c'est ce que nous a permis notre grille d'analyse. Il pourra alors apparaître surprenant pour le lecteur de constater la présence dans ce point de certains problèmes que nous catégorisons comme faisant référence à une représentation de l'islam alors que ceux-ci n'y font pas directement allusion à première vue. Seulement, les cadrages auxquels ils sont affiliés supposent la présence d'une représentation de l'islam. Aussi, même après avoir fait ressortir la façon dont les candidats cadrent leurs problèmes, il n'est pas évident d'y constater implicitement la présence d'une représentation de l'islam. C'est seulement après avoir mis en lien les « schémas narratifs » (Michel, 2014) utilisés par les candidats qu'une représentation de cet islam peut apparaître. C'est en cela qu'entreprendre un exercice d'étude du positionnement de l'islam en terme de macrostructure du discours peut s'avérer dangereux si une analyse pointue n'est pas menée au préalable. Si tel n'est pas le cas, le risque est de passer à côté de nombreux discours, qui, implicitement, par le biais de significations, font bel et bien référence à une représentation de l'islam. Ce point peut donc apparaître purement descriptif, voire quantitatif par certains aspects, mais il nécessite déjà une interprétation qualitative au préalable. Nous avons donc répertorié les différents problèmes évoqués par les candidats, qui servent à la construction de leurs discours, et nous avons fait ressortir ceux qui sont liés à une représentation de l'islam, plus ou moins implicitement.

Dans le discours de Marine Le Pen, c'est l'islam radical, le fondamentalisme islamiste ou la mondialisation qui revient dans la nomination des menaces. Un volet est généralement réservé aux menaces économiques et politiques qui planent sur la France comme la mondialisation sauvage ou le système « politico-médiatique » mais les autres sujets sont liés au communautarisme, par le biais de l'immigration massive ou du terrorisme. Nous avons donc dénombré une menace sur deux liée à l'islam dans le meeting de Lyon, deux menaces sur trois dans celui de Mirande, deux menaces - voire trois si on explicite les significations autour de la « mondialisation sauvage » - sur quatre dans celui de Metz et la totalité des menaces dans le meeting de Bordeaux, le système politico-médiatique étant cadré comme un « frein » à la mise en place de frontières et de politiques de lutte contre l'immigration ainsi que la mondialisation et donc, dans son discours, contre une expansion de l'islam. Systématiquement, plus de la

moitié des menaces sont, plus ou moins, directement liées à un problème impliquant la présence musulmane en France. Ce caractère plus ou moins direct sera explicité dans notre deuxième point.

Les menaces dans le diagnostic de Marine Le Pen

Lyon 5 février	Mirande 9 mars	Metz 18 mars	Bordeaux 2 avril
<p>1) La mondialisation économique</p> <p>2) La mondialisation djihadiste, l'immigration, le communautarisme</p>	<p>1) Le dénigrement de notre pays.</p> <p>2) Les intérêts privés de grands groupes industriels</p> <p>3) l'immigration et du communautarisme</p>	<p>1) Restaurer le référendum, proportionnel.</p> <p>2) La délinquance et le terrorisme causés par le communautarisme.</p> <p>3) La mondialisation sauvage.</p> <p>4) L'immigration massive, le communautarisme conquérant, la laïcité</p>	<p>1) L'univers politico médiatique.</p> <p>2) La mondialisation</p>

Chez François Fillon, l'islam est rendu visible au travers des menaces liées surtout à la perte d'un sentiment patriotique ou d'une fierté nationale. Ce serait l'idéologie du multiculturalisme qui viendrait abimer l'image de la Nation, laissant alors la possibilité à un « islam dévoyé » de nuire aux valeurs de la France et de réclamer des accommodements communautaristes. ¹² C'est également un « totalitarisme islamique », et non « islamiste », qui

¹² François Fillon Strasbourg 6 avril 2017, p.49

menace les intérêts sécuritaires de la France. On constate de ce fait que la menace de l'islam est rendue visible au travers de sujets relevant de l'identité nationale, de la culture française et de son histoire. On constate d'ailleurs que tous les sujets identitaires sont associés à une menace de nature islamique. De façon approximative, l'islam est donc présent dans près de la moitié des menaces sauf dans le meeting de Strasbourg où celui-ci monopolise l'intégralité de la première partie de discours, ce dernier étant dédié spécifiquement à la culture.

Les menaces dans le diagnostic de François Fillon

La Villette 29 janvier	Maison Alfort 24 février	Courbevoie 21 mars	Strasbourg 6 avril
<p>1) Ce qu'est la France. (Baptême de Clovis, droits de l'Homme, cathédrales ...)</p> <p>2) Un pays défait dans son image.</p> <p>3) Le chômage, la précarité.</p> <p>4) La Révolution numérique.</p> <p>5) Écologie</p> <p>6) Islam radical expansionniste.</p> <p>7) L'Amérique de Mr Trump</p>	<p>1) Économie, Totalitarisme e islamique, Asie</p> <p>2) L'égalitarisme mou</p> <p>3) La bureaucratie</p> <p>4) Mélenchon et Marine Le Pen</p> <p>5) Hamon</p> <p>6) Macron car pas de culture française, anti-patriote.</p>	<p>1) Le chômage, la croissance</p> <p>2) Le totalitarisme islamique.</p> <p>3) La décomposition de l'Europe</p> <p>4) Les autres candidats</p> <p>5) La France a raté sa chance.</p>	<p>1) Le tabou du patriotisme, le multiculturalisme, la remise en cause du passé.</p>

Ce qu'on observe dans le discours d'Emmanuel Macron, c'est que la menace consiste, selon lui, dans le choix entre deux extrêmes : la mondialisation sauvage, incontrôlée - incarnée

par le spectre de François Fillon - et le repli - incarné par celui de Marine Le Pen-. Le choix du repli économique est aussi, selon le candidat, celui d'un repli politique, culturel et identitaire. A ce titre, c'est le risque que la société se clive selon ses identités religieuses. C'est à ce niveau là que se situe l'islam, qui constitue, selon le candidat, dans tous les discours analysés, une catégorie de population risquant la stigmatisation et le prix de la « haine religieuse »¹³. Ce choix de la haine religieuse, pour le candidat, est d'autant plus facile à prendre que le terrorisme, et les migrations qu'il entraîne, s'accroissent. C'est donc la haine religieuse, à savoir, la haine de l'islam, elle-même entraînée par un contexte international menaçant, qui constitue une des principales menaces du candidat sur le plan politique et identitaire. Cette menace est présente dans chacun de ses discours analysés et représente approximativement la moitié du diagnostic du candidat.

Les menaces dans le diagnostic d'Emmanuel Macron

Clermont Ferrand 7 janvier	Lille 14 janvier	Lyon 4 février	Dijon 25 mars
1) Ne rien céder à la peur. Ne pas céder à la haine religieuse. 2) Les projets économiques dangereux des adversaires 3) Les injustices qui minent la société 4) L'agriculture	1) Le repli et la mondialisation sauvage. 2) L'insécurité, le terrorisme, les migrations. 3) Le travail, adapté à un siècle nouveau	1) La Révolution numérique et écologique 2) La menace terroriste et la tentation du repli, de l'extrême.	1) Le Front National, les conservateurs. 2) Une lassitude, de la colère des vieux clivages.

¹³ Emmanuel Macron, Clermont Ferrand, 7 janvier 2017

Dans le discours de Benoît Hamon, les attaques terroristes sont une menace dans le sens où elles remettent en cause la diversité des origines de la France et notamment des origines religieuses de la France et nuisent à un projet collectif qui est censé inclure la communauté musulmane. La menace est donc de remettre en cause un projet incluant diverses religions, et plus spécifiquement l'islam. Ce qu'il y a de dangereux pour Benoît Hamon est alors le terrorisme, qui attaque directement notre projet de société, mais aussi de céder à la tentation de la haine et du repli en n'ayant pas les bonnes réactions collectives et en accordant ainsi du crédit à l'extrême droite.

Les menaces dans le diagnostic de Benoît Hamon

19 mars Bercy	19 avril Paris	21 avril Carmaux	11 avril Villeurbanne
1) Le contexte international et national défavorable. 2) Les attaques terroristes. 3) Les mauvaises réactions collectives à ces attaques. 4) Ce qu'est la gauche, son héritage.	1) L'extrême droite, le Front National, les déclinistes, les réactionnaires. 2) L'intégrisme religieux, le terrorisme islamiste. 3) Les élites. 4) La passivité citoyenne.	1) Les terroristes qui cherchent à créer un « choc des civilisations ». 2) Les extrêmes.	1) Le choix de Marine Le Pen. 2) Le risque de stigmatisation des banlieues populaires. 3) La reproduction sociale et les inégalités de naissance. 4) La façon de représenter l'islam aujourd'hui. 5) Les politiques libérales et l'austérité.

Le cas de Jean-Luc Mélenchon est particulier et se démarque nettement des autres candidats de par l'absence presque complète de représentation de l'islam. De plus, ce dernier ne semble pas suivre la structure des discours commune aux autres candidats puisque ces discours ne sont, pour trois d'entre eux, pas divisés en deux parties qui sont le diagnostic d'abord puis le pronostic. Le candidat structure ses discours par thèmes puis intègre, en leurs seins, des éléments de représentations puis des solutions. Nous tirerons les conséquences de

cette absence de représentation de l’islam dans la partie suivante. Nous n’inclurons pas son discours cependant dans les logiques comparatives entre les candidats. Celui-ci fera l’objet d’une attention particulière et spécifique à la fin des deux parties.

Les menaces/solutions dans les discours de Jean Luc Mélenchon

8 janvier	5 février Lyon	18 mars République	9 avril Marseille
1) Le capital 2) Les conditions de travail	1) Les autres candidats 2) Il faut du déagisme 3) Contre le libre échange 4) Diplomatie avec la Russie 5) L’humanité universelle 6) L’école pour tous 7) Allocations d’études 8) Financer la culture 9) Taxer les GAFA 10) Ecologie, énergies renouvelables	1) Le capital, l’extrême droite et sa nation ethnique, la monarchie présidentielle. 2) Établir la laïcité dans les régimes concordataires 3) Diplomatie de paix.	1) L’extrême droite 2) Le libre échange 3) La guerre généralisée au Moyen Orient 4) Contre l’unilatéralisme 5) Economie décarbonnée 6) Partage des richesses. 7) Vertu en politique 8) Une France métissée. 9) Venir en aide à nos voisins.

Dans tous les discours, exceptés ceux de Jean Luc Mélenchon, une représentation de l’islam est présente dans plus de la moitié des cadrages. On constate, qu’elle est, la plupart du temps, placée en début de discours et est présente dans ce qui sont censés représenter des menaces. Sa simple présence dans plus de la moitié des menaces, voir la totalité pour certains - Benoît Hamon et Marine Le Pen - , fait qu’il acquiert une importance de premier ordre dans la construction du discours et la raison d’être du discours. Le rôle du meeting politique est de représenter les problèmes que connaît le pays et d’en faire découler des solutions à apporter. Le rôle du meeting politique est également de construire une représentation et une idée de la France, de ce qu’elle est et de ce qu’elle doit être (Labbé, 2012). Le fait que l’islam, plus qu’aucune autre religion, soit présent dans la partie qui consiste à énumérer les menaces qui

pèsent sur le pays doit déjà nous interpeller sur l'importance qu'il a acquise dans la construction discursive de l'identité nationale française.

Le deuxième point nous éclaire maintenant sur la façon dont la représentation de l'islam est présente, par quels discours ? Grâce à quelles significations ? Avec quels thèmes est-elle associée selon les différents candidats ?

4.2. Les discours sur l'islam dans le diagnostic des meetings

Dans cet extrait, nous détaillerons la façon dont les candidats cadrent leurs menaces et donnent de ce fait une représentation de l'islam. Nous procéderons par candidat, dans une logique de comparaison. François Fillon et Marine Le Pen seront, pour la représentation similaire de l'islam qu'ils donnent, rassemblés dans une partie commune. Les représentations de Benoît Hamon et d'Emmanuel Macron seront ensuite analysées et comparées dans deux parties distinctes. Les discours de Jean Luc Mélenchon feront l'objet d'une partie à part.

4.2.1. François Fillon et Marine Le Pen dans le diagnostic

François Fillon et Marine Le Pen, bien que représentants des partis différents, ont été regroupés pour la similarité des représentations de l'islam qu'ils peuvent donner dans leurs discours. Certaines subtilités seront tout de même mises en avant.

4.2.1.1. L'islam menaçant de François Fillon et Marine Le Pen

A la fois chez François Fillon et Marine Le Pen, l'islam est représenté comme une conséquence néfaste d'un rabaissement identitaire et patriotique. Ce rabaissement et ce dénigrement sont incarnés, dans leurs discours, en parti par les affirmations d' Emmanuel Macron sur le fait que la culture française n'existe pas en tant que telle mais bien que plusieurs cultures constituent la culture en France ainsi que la France est coupable, par la colonisation

qu'elle a mené, de crimes contre l'humanité.¹⁴ Le risque de ces discours constitue, selon les deux candidats, qu'un islam, représenté comme « dévoyé voulant notre mort » par François Fillon ¹⁵ , réclame des revendications qualifiées de communautaristes, profitant alors de son statut de victime et de son droit à la liberté religieuse qu'il serait supposé mériter.¹⁶

Pour Marine Le Pen, cette menace communautariste, qui serait directement issue d'un manque de patriotisme de la part des responsables politiques, est caractérisée d'abord par son entrave au principe de laïcité dans certaines zones de par l'instauration de ses propres lois politico-religieuses. Ainsi, c'est l'égalité entre hommes et femmes qui en subirait les conséquences directes. Ce communautarisme réclamerait par exemple des accommodements religieux, que ce soit dans l'espace public, par le port du voile intégrale, ou sur les lieux de travail, en voulant introduire des salles de prière. De plus, il amènerait à construire ce qu'elle nomme des « mosquées-cathédrales »¹⁷, signe de la menace qu'il fait peser sur le patrimoine culturel chrétien de la France, et abriterait en son sein le fondamentalisme islamiste. C'est par cette confusion, que des accommodements religieux ou des revendications sont représentés et confondus avec une idéologie relevant d'un islam radical politique contraire à ce que serait l'identité de la France :

« Nous ne voulons pas vivre sous le joug ou la menace du fondamentalisme islamiste. Il cherche à nous imposer pêle-mêle: la contestation de la mixité dans les lieux publics, le voile intégral ou non, des salles de prières dans les entreprises, des prières de rues, des mosquées cathédrales, la soumission de la femme interdite de jupe, de travail ou de bistro. Cela, aucun Français, aucun républicain, aucune femme attachée à sa dignité et à sa liberté ne peut l'accepter. »¹⁸

Au-delà d'un aspect culturel et sécuritaire, la menace communautariste est également confondue par les deux candidats avec le risque terroriste. François Fillon parle, dans la plupart de ses discours analysés, d'un « totalitarisme islamique » et non d'un « totalitarisme islamiste » qu'il laisserait se développer, qui, rien que par sa formule, relie l'islam au totalitarisme et au

¹⁴ François Fillon Maisons-Alfort 24 février 2017, p.22

¹⁵ François Fillon Strasbourg 6 avril, p.42

¹⁶ Ibid

¹⁷ Marine Le Pen, Lyon, 5 février 2017, p.59

¹⁸ Marine Le Pen, Lyon, 5 février 2017, p. 60

terrorisme. Marine Le Pen évoque la sécurité, à la fois au quotidien et ce qu'elle nomme sa «forme ultime», le terrorisme. Ainsi, dans leurs discours, c'est le même fondamentalisme qui réclame des accommodements et qui tue par attentats. Voilà pourquoi son expansion serait une menace pour la France qu'il s'agirait d'arrêter.¹⁹ De plus, pour Marine Le Pen, c'est le même fondamentalisme, engendré par le communautarisme, qui nuit à la fois à la sécurité quotidienne des français par la délinquance et par le terrorisme islamiste, discours qu'on retrouvera également chez François Fillon en deuxième partie de meeting sur lequel on s'attardera alors.

Ainsi, l'islam, est perçu par les deux candidats comme un risque. Un risque qui s'exprimerait par des individus qui vont passer de revendications communautaristes à des actes violents de terrorisme. Dans les discours analysés, c'est ce que deviendrait inévitablement l'islam en France si jamais la « fierté nationale » française était abimée. La reconnaissance, à la fois, de la colonisation comme crime contre l'humanité ainsi que des identités multiculturelles qui construisent l'identité du pays, favoriserait grandement ce risque d'usure patriotique en constituant une sorte d'auto-dénigrement et « d'aplatissement culturel »²⁰.

Ce que nous postulons ici, au regard de principes théoriques de l'analyse de discours poststructuraliste, (Laclau et Mouffe, 1985 ; Torfing, 2005 ; Mottier, 2005), est que derrière ces représentations de l'islam par le communautarisme, des accommodements religieux, du fondamentalisme islamiste ou encore du terrorisme, se cache le besoin de maintenir une identité par la construction d'un *antagonisme social* permettant ces discours. Selon François Fillon, si le patriotisme faiblit, que l'histoire est entachée, alors se développera un islam dévoyé, représenté comme mortel à la fois pour l'intégrité physique des français mais aussi pour leur identité et mode de vie.

4.2.1.2. *L'exclusion de l'islam à la fois de la culture française mais aussi du récit national.*

L'islam est représenté par des processus discursifs visant à le rendre barbare et à faire de lui la même menace que le terrorisme. Quand les candidats parlent d'islam radical, c'est bien une représentation de l'islam qui en découle. L'amalgame ainsi créé entre islam et islam radical,

¹⁹ Marine Le Pen, Metz, 18 mars 2017, p.132

²⁰ François Fillon, Strasbourg, 6 avril 2017, p.48

il devient impossible de lui concéder quoi que ce soit, y compris une reconnaissance historique liée à la blessure colonisatrice ainsi qu'à une possible participation culturelle dans la composition de l'identité nationale. Au final, c'est bien l'islam, représenté au travers de l'islam radical, communautariste, puis terroriste qui est brandi pour ne pas concéder quoi que ce soit d'une « fierté nationale » historique. La « repentance anti-française »²¹, qui consisterait à entacher l'histoire de France comporte en elle le danger d'une invasion de l'islam. Il est d'ailleurs important de soulever ici le fait que ce n'est pas d'une invasion des « ex-colonisés » que les deux candidats de la droite et de l'extrême droite craignent mais bien d'un islam trop revendicatif, signe que c'est bien leur identité religieuse qui poserait problème, ce qui vient corroborer les propos de Noémi Michel (2017) sur un « racisme anti-musulman(e) » venant s'inscrire dans une historicité coloniale.²²

Marine Le Pen et François Fillon refusent donc des discours, énoncés par Emmanuel Macron, visant à, d'une part, qualifier la colonisation française de crime contre l'humanité ainsi que celui qui consiste à dire que la France serait, d'autre part, constituée par plusieurs cultures ; refus justifiés en raison de l'opportunité revendicative que cela pourrait laisser à un islam représenté comme « dévoyé » comme en témoigne explicitement un extrait du discours de François Fillon à Strasbourg :

« Comment se reconnaître dans une histoire dont on vous dit qu'elle n'a rien produit, sinon des crimes contre l'humanité? Ce type de discours qui condamne notre héritage commun est irresponsable. Pire, il a fait de nous la proie idéale de l'islamisme radical, qui a bien compris que c'était le talon d'Achille de l'occident. »²³

C'est dans le même registre que Marine Le Pen affirme à Lyon :

« Pour progresser, l'islamisme radical brandit une prétendue islamophobie, en trouvant chez les professionnels de la repentance antifrançaise, chez les islamo-gauchistes, chez

²¹ Marine Le Pen Lyon 5 février, p.55.

²² Le terme de « racisme anti-musulman » peut d'ailleurs avoir le désavantage de ne pas saisir la « multidimensionalité des formes d'oppression qui touchent les musulmans », notamment celles qui s'inscrivent dans l'histoire des croisades et du rapport à la chrétienté dans les sociétés occidentales.
<https://www.jetdencre.ch/avec-noemi-michel>

²³ François Fillon, Strasbourg, 6 avril 2017, p. 42

les tiers-mondistes nostalgiques, chez les bobos ou parfois même chez certains juges un soutien irresponsable. »²⁴

Dans cet extrait, Marine Le Pen articule clairement le lien qu'elle et François Fillon élaborent de façon générale entre ce qui est considérée comme un discours de repentance vis à vis de l'histoire de France et l'expansion d'un islam radical. L'islamophobie et le discours de repentance sont d'ailleurs mis sur le même plan, ce qui a pour but de décrédibiliser toute dénonciation du passé colonial de la part de ceux qui représentent l'islam en France. De façon générale, toute revendication sur la base d'une « prétendue islamophobie » est décrédibilisée et confondue avec celle d'un islamisme radical dans la mesure où les deux candidats n'y font pas de différence dans leurs discours. L'islamisme radical, ou le « fondamentalisme islamiste » sont en effet affiliés à toute demande d'accommodements religieux. La visibilité d'une pratique de l'islam devient de ce fait la preuve d'un radicalisme religieux :

« Le fondamentalisme islamiste nous agresse chez nous par le harcèlement calculé des résistances républicaines, par des exigences incessantes, par des demandes d'accommodements dont aucun ne peut être, pour nous, raisonnable et donc envisageable. »²⁵

L'implication, en terme de représentation de l'islam qui en résulte, est d'abord l'exclusion de possibilités de revendications politiques que le qualificatif de « crime contre l'humanité » lui laisserait. Aussi, c'est donc une exclusion des ex-colonisés de participer à l'élaboration d'un récit national et de ses dénominations sous prétexte qu'ils soient de confession musulmane. De plus c'est bien d'une exclusion culturelle qu'il s'agit lorsque les candidats refusent à admettre la pluralité culturelle qui compose la France.

Afin de justifier un tel discours rendant l'islam exclue de toute participation politique et culturelle, les deux candidats ont la conviction que l'identité française est d'abord constituée par un héritage chrétien - d'où l'importance des allusions aux racines chrétiennes de la France dans le discours de François Fillon spécifiquement - et que celui-ci ne peut être réécrit :

²⁴ Marine Le Pen, Lyon, 5 février, p. 67

²⁵ Marine Le Pen, Lyon, 5 février 2017, p.64

« C' est la même France , *du baptême de Clovis* à la déclaration des droits de l' Homme. C' est la France des *cathédrales* et des barricades de Paris. C' est la France des rois et des sans culottes.»²⁶

Cet héritage devrait alors, dans leurs discours, être aimé, continué, respecté.

« L' idéologie que je combats est plus pernicieuse. Elle prône le déni de soi et, pour certains, la haine de soi. Elle voit dans notre culture un accessoire honteux, dangereux. Elle a pour nom, multiculturalisme, qui est en réalité un aplatissement culturel .Depuis 35 ans, cette idéologie nous mine de l' intérieur. Elle a culpabilisé ceux qui se sentaient patriotes. Elle leur a fait croire qu' aimer leur pays, c' était exercer une forme de rejet des autres. Que ce sentiment était honteux, qu' un pays, ce n' était rien d' autre qu' un agrégat d' individus .Ce discours pénitentiel, je n' en veux plus! Il fait douter les Français d' eux-mêmes. Il les fait douter de l' avenir de leur nation. Je dénonce cette idéologie, ce nihilisme qui ne porte aucun progrès collectif, qui tue les âmes. Comment peut -on s' intégrer à un pays dont on dit qu' il n' a pas de culture et pas d' identité ? »

Mais surtout il ne devrait pas, selon les deux candidats, être entaché par des processus d' inclusion d' autres cultures, perçues comme inévitablement communautaristes :

« Lorsque nous avons reculé devant des revendications communautaires au nom d' un prétendu droit à la différence, nous avons été infidèles à nous-mêmes, infidèles à la citoyenneté, infidèles à l' égalité, à la fraternité . Car par-delà nos origines, nos religions, nos régions, nous sommes d'abord et avant tout, français. »²⁷

Ces autres cultures en représentent une seule, que François Fillon et Marine Le Pen semblent avoir choisi pour ennemi mortel, l' islam.

Dans leurs discours, la place des musulmans en France devrait être culturellement invisible et effacée, même d' une vision de l' histoire, qui ne devrait, par aucuns moyens, ne leur laisser la possibilité d' une quelconque revendication politique liée à cette histoire en question. La possibilité d' une expression culturelle et politique est annihilée sous prétexte qu' elle mènerait inévitablement au pire. C' est donc bien par un discours extrême, jouant sur la peur,

²⁶ François Fillon, La Villette 29 janvier 2017, p.5

²⁷ François Fillon, Strasbourg, 6 avril 2017, p. 47

que les deux candidats ambitionnent d'annuler la possibilité d'une ouverture culturelle et politique.

4.2.1.3. Interprétation sur les conditions de possibilités: un discours hérité d'une vision coloniale.

Le fait d'exclure discursivement l'islam, à la fois d'une participation culturelle mais aussi politique en l'empêchant de potentiellement pouvoir revendiquer une forme de réparation sur la base d'une blessure historique peut être interprété comme le prolongement d'une rhétorique colonialiste. C'est d'abord la non prise en considération de la culture considérée comme « autre » qui nous interpelle puis le refus de considérer l'acte de colonisation comme néfaste. C'est cette double exclusion qui peut être interprétée au regard du discours de « mission civilisatrice » (Constantini, 2008).

L'exclusion culturelle de l'islam qui s'opère dans les discours des deux candidats peut en effet faire écho à une déclinaison de la rhétorique de la « mission civilisatrice » consistant à considérer la culture française comme supérieure, donc non sujette à être reconfigurée et constituée par d'autres cultures représentées, implicitement comme inférieures et barbares. Ne pas considérer une population, pourtant de citoyenneté française, comme apte à participer à l'entreprise de culture collective fait référence à un discours consistant à séparer les citoyens ayants-droits des citoyens passifs ou de « seconde zone » et à instaurer une forme de domination culturelle institutionnelle (Lapeyronnie, 2005, p 210). Ces discours se situent certes dans un contexte français de différentiation de la sphère religieuse et publique (Birnbaum, 2011) mais excluent spécifiquement une religion d'une identité, elle-même basée sur des racines chrétiennes.

La non acceptation d'un discours qualifiant la colonisation de crimes contre l'humanité est aussi une forme d'exclusion en terme de légitimité revendicative que cela laisserait aux ex-colonisés, alors potentiellement musulmans. Mais cette non-acceptation fait surtout référence à un autre discours qui n'accepte pas de revisiter l'histoire de France et notamment l'histoire coloniale, ce qui serait considéré comme de la « repentance »²⁸. L'argumentaire des différentes personnalités politiques pour défendre la loi de 2005 qui disposait notamment sous son article

²⁸ Marine Le Pen, Lyon 5 février 2017, p.60

4 que « les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord... »²⁹ allait dans le même sens (Michel, 2008). Ne pas accepter l'idée que la France ait pu commettre des crimes contre l'humanité, c'est au moins persévérer dans l'idée que la colonisation n'a pas été si mauvaise. Le refus de l'excuse, perçue comme une repentance, s'approche alors du récit de « mission civilisatrice ».

4.2.2. Benoît Hamon dans le diagnostic

Les discours de Benoît Hamon sur l'islam apparaissent à première vue comme une prise de défense à son égard. Il sera montré dans cette partie comment le candidat, par cette prise de position, finit par reproduire une vision de l'islam similaire à celle de ses deux concurrents de droite.

4.2.2.1 La menace de l'extrême droite et du terrorisme sur le projet républicain de Benoît Hamon

Les deux principales menaces qu'évoque Benoît Hamon sont de l'ordre du terrorisme d'une part et de l'extrême droite de Marine Le Pen d'autre part. Toutes les deux sont représentées comme menaçant le projet du candidat qui est celui du vivre ensemble. Le terrorisme est une menace dans le discours de Benoît Hamon dans la mesure où il essaye d'empêcher la cohabitation des populations d'origines diverses. Ces origines diverses sont principalement les religions. Ce qui importe le plus dans le projet de Benoît Hamon concerne donc la menace que fait peser le terrorisme sur la cohabitation des religions mais plus particulièrement de l'islam avec les autres religions :

« Ils n'aiment pas que des musulmans, et avec eux des chrétiens, des juifs, des athées puissent vivre en paix (...) Le Choc des civilisations n'a pas eu lieu, alors ils veulent le provoquer. Où? Dans ce vieux pays chrétien, gallo-romain, qui compte aussi le plus grand nombre de juifs en Europe, 5 ou 6 millions de musulmans, où la moitié du pays est athée, où l'on peut parler le yiddish et le gascon, le basque et le wolof, le mandarin

²⁹ Loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, article 4.

et le breton, tout en aimant vivre ensemble : le génie français voilà ce qu'ils détestent ! ».³⁰

C'est une confrontation entre occident et islam que le candidat redoute sur le sol français. C'est en tout cas le sens qu'il donne à l'action terroriste, comme en témoigne l'expression « choc des civilisations », issue de Samuel Houghton (1995) et faisant référence à une guerre entre les civilisations islamiques et occidentales.

La deuxième menace qui structure la première partie de discours du candidat représente le Front National, l'extrême droite de Marine Le Pen, qui profite alors de cette menace terroriste, selon le candidat, pour étendre son influence politique à l'encontre de la république. Le Front National et le terrorisme représentent la même menace et ont un objectif commun dans son discours: la division communautariste en fonction des origines. Cette division concerne explicitement les musulmans d'un côté, les non musulmans de l'autre:

« ça suffit la perte des repères , la confusion idéologique entretenue par les adversaires de la République, le dévoiement des mots, comme le beau mot de laïcité détourné par Marine Le Pen contre les musulmans, alors qu'elle est entourée d'intégristes tous plus anti-républicains les uns que les autres. »³¹

C'est cette confusion volontaire que le candidat entretient lors des quatre discours analysés entre terrorisme et extrême-droite car, dans son discours, tous les deux menacent le visage de la république et plus particulièrement la cohabitation de l'islam avec les non-musulmans :

« Moi je n'accepte plus ce poison du racisme , du communautarisme , de l'intégrisme, de ces anti-Lumières, qu'ils s'appellent Marine Le Pen, Tariq Ramadan, Zemmour, ou Dieudonné, qui veulent revenir sur des siècles de progrès des Lumières, qui combattent aussi violemment Voltaire qu'ils insultent Christiane Taubira. »³²

« Je refuse de baisser la tête face à l'extrême-droite , qui est aux portes du pouvoir ! L'extrême droite dont les idées tuent , qui forme un couple infernal avec l'intégrisme

³⁰ Benoît Hamon, Carmaux 21 avril 2017, p.94

³¹ Ibid, p. 96

³² Ibid, p. 95

religieux , avec le terrorisme islamiste , d'ailleurs ils détestent autant Charlie (...) ils détestent la presse libre , ils détestent les droits des femmes , ils détestent la laïcité , ils détestent les libertés. »³³

Benoît Hamon place donc, au centre de son projet, deux menaces qui sont représentées comme remettant en cause la présence musulmane en France. D'une part le communautarisme, perçu comme intégrisme puis terrorisme islamiste qui ont alors, dans son discours, comme objectif de créer un « choc des civilisations »³⁴. D'autre part, l'extrême droite de Marine Le Pen et d'autres réactionnaires qui veulent en profiter pour attiser les tensions existantes.

On peut donc affirmer que Benoît Hamon fait de la défense de la présence de l'islam en France un enjeu central et déterminant dans l'élaboration de son discours.

C'est donc au travers de ces deux menaces que l'islam est représenté par le candidat comme pris à parti par des antirépublicains qui souhaiteraient l'exclure et nuire à son projet d'intégration dans la république. L'islam acquiert de ce fait une position centrale puisqu'il est représenté comme un fondement de l'identité Nationale. La cohabitation de l'islam avec les autres, c'est en effet le « visage de la république », « son plus beau visage »³⁵, selon Benoît Hamon, que les terroristes et l'extrême-droite essayent d'attaquer et de détruire. Et c'est ce visage qu'il s'agirait de préserver pour le candidat.

L'islam est donc représenté comme faisant parti de la république, une république qui tire sa force d'une pluralité religieuse. L'islam est également représenté comme une condition de l'unité nationale qui doit être défendue. Non pas pour la dignité des personnes qui composent l'islam mais bien pour le fait que son intégrité soit une condition de la coexistence entre les composantes culturelles de la France. Alors que François Fillon et Marine Le Pen stigmatisent l'islam comme lui-même responsable de ses dérives communautaristes, fondamentalistes et terroristes, en faisant de celui-ci une menace, Benoît Hamon le désigne comme une population utilisée par le terrorisme et l'extrême droite dans le cadre de projets de divisions nuisibles pour l'identité nationale. L'islam est présent dans les deux cas, mais de façon différente. Deux camps s'opposent pour l'instant très clairement puisque quand certains essayent d'en faire un ennemi

³³ Benoît Hamon, Paris, 19 avril 2017, p. 88

³⁴ Benoît Hamon, Carmaux 21 avril 2017, p.94

³⁵ Benoît Hamon, Bercy 19 mars 2017, p.67

ou un antagonisme, l'autre essaye de l'inclure dans un projet désigné de républicain. Nous verrons que cette inclusion implique alors une définition de ce que doit être l'islam en France.

4.2.2.2. Définir l'islam pour Benoît Hamon

C'est donc au travers de ces menaces, que se dessine une certaine définition de l'islam par Benoît Hamon et des personnes qui le représente. C'est véritablement durant le meeting de Villeurbanne que le candidat explicite ses propos. Cette représentation est importante car c'est elle qui nous aide à comprendre le sens des menaces et de leurs raisons d'être. Cette représentation, c'est celle qui va permettre à l'islam de rentrer dans le cadre républicain de Benoît Hamon. Le musulman est donc présenté comme désirant être perçu de façon anonyme, sans prendre en compte la particularité qui pourrait être la sienne. Benoît Hamon dresse de ce fait un discours sur l'identité musulmane qui construit ce que les musulmans sont et désirent être. C'est ainsi que la marche « pour l'égalité et contre le racisme » de 1983 est bien une marche « pour l'égalité » et non une marche pour des accommodements ou une prise en compte de leurs religions ou identités particulières :

« Cette marche avait un mot d'ordre : pour l'égalité contre le racisme. En arrivant à Paris elle était rebaptisée par les communicants : marche des beurs. Finalement le joli petit concept marketing qui ramenait des hommes et des femmes qui vivent dans des quartiers qui voulaient dire que leur père et leur mère avait du se taire un peu trop ils étaient déjà ramenés à quoi? à quoi? à leurs origines, et comme pour faire tendance il fallait transformer arabe en verlan c'était beur. Ils étaient ramenés à une identité qu'ils n'avaient pas revendiqué, ils avaient dit, nous voulons l'égalité, citoyen français comme tout le monde. Nous, nous refusons le racisme en France. Qui peut accepter cela ? ». ³⁶

C'est dans la même logique qu'il incite les français d'origines étrangères à revendiquer un héritage français :

³⁶ Benoît Hamon, Villeurbanne 11 avril 2017, p.100

« Alors, sachez d' où vous venez. Revendiquez fièrement l' héritage de Montaigne et de Rabelais, de la Boétie et de Castellón. De tous ces penseurs qui, dès le 16ème siècle, ont célébré les libertés, la tolérance, les échanges et les mélanges, qui font la singularité de la France ». ³⁷

Même si l'islam n'est pas explicitement représenté dans cette affirmation, le sujet évoqué précédemment par le candidat était cadré autour de l'islam. C'est donc implicitement aux musulmans que s'adresse ce message visant à définir leurs motivations et à les caractériser comme descendants d'une histoire française et non de ce qui pourrait être la leur, si elle était différente.

C'est aussi durant le meeting de Villeurbanne que l'équipe de campagne du candidat fait passer un extrait vidéo dans lequel on voit plusieurs témoignages censés représenter la diversité des visages et des parcours qui composent la France. Parmi ces témoignages, se tient celui d'une personne expliquant qu'elle se sent française et rien d'autre, et ce malgré le fait qu'elle détienne la nationalité marocaine. L'interviewé affirme même oublier de dire qu'il est marocain sous prétexte qu'il « est fier d'être français » et que « ce pays n'a rien d'un pays quelconque » ³⁸. Cet extrait conforte la position du candidat en matière d'identités particulières, lesquelles ne sont pas encouragées. Avec ce témoignage censé montrer les différents visages de la France, la demande qui est faite à la personne venant d'ailleurs est d'abandonner ses racines pour celles de son nouveau pays. C'est aussi durant ce meeting que le candidat explique être allé se promener dans les quartiers et avoir compris ce que voulaient les personnes rencontrées, qu'on les traite et qu'on parle d'elles comme des citoyens français et rien d'autre. ³⁹En cela, les personnes constituant l'islam sont représentées comme n'ayant aucune histoire particulière à part celle commune avec tous les citoyens.

³⁷ Benoît Hamon, Bercy 19 mars 2017, p.78

³⁸ Benoît Hamon, Villeurbanne 11 avril 2017

³⁹ Ibid

4.2.2.3. Définir le projet qui va légitimer ce « diagnostic »

C'est ensuite avec un discours axé sur une représentation de la Révolution française que le candidat essaye de faire correspondre sa vision de l'islam de France :

« Vous êtes les descendants des Patriotes qui ont un beau jour de 1789 proclamé aux yeux du monde que les hommes naissent libres et égaux et que tel devait être notre horizon commun. »⁴⁰

« Moi je n'accepte plus ce poison du racisme, du communautarisme, de l'intégrisme, de ces anti-Lumières, qu'ils s'appellent Marine Le Pen, Tariq Ramadan, Zemmour, ou Dieudonné, qui veulent revenir sur des siècles de progrès des Lumières, qui combattent aussi violemment Voltaire qu'ils insultent Christiane Taubira ». ⁴¹

C'est ainsi, dans son discours, parce que nous sommes issus de la Révolution, des droits de l'homme, des lumières, que nous devons accepter l'islam de France. On peut également remarquer un vocabulaire lié aux représentations de la Révolution française au travers des différents discours comme « citoyens », « anticlérical », « 1789 », « lumières ». Alors que François Fillon et Marine Le Pen utilisent un discours judéo-chrétien pour justifier l'incompatibilité de leur représentation de l'islam avec la république française, Benoît Hamon utilise l'héritage de la Révolution française et des lumières pour justifier un projet d'unité qui les inclus. Cette inclusion se fait cependant au prix de leur invisibilité, rendue nécessaire par le projet du candidat.

4.2.2.4. Le discours qui sous-tend cette représentation d'un islam invisible

Benoît Hamon représente donc un islam « intégré », sans revendications particulières autres que celle d'être considéré comme citoyen français. Cette représentation ne s'arrête pas à la simple égalité mais définit par ce biais ce que doivent être les musulmans qui composent cet

⁴⁰ Benoît Hamon, Bercy 19 mars 2017, p.78

⁴¹ Benoît Hamon, Carmaux 21 avril 2017, p.95

islam pour pouvoir être compatible avec le projet du candidat Benoît Hamon. Au regard du discours énoncé par ce dernier, la demande qui est faite aux musulmans est d'abandonner leurs identités particulières et de rentrer dans une logique dans laquelle la seule chose qu'ils peuvent légitimement réclamer constitue l'égalité. Non pas une égalité en matière de pratiques religieuses adaptées à leurs besoins mais une égalité dans laquelle ils peuvent oublier leurs origines, leur histoire particulière, leurs identités pour se réclamer d'un héritage français, axé sur les valeurs de la Révolution française.

Nous considérons ici, que ce discours contribue ou, du moins, ne contredit pas la « logique de nostalgie et de fierté » (Michel, 2008, p 12) avancée par François Fillon et Marine Le Pen et perpétue alors un discours colonialiste, et ceci pour deux raisons liées à l'explication de ce qui est représenté comme problèmes -Terrorisme et extrême droite -.

D'une part, en prenant la défense des musulmans en les représentant à sa manière. Mais c'est bien la dilution culturelle et identitaire que Benoît Hamon recommande implicitement aux musulmans de France, ce qui suppose que le problème reste le même que représenté par François Fillon et Marine Le Pen : un islam revendicatif de droits particuliers liés aux spécificités de ses pratiques. L'islam est donc toujours perçu comme un problème dans la mesure où le *schéma narratif* est similaire à celui justifié par un discours colonialiste niant les cultures particulières pour privilégier une culture figée dans un héritage historiquement et discursivement formé. Même si cet héritage en question diffère sensiblement de celui proposé par François Fillon et Marine Le Pen - héritage chrétien pour Fillon et Le Pen, valeurs de la Révolution et des lumières pour Hamon -, cela ne change pas l'axe d'évaluation de l'islam- qui est un problème quand il commence à être revendicatif, visible - et donc le schéma narratif qui en découle. On peut donc avancer que Benoît Hamon, en essayant de présenter une version « admissible » de ce qu'est l'islam, nous révèle en même temps son adhésion à un discours consistant à avancer ce qu'un islam « inadmissible » serait, chose que font très bien François Fillon et Marine Le Pen en rendant non recevable les demandes d'accommodements et une participation culturelle à l'identité nationale. Autrement dit, Benoît Hamon n'inclut pas, dès lors qu'il pose les conditions d'admissibilité de l'islam, une participation culturelle de ces derniers au projet collectif puisque ce même projet collectif est déjà historiquement et discursivement figé, et qu'il doit être revendiqué par les musulmans, sans prendre en compte leur identité particulière et donc leur culture. Ce qui ne contredit pas le discours de François

Fillon et Marine Le Pen quand ils rejettent la possibilité du pluralisme culturel qui constitue ce qu'est la culture en France avec un discours consistant à les rendre incompatible.

D'autre part, c'est la rhétorique qui consiste à représenter comme menace les discriminations et stigmatisations car nuisibles au projet collectif et non aux musulmans eux-mêmes, qui nous interpelle ici. Le candidat parle en effet d'un « choc des civilisations »⁴², d'une guerre qui dresserait les uns contre les autres, d'un projet républicain d'unité qui se verrait alors menacé, sans finalement, évoquer l'indignité morale de la nature des attaques, des tentatives de stigmatisation et de discrimination de la communauté musulmane, notamment de la part du Front National de Marine Le Pen. Par ce discours, le candidat ne remet pas en cause la vision colonialiste composant les attaques discriminantes de ses adversaires et ce que cela produit sur les personnes concernées en matière de dignité mais se contente de décrire le chaos sociétal qu'elles engendreraient. Ce discours semble alors aller dans le sens de ce que Noémie Michel (2008, p.12) représente comme un « retour *non critique* du fait colonial au sein des pratiques et des discours contemporains ». Autrement dit, un argumentaire contredisant certes des ambitions colonialistes de stigmatisation et de discriminations mais avec une posture dotée d'une « faible conscience postcoloniale »(Michel, 2008), qui, finalement, n'invalide pas l'essence même des attaques et finit même par les valider indirectement.

Dans les deux cas, Benoît Hamon ne remet pas en cause le discours qui consiste à effacer culturellement l'identité islamique des personnes musulmanes ainsi que la nature en elle-même des attaques discriminantes et stigmatisantes, ce qui rend son schéma narratif compatible avec celui de ses adversaires, que sont Marine Le Pen et François Fillon et avec un « retour du fait colonial en France »(Michel, 2008).

⁴² Benoît Hamon, Carmaux, 21 avril 2017, p. 94

4.2.3. Emmanuel Macron dans le diagnostic

Les représentations d'Emmanuel Macron concernant l'islam sont partiellement similaires à celles de Benoît Hamon. Nous expliquerons ensuite comment elles peuvent s'en éloigner et constituer une rupture par rapport aux trois autres candidats dans cette analyse.

4.2.3.1. L'islam comme condition du rassemblement

Chez Emmanuel Macron, les menaces présentes dans la partie « diagnostic » du discours sont plus variées et peuvent aussi bien concerner le programme économique des adversaires que la Révolution numérique ou les inégalités de territoire. Cependant, deux menaces semblent à première vue similaires à celles de Benoît Hamon avec toutefois quelques particularités propres au candidat. On retrouve alors le discours qui consiste à placer la menace sur le Front National ainsi que le terrorisme. C'est toujours l'articulation des deux phénomènes qui s'accroissent mutuellement qui crée la menace de la haine de l'autre et de la division :

« Une lutte contre le crime terroriste absolu, contre un islamisme terroriste et radical qui abîme notre pays, qui l'abîme parce qu'il *conduit certains à confondre tous les sujets*, et à vouloir par ce truchement attaquer une partie des Françaises et des Français en raison de leur religion. » ⁴³

« Le piège que nous tendent nos ennemis, c'est celui de la haine, de la fracture, du repli sur soi. Qu'attendent celles et ceux qui nous attaquent? Que nous ayons peur, que nous nous replions, que les quelques-uns qui tuent nos frères nous fassent nous diviser entre nous et conduisent à un malheur encore plus profond » ⁴⁴.

C'est la même menace du « choc des civilisations » que celle qu'évoquait Benoît Hamon. Cependant, il n'y a pas de projet historique auquel se rattacher véritablement dans le discours d'Emmanuel Macron. Le projet se veut être représenté comme « Révolutionnaire » et novateur

⁴³ Emmanuel Macron, Clermont-Ferrand, 7 janvier 2017, p.4

⁴⁴ Emmanuel Macron, Lille, 14 janvier 2017, p. 27

dans l'objectif de se différencier de la vieille politique dont les français sont las⁴⁵ et de créer les conditions d'un large rassemblement politique entre la droite et la gauche. De ce fait, il n'y a pas de définition de ce que doit être l'islam ou de ce qu'il est pour pouvoir être intégré dans un projet spécifique comme c'était le cas dans le discours de Benoît Hamon. Il y a bien une représentation de l'islam mais celle-ci, bien que similaire par la menace de division qu'elle engendre par sa stigmatisation, est différente par la relation qu'elle entretient avec le projet du candidat, qui se caractérise par l'absence de sa définition.

La menace est donc similaire, c'est celle de la division entre musulmans et les non-musulmans suscitée par le terrorisme et l'extrême droite. Le discours qui sous-tend cette menace est cependant différent et spécifique au candidat Emmanuel Macron puisque celui-ci se caractérise par l'absence d'une définition de ce qu'est ou de ce que devrait être l'islam, son projet n'en nécessitant pas une.

4.2.3.2. Ne pas se replier par peur de l'islam pour mieux l'arrêter

Il y a une autre menace, articulée par le candidat Macron dans la plupart des discours analysés, celle, toujours engendrée par le terrorisme, du repli, de la fermeture :

« Si les temps sont graves, c' est parce que le contexte international l' est lui-même. Partout guette la menace terroriste, partout les périls de l' intérieur se mêlent à ceux du dehors. Partout aussi la tentation du repli, de la fermeture gagne du terrain. Je pense bien sûr au vote britannique qui a choisi de quitter l' Europe, de prendre une route, qui pour beaucoup d' entre nous, était naguère impensable. Je pense au repli opéré depuis plusieurs années par nos amis Américains, qui sont en train peut-être de choisir d' abandonner leur mission historique, celle à nos côtés d' assurer la paix de la planète. »⁴⁶

C'est donc de la menace d'une fermeture sur le monde que le candidat parle, qui fait sans doute écho aux propositions de Marine Le Pen. En ce sens, Emmanuel Macron se place dans un nouveau clivage ouverture/fermeture. L'ouverture qu'il propose par ce biais et qui constitue

⁴⁵ Ibid, P. 24

⁴⁶ Emmanuel Macron, Lyon, 4 février, p.38

son projet ne doit cependant pas être déraisonnée mais doit au contraire comporter certaines formes de protections, notamment au niveau européen, afin de lutter contre la menace terroriste et les migrations massives:

« À nos frontières, le terrorisme se prépare . À nos frontières , de nouvelles migrations arriveront. De Syrie aujourd'hui, d' Irak demain , de la Corne de l' Afrique. Des migrations politiques, climatiques, immanquablement, et cette diplomatie nouvelle nous devons la construire avec l' Europe, elle est essentielle. »⁴⁷

« Nous ne pouvons plus être dans la simple éloge de l' ouverture sans forger des protections nouvelles. Nous ne pouvons plus glorifier le capitalisme sans nous évertuer à en limiter ses excès. Nous ne pouvons plus louer le projet européen sans proposer en même temps une autre vision de l' Europe . »⁴⁸

Cette vision d'une ouverture raisonnée fait directement écho à la menace brandie par Marine Le Pen du déferlement migratoire qui amènerait de ce fait, selon elle, le fondamentalisme islamiste, les demandes d'accommodements religieux, qui constituent, comme on a pu le voir, sa vision de l'islam.

C'est par ce biais quelque peu éloigné que peut être représenté l'islam dans le cadrage d'Emmanuel Macron qui concède donc à Marine Le Pen le caractère dangereux de migrations massives sans vraiment préciser pourquoi mais en rentrant dès lors dans son cadre de pensée. Vient donc se loger au travers de cette menace de fermeture, une menace de l'ouverture déraisonnée qui engendrerait alors le déferlement migratoire prédit par Marine Le Pen sur la France et tout ce que cela amènerait avec celui-ci. Le candidat Macron ne se prononce d'ailleurs pas sur le problème qu'une vague migratoire causerait, celui-ci ayant déjà été explicité par sa principale concurrente. C'est par cette absence de définition du problème migratoire que l'islam peut y être paradoxalement représenté, dans l'interaction des discours concurrents qui se confrontent sur les mêmes enjeux.

⁴⁷ Emmanuel Macron, Lille, 14 janvier 2017, p. 27

⁴⁸ Lyon, 4 février, p. 38

4.2.3.3. La menace de la division entre musulmans et non musulmans mais l'absence de définition de l'islam

Comme dans le discours de Benoît Hamon, la menace qu'engendre le terrorisme islamiste et l'extrême droite de Marine Le Pen est celle de la division de la société française et surtout des musulmans et des non musulmans. Au même titre que dans le discours de Benoît Hamon, le discours est doté d'une faible conscience postcoloniale dans la mesure où il ne présente pas d'arguments moraux concernant la teneur de l'attaque mais se situe bien dans le champ d'un nécessaire rassemblement.

La différence se situe, comme on l'a dit, dans le discours qui constitue cette menace de division des musulmans et des non musulmans car il n'est pas axé sur une justification en terme d'un projet issu d'un héritage discursivement figé. Et qui serait dès lors, possiblement culturellement diluant pour l'identité islamique, comme l'est celui de Benoît Hamon, rendu possible par un discours colonialiste d'hégémonie culturelle. Le discours d'Emmanuel Macron pour justifier la menace sur son projet est celui d'un nécessaire rassemblement lui aussi mais pour un projet non historiquement situé car censé représenter l'innovation politique. Ce dernier est représenté comme Révolutionnaire et doit donc trancher avec la représentation de la vieille politique en incarnant simplement le rassemblement des forces politiques progressistes de droite et de gauche. En cela, l'islam ne subit, à la différence de ses concurrents, un statut d'exclusion identitaire l'empêchant de constituer un projet donné.

4.2.4. *L'absence de représentation de l'islam dans le discours de Jean-Luc Mélenchon*

L'absence de représentation de l'islam chez Jean-Luc Mélenchon fait de lui un candidat à part. Cependant, c'est comme les autres, en analysant son projet, nous pouvons en avoir une certaine interprétation qui inclura la question de l'islam.

Jean-Luc Mélenchon n'a pas une conception de la république différente de celle de Benoît Hamon. Tous les deux placent l'héritage historique français dans les origines de la Révolution. Le projet est alors, lui aussi, historiquement figé. L'inclusion culturelle ne semble plus développée que dans le discours de Benoît Hamon. Une menace qui revient souvent est d'ailleurs celle d'un communautarisme « ethnique » qui serait provoqué par Marine Le Pen, montrant alors son attachement à une unité républicaine.

La laïcité, contrairement aux autres candidats, n'est pas articulée avec les enjeux de sécurité ou de communautarisme. Elle n'est d'ailleurs pas adressée à l'intention d'une représentation de l'islam mais davantage aux catholiques de France comme en témoigne cet extrait :

« Au fond il faut que la loi s'applique. il faut pour cela d'abord et avant maints bavardages qu'elle s'applique partout à tout le monde et dans les mêmes conditions. En particulier, tous les territoires de la République doivent bénéficier de la bienfaisance laïcité de l'État. C'est pourquoi tous les régimes concordataires ceux d'Alsace-Moselle, de Guyane et des autres territoires concernés seront tous abrogés. Entrer encore davantage dans les devoirs que vous fixe la liberté. La liberté de conscience a un pendant évident. Une liberté humaine fondamentale, celle de disposer entièrement et absolument de soi. Il est donc temps d'inscrire dans la Constitution le droit à l'avortement. Car le corps de chaque femme lui appartient, absolument et exclusivement. »⁴⁹

⁴⁹ Jean-Luc Mélenchon, République, 18 mars 2017, p. 67

Mais « l'antagonisme social », sur lequel Jean-Luc Mélenchon fonde sa vision de l'identité nationale, n'est ni une représentation de l'islam, ni celle d'un catholicisme, ni celle d'une division communautariste rejetant l'islam mais bien celui du « capital », le monde économique et financier capitaliste, qui réduit l'humain à sa valeur marchande et engendre les inégalités, l'injustice, la misère.

En adoptant, un projet fondé sur un « antagonisme social » économique et financier et non fondé sur l'identité des personnes, Jean-Luc Mélenchon ne définit pas l'islam et du même coup ne le représente pas, pas plus qu'il ne l'inclut ou ne l'exclut.

4.3. *Conclusion du diagnostic*

Quelques enseignements peuvent déjà être tirés de cette première partie d'analyse qui s'est consacrée au *diagnostic* des candidats, autrement dit à ce qu'ils représentent comme « menace » ou « problème » pour la France. C'est d'abord en étudiant ce qui fondait *l'antagonisme social* des candidats que l'islam s'est avéré être représenté. Le *schéma narratif* a ensuite été observé permettant une comparaison entre locuteurs. Celui-ci relevant d'un discours à résonance colonialiste, c'est avec les outils analytiques du postcolonialisme que nous avons mis en lumière les résultats, notamment celui de *faible conscience postcoloniale*.

Nous avons d'abord observé que toutes les parties *diagnostic* des candidats contiennent en elles des menaces liées à une représentation de l'islam. L'islam est donc un sujet à traiter, un problème à résoudre ou une communauté à protéger, le rôle du diagnostic étant d'établir le problème et de le construire, dans l'objectif ensuite d'y apporter une réponse (Verloo, 2005). Le simple fait de savoir qu'une représentation de l'islam est présente dans tous les *diagnostic* qui composent la liste des problèmes construits signifie déjà quelque chose. Le sujet de l'islam est plus ou moins présent selon les candidats. Marine Le Pen et Benoît Hamon sont certainement ceux qui l'évoquent le plus dans l'élaboration de ce qu'ils considèrent comme problème, mais il est difficile sur cette question d'en dire davantage, l'objet de l'analyse n'étant pas quantitatif. La question a surtout été de savoir comment cet islam est représenté.

Il apparaît alors indéniable que l'islam n'est pas articulé de la même manière par tous les candidats. Alors que François Fillon et Marine Le Pen le représente comme « l'antagonisme social » de la France, compris comme la construction discursive d'une menace élaborant dès lors la nature de leur projet, Benoît Hamon et Emmanuel Macron le perçoive comme une caractéristique de l'identité nationale française à protéger des discriminations. Pour ces derniers, « l'antagonisme social » réside dans le projet de l'extrême droite et du terrorisme islamiste visant à diviser les musulmans des non-musulmans et nuire à leur projet de rassemblement. Mais les quatre candidats représentent l'islam au sein de leurs antagonismes respectifs, ce qui montre son importance dans la construction de l'identité nationale. C'est dans la nature des projets de rassemblement, qui suscitent alors un discours visant à les justifier, que des similarités et d'autres différences émergent entre les candidats. C'est dans l'interaction avec ces projets que des discours sous-jacents donnent une substance aux représentations de l'islam. Si Benoît Hamon et François Fillon n'ont pas la même représentation de l'islam, à première vue, puisque quand le premier en fait une caractéristique essentielle de son projet, l'autre en fait l'incarnation d'une menace, tous les deux supposent son invisibilité et sa dilution culturelle. Benoît Hamon accepte certes l'islam dans son projet, mais un islam défini et taillé pour les besoins de ce projet, ce qui, au final, finit par ressembler à la même représentation que celle donnée par François Fillon et Marine Le Pen. Le « schéma narratif » (Michel, 2008) est le même et c'est bien dans une logique d'un discours hérité du colonialisme qu'il s'insère. En effet, quand François Fillon et Marine Le Pen voient l'islam et son affirmation comme une conséquence d'une remise en cause de la « fierté nationale » et de son hégémonie culturelle sur son territoire engendrée par des discours considérés de « repentance », Benoît Hamon le définit comme une communauté effacée, invisible, revendiquant un héritage qui doit s'inscrire dans celui de la Révolution française et des droits de l'Homme et dans aucun autre, ce qui semble être une condition de leur acceptation. L'islam n'est bien évidemment pas articulé de la même manière par les candidats et la nature colonialiste du discours qui le représente n'est pas aussi explicite chez les uns que chez les autres mais il en résulte des trois candidats une certaine exclusion du projet collectif de l'islam, qu'elle soit de nature physique - François Fillon et Marine Le Pen prônent l'arrêt de l'immigration sans intégration - ou bien identitaire et culturelle - Benoît Hamon représente l'islam comme une composante française qui doit revendiquer l'héritage français et pas un autre-.

Le cas d'Emmanuel Macron est sensiblement différent puisque celui-ci, bien qu'adoptant aussi certaines logiques issues d'un discours colonialiste ou plus précisément,

d'une « faible conscience postcoloniale » (Michel, 2008), se contente de défendre la composante islamique dans le visage de la France sans la lier à un projet en particulier nécessitant une adhésion à un héritage historiquement et discursivement construit. A ce stade, on peut donc affirmer qu'Emmanuel Macron évite de représenter l'islam comme devant s'adapter à un projet historiquement et culturellement figé, ce qui ne l'exclut alors pas d'une « participation culturelle et politique » (Michel, 2008).

Le discours de Jean-Luc Mélenchon se démarque de ceux des autres candidats car bien qu'adoptant un projet historiquement figé, ne représente pas la place des autres cultures dans l'identité nationale, comme si la question, finalement n'avait pas lieu d'être tant l'adhésion à la « république » était évident et que la religion sortait des compétences de l'Etat, outre le fait de la renforcer en ce qui concerne le catholicisme dans les régions soumises au régime du concordat. Jean-Luc Mélenchon ne fonde pas l'antagonisme social de son projet dans une menace identitaire et sociétale mais bien dans le poids de la finance et du « capital » et ses répercussions en matière de justice économique et sociale.

Il est maintenant pertinent d'analyser les solutions que proposent les candidats pour constater si les schémas narratifs qui constituent l'islam dans la partie diagnostic sont de nouveau présents dans la partie pronostic. Conforter le fait que des représentations à première vue différentes mais avec des schémas narratifs similaires conduisent aux solutions proposées correspondantes avec les mêmes schémas narratifs. C'est une manière de constater une certaine concrétisation des schémas narratifs dans les actes et les politiques proposées.

5. *L'islam dans le pronostic des discours*

C'est maintenant au travers des solutions articulées par les candidats, dans la partie pronostic, que nous allons analyser les différentes représentations de l'islam au sein des discours. Ces solutions se situent dans la plupart des cas dans la deuxième partie de discours des candidats et sont censées largement dépendre du diagnostic représenté en première partie. Cette partie sera l'occasion pour nous de vérifier alors la cohérence de nos propos tenus dans la première partie. Comme dans la première partie de l'analyse, nous établirons d'abord un bref survol du positionnement de l'islam dans les différents discours. Nous prolongerons ensuite l'analyse en illustrant les différentes représentations de l'islam qui se dégagent au travers des solutions ainsi que les schémas discursifs que les candidats ont en commun.

5.1. *Le positionnement de l'islam dans le projet des candidats*

L'étude du positionnement de l'islam dans la partie « solutions » des candidats se situe davantage dans une logique de comparaison avec la première partie. Le fait qu'il soit présent dans les solutions du programme veut dire qu'il constitue un sujet majeur, assez important pour être représenté dans un programme présidentiel (Haddad, 2017).

Il semble pertinent de présenter une vue d'ensemble, issue de la grille d'analyse, des représentations de l'islam dans l'objectif de situer l'importance de cette dernière dans le discours des candidats. Comme dans la partie diagnostic, c'est dans l'enchaînement des discours que l'islam apparaît. Par ailleurs, c'est par le biais d'une interaction avec la partie *diagnostic* que les discours prennent leur sens. Enfin, c'est par une interaction avec les autres discours des candidats que des nouveaux discours émergent.

Dans le discours de Marine Le Pen, les solutions qui incluent une représentation de l'islam ont un poids qui varie plus ou moins en fonction des discours. Presque la totalité des solutions concernent des sujets liés à une représentation de l'islam dans le meeting de Lyon quand deux sur huit dans celui de Bordeaux et Mirande, et la moitié dans le meeting de Metz. Les solutions liées à l'islam tournent cependant toutes généralement autour de l'insécurité, qu'elle soit

quotidienne ou terroriste, de la préférence nationale ainsi que du « problème » communautariste. A part dans le meeting de Mirande, les solutions qui concernent une représentation de l'islam se suivent et c'est dans la nature que leur donnent alors ces enchainements que les discours prennent leur sens. C'est également grâce aux significations développées dans la partie *diagnostic* que certains discours sont liés à une représentation de l'islam.

Les solutions dans les meetings de Marine Le Pen

Meeting Lyon 5 février	Meeting Mirande 9 mars	Meeting Metz 18 mars	Meeting Bordeaux 2 avril
1) Revivifier le sentiment national. 2) Priorité Nationale en matière de prestations. 3) Interdiction de naturalisation d'un étranger clandestin. Et Suppression de l'AME. 4) Application stricte des règles de laïcité. 5) Restaurer le roman national à l'école. 6) Défense et promotion de la culture française. 7) Service National de trois mois. 8) Mesures économiques.	1) Libertés numériques. 2) Référendum d'initiative populaire. 3) Lutte contre les associations communautaristes/ islamistes. 4) Libérer les PME. 5) Agriculture. 6) Réforme du RSI. 7) Liberté salariale. 8) Se séparer de l'UE.	1) Proportionnelle. 2) Effectifs forces de l'ordre, justice, insécurité, accomodements communautaristes, immigration. 3) Préférence Nationale. 4) Nationalisation des autoroutes et SNCF.	1) Energies renouvelables, numérique. 2) Référendum d'initiative populaire. 3) Alternance, apprentissage . 4) Retraités, handicapés, impôts. 5) Erasmus de la francophonie. 6) Liberté d'expression sur internet. 7) Coopération économique avec les pays d'où partent les migrations/ préférence Nationale.

<p>9) En finir avec les zones de non-droits.</p> <p>10) Éradiquer le fondamentalisme islamiste/terrorisme</p> <p>11) Réforme du RSI, baisse des impôts.</p>			<p>8) Lutte pour Sécurité, contre le terrorisme, fondamentalisme et pour égalité hommes/femmes.</p>
---	--	--	---

Dans les discours analysés de François Fillon, la représentation de l’islam occupe une place prééminente, jusqu’à être présente au travers de l’intégralité des solutions dans le meeting de Maisons-Alfort, le 24 février 2017. De façon générale, une représentation de l’islam est toujours présente dans, au minimum, deux tiers des solutions présentées par le candidat. Ce qu’on constate de spécifique chez le candidat François Fillon est la systématisation des enchaînements discursifs, dans le sens où, à chaque fois - excepté le meeting de Strasbourg, centré sur la culture-, ce sont toujours les mêmes thèmes qui sont présentés côte à côte, de sorte à constituer un « discours global » qui sera expliqué dans un deuxième temps. Ce « discours global » semble articuler la justice pénale - insécurité dans les quartiers- , l’immigration et la lutte contre le « totalitarisme islamique ». Autour de cela viennent s’ajouter le rôle de l’école ainsi que celui de la famille. C’est ainsi au sein d’un triptyque sécurité/immigration/terrorisme que vient se greffer une représentation de l’islam, parfois cachée derrière des significations autour de la banlieue, des quartiers et du communautarisme.

Les solutions dans les meetings de François Fillon.

Meeting La Villette 29 janvier	Meeting Maison Alfort 24 février	Meeting Courbevoie 21 mars	Meeting Strasbourg 6 avril.
<ol style="list-style-type: none"> 1) Mesures économiques 2) Protéger la famille. 3) Redonner à l'école le devoir de transmission. 4) En finir avec le chaos français. 5) Raffermer la justice. 6) L'immigration sans intégration stoppée. 7) Lutter contre le totalitarisme islamique. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Raffermer la justice. 2) Lutter contre le totalitarisme islamique. 3) Limiter l'immigration au minimum. 4) Transmission à l'école. 5) Protéger la famille. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Mesures économiques. 2) Transmission à l'école. 3) Lutter contre le totalitarisme islamique / communautarisme 4) Raffermer la justice. 5) Bataille diplomatique. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) École, Famille, culture. 2) Renforcer notre culture, patrimoine, langue. 3) Lien franco-allemand.

En terme de poids, c'est généralement à peu près dans la moitié des solutions proposées ou moins que se cache une certaine représentation de l'islam dans les discours analysés d'Emmanuel Macron.

Une représentation de l'islam est présente dans les solutions consistant à raffermir les politiques de sécurité dans certains quartiers et dans l'enchaînement avec une protection de la laïcité, qui concerne spécifiquement certaines pratiques d'ordre islamique. L'accent est également mis sur la protection des frontières européennes contre certaines migrations qui fait alors écho aux discours de Marine Le Pen.

Emmanuel Macron fait aussi du combat pour l'école un chantier prioritaire orienté spécifiquement vers certains quartiers. Enfin, nous développerons plus en amont sa conception d'une politique culturelle qui a servi d'angle d'attaque à certains de ses adversaires politiques. Emmanuel Macron est sans doute celui dont les discours laissent le moins transparaître explicitement une représentation de l'islam – à l'exception de Jean-Luc Mélenchon-. C'est seulement dans la manière dont les discours s'enchaînent et dans l'interaction avec les autres candidats que se dessine une vision de l'islam. Cette absence de représentation explicite est,

comme on l'a dit plus tôt, sans doute liée à la nature de son projet politique, qui ne nécessite pas une intervention de sujets identitaires. Mais l'absence, quand elle est opposée à un discours en particulier, constitue alors à son tour un discours en lui-même.

Les solutions dans les meetings d'Emmanuel Macron.

Meeting Clermont Ferrand 7 janvier	Meeting Lille 14 janvier	Meeting Lyon 4 février	Meeting Dijon 25 mars
<ol style="list-style-type: none"> 1) Opérations extérieures de la France. 2) Politique de sécurité : Police. 3) Politique de laïcité. 4) Croissance et redistribution. 5) Réforme du travail. 6) Aide aux entreprises. 7) Résorber les inégalités. Ecoles, chômage, santé. 8) Agriculture. 9) Commerces. 10) Numérique. 11) Finances locales. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Retrouver une diplomatie d'indépendance contre le terrorisme et migrations. 2) Droit du travail. 3) Combat pour l'école. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Lutte contre le terrorisme : diplomatie, armée, police, laïcité. 2) Droit du travail. 3) Droits et devoirs. 4) Ecologie, reconnaissance du pluralisme culturel, francophonie, Europe. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Économie. 2) Réformes constitutionnelles. 3) Lutte contre le terrorisme : Défense, diplomatie, UE, Police, Schengen. 4) Droit du travail. 5) Combat pour l'école. 6) Énergies renouvelables. 7) L'Europe de la protection contre les menaces du monde : terrorisme, migrations, Chine.

Ce qu'il y a de marquant chez Benoît Hamon est le poids que constitue la représentation de l'islam dans ses discours. Systématiquement plus de la moitié des solutions sont en lien avec une représentation de l'islam et cela de façon relativement explicite, nous le verrons par la suite. C'est le meeting de Villeurbanne, organisé autour de la question des « banlieues » défavorisées qui met le plus en lumière le discours de Benoît Hamon sur l'islam. Il n'est pas étonnant que l'intégralité des thèmes dans ce meeting, *diagnostic* et *pronostic* confondus, aient en eux une représentation de l'islam. Comme avec les autres candidats – à l'exception de Jean-Luc Mélenchon –, ce sont les sujets sécuritaires, sociaux et culturels qui sont en lien avec l'islam. Ce sont surtout avec des questions liées à l'identité nationale et à ce que le candidat représente comme les valeurs de la France, notamment l'humanisme, l'anti-racisme et la laïcité, mais aussi l'ascension sociale, le mythe de l'égalité républicaine, qu'est représenté le discours sur l'islam.

Les solutions dans les meetings de Benoît Hamon.

Meeting Bercy 19 mars	Meeting Paris 19 avril	Meeting Carmaux 21 avril	Meeting Villeurbanne 11 avril
<ol style="list-style-type: none"> 1) Plus de Police 2) Droit de la victime / légalisation du cannabis. 3) Protéger la laïcité. 4) Lutter contre le racisme. 5) Réformes institutionnelles. 6) Lutte contre l'extrême droite / histoire partagée de la colonisation / intégration / Féminisme. 7) Europe réformes. / Défense Européenne 8) Aide au développement. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Conversion écologique. 2) Question sociale au cœur du débat. 3) Renouer le lien avec intellectuels. 4) École, culture. 5) Lutte contre les discriminations. 6) Légaliser le cannabis, Police. 7) Laïcité. 8) Egalité hommes femmes. 9) Droit de vote des étrangers. 10) Réformes institutionnelles. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Police, défense, renseignement, lutte contre les discriminations et fausses utilisations de la laïcité. → lutte contre le terrorisme. 2) Lutter contre la haine, le racisme et prôner l'humanisme. 3) Lutter contre la passivité citoyenne. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Le choix de Marine Le Pen 2) Le risque de stigmatisation. 3) Les inégalités sociales et de naissance. 4) La représentation de l'islam.

9) Éducation.			
10) Retraites.			
11) Transition écologique.			

5.2. Les discours sur l'islam dans le pronostic des meetings

Dans cette partie, les cadrages que les candidats donnent à leurs solutions pour la France seront mis en avant, ainsi que ce qu'ils impliquent en terme de schémas narratifs. Ici également, nous procéderons par candidat. C'est donc d'abord le cas de Marine Le Pen et François Fillon qui sera détaillé, pour être comparé à celui de Benoît Hamon et d'Emmanuel Macron. Comme en première partie, Jean-Luc Mélenchon sera mis à l'écart, son discours étant caractérisé par une absence totale de l'islam. C'est véritablement dans cette partie que nous pourrons tenter d'établir un lien de cohérence avec la première partie *diagnostic* dans une logique de comparaison entre les candidats.

5.2.1. François Fillon et de Marine Le Pen dans le pronostic

Les solutions de François Fillon et Marine Le Pen dans lesquelles l'islam peut être représenté sont très similaires dans la mesure où elles s'articulent surtout autour de l'insécurité dans les « banlieues », de la lutte contre le terrorisme et de l'immigration. En ce sens, elles sont donc bien cohérentes avec les « problèmes » représentés en première partie.

5.2.1.1. La préférence nationale de Marine Le Pen, une préférence vis-à-vis d'un type de population en particulier

La « priorité » ou « préférence » nationale est une solution qui revient beaucoup dans le discours de Marine Le Pen. A priori, celle-ci est économique et implique d'allouer les subventions et aides de l'État d'abord aux citoyens français avant les étrangers. Elle découle, dans le discours de la candidate, du patriotisme, de l'État fort et « stratège », et renforce le

sentiment d'appartenance à une Nation⁵⁰. Ce qu'il y a de particulier dans cette solution apportée par la candidate est qu'elle est généralement précédée, suivie, ou même intégrée dans un autre discours sur les étrangers, et plus particulièrement sur les étrangers d'une autre confession. C'est ainsi que l'Aide Médicale d'État, selon elle, devrait être supprimée car des étrangers clandestins qui ne respectent pas la loi en venant sur le sol français ne devraient pas bénéficier d'une allocation de l'État⁵¹. Ainsi, ces mêmes étrangers ne devraient pas, dans son discours, ignorer les lois, et plus spécifiquement encore ceux qui sont issus d'autres confessions. La loi religieuse ne devrait donc pas remplacer la loi française, plus spécifiquement celle de la religion musulmane, car elle provoquerait des conflits dans l'espace public et au travail. Elle engendrerait des demandes d'accommodements communautaristes et des problèmes de sécurité, notamment pour les femmes.⁵² Dans le discours de Marine Le Pen, l'État devrait donc soutenir en priorité les français avant les clandestins issus d'une autre religion, la religion musulmane. Il est également d'usage dans son discours de mettre en confrontation l'aide apporté aux banlieues et la préférence nationale. Ainsi, trop d'argent serait alloué aux banlieues et cela irait à l'encontre des intérêts des français.⁵³ Les banlieues seraient, pour Marine Le Pen, le lieu dans lequel le communautarisme prend de l'ampleur avec son corollaire, le fondamentalisme islamiste. Le fondamentalisme islamiste et le communautarisme, représentent, pour elle, de simples accommodements religieux d'origine islamique, ce qui contribue à confondre n'importe quelle visibilité de l'islam avec une forme de fondamentalisme. La banlieue acquiert donc, dans son discours, cette image péjorative dont l'islam est à l'origine. Il y a donc un lien direct entre la préférence nationale et les habitants des banlieues qu'elle perçoit comme une concurrence néfaste pour les français et leurs allocations. Afin de préserver cette préférence nationale, il est important, pour Marine Le Pen, de stopper l'immigration d'une part et de développer l'aide dans les pays d'où partent les migrations d'autre part.⁵⁴ Ce qui révèle que ce n'est pas une question d'ordre budgétaire mais bien de frontière nationale, de communauté et d'islam.

Il est alors pertinent de constater que l'islam se retrouve utilisé afin de justifier la préférence nationale en matière de budget alloué. Autrement dit, la préférence nationale est mise en place, réclamée, non pas pour favoriser les français par rapport aux autres étrangers,

⁵⁰ Marine Le Pen, Lyon, 5 février 2017, p.63

⁵¹ Ibid, p. 64

⁵² Marine Le Pen, Lyon, 4 février 2017, p.59

⁵³ Marine Le Pen, Mirande, 9 mars 2017, p. 78

⁵⁴ Marine Le Pen, Bordeaux, 2 avril 2017, p. 117

mais surtout favoriser les français par rapport aux non-français musulmans qui menaceraient, non pas seulement un budget, mais surtout un mode de vie, une culture française, et même une sécurité notamment au niveau de l'égalité hommes/femmes. La menace est cadrée d'un point de vue budgétaire et c'est un discours spécifique de Marine Le Pen qu'on ne retrouve pas chez les autres candidats. C'est un discours qui part du principe que les musulmans ne sont pas français et qu'ils ne rentrent donc pas dans ce qu'elle désigne comme la « préférence nationale ». Allouer de l'argent aux banlieues, c'est approuver le phénomène de communautarisme qui s'y produit, c'est donc approuver une représentation de l'islam avec laquelle elle est en guerre. La condition pour recevoir des prestations sociales ne se trouve plus dans l'obtention de la nationalité française mais bien dans un mode de vie à adopter, une religion à délaissier ou à cacher.

Une fois la spécificité qu'a Marine Le Pen de lier les enjeux économique à une représentation de l'islam mise en avant, nous nous intéressons maintenant aux principaux discours communs aux candidats. Les significations étant toutes liées entre elles, il a été difficile de les distinguer dans cette partie. Nous proposons cependant un cheminement afin de comprendre ce que Thomas Deltombe (2005) représente comme un « continuum entre Islam-délinquance – terrorisme ».

5.2.1.2. Insécurité dans les banlieues et islam dans les discours de François Fillon et Marine Le Pen.

Le thème de l'insécurité revient en force dans tous les discours analysés de François Fillon :

« Ce sont des voitures de police incendiées au cocktail Molotov , des pompiers interdits d'accès dans certains quartiers (...) Un délinquant n'est pas un mineur qui se cherche . C' est un délinquant! Un criminel n'est pas une victime . C' est un criminel! La sécurité doit être partout et pour tous , avec des forces de l' ordre modernisées et avec une Justice ferme et rapide .Je veux rétablir les peines planchers pour les récidivistes. Un délit : une

sanction! la règle qui doit être parfaitement claire pour les délinquants. Mes amis, la France unie n' est pas une addition de communautés et de clans. »⁵⁵

Ce qu'il y a de particulier dans le discours de François Fillon sur l'insécurité constitue la façon dont il est orienté toujours dans une certaine direction, celle des « quartiers », de la « banlieue » et de ce fait systématiquement vers une même catégorie de population, celle qui vit dans ces quartiers. Deux significations nous amènent à penser qu'une représentation de l'islam s'opère à travers ce discours. D'une part, la façon dont il est lié au sujet suivant qui est la limitation de l'immigration sans assimilation et la lutte contre le communautarisme. De façon récurrente dans le discours de François Fillon, on passe de la délinquance ou de l'insécurité dans certains quartiers à la lutte contre le communautarisme qui viendrait d'une immigration incontrôlée. C'est cet enchaînement qui donne l'impression de ne pas changer de sujet ou du moins, de ne pas élaborer de transition particulière, qui nous permet de discerner le fait que le candidat parle en fait de la même catégorie de population : celle d'une population communautariste non intégrée. Le lien avec le communautarisme est donc plus ou moins explicitement formulé. Alors que François Fillon fait toujours précéder ou suivre la délinquance avec la menace que représente le communautarisme qu'il décrit comme le non-respect des lois de la république mais aussi de ses valeurs, Marine Le Pen établit un discours explicite sur un certain type de délinquance et d'insécurité, lié à des pratiques jugées communautaristes spécifiquement à l'encontre des femmes :

« L' espace public ne peut pas être, pour nos jeunes, synonyme d' anxiété, de crainte. Les jeunes filles doivent pouvoir en France se vêtir comme elles veulent, elles ne doivent pas se voir imposer l' obligation de se cacher, de s' interdire de s' attabler à la terrasse d' un café, d' être contraintes de s' ensevelir sous des vêtements d' un autre âge, de s' asservir à des règles moyenâgeuses ». ⁵⁶

Ce discours est réitéré dans plusieurs de ses meetings, contribuant ainsi à opposer l'égalité hommes/femmes à des pratiques liées à ce qu'elle représente comme un islam communautariste dans certains quartiers. Comme François Fillon, elle fait précéder ce discours d'autres exemples de délinquance de droit commun contribuant ainsi à créer un continuum entre délinquance et

⁵⁵ François Fillon, La Villette, 29 janvier 2017, p. 13

⁵⁶ Marine Le Pen, Bordeaux, 2 avril 2017, p. 126

communautarisme. La délinquance devient alors, dans son discours, une histoire de communautarisme lié à un islam trop présent.

D'autre part, les candidats François Fillon et Marine Le Pen s'évertuent, dans leurs propos, à enlever toute responsabilité collective ainsi que toutes causes socio-économiques dans l'agir du délinquant. Ce discours a pour conséquence de rendre les autres caractéristiques qui lui reste, c'est-à-dire, son ethnie, son apparence, son identité, sa religion, comme seuls responsables de ses actions (Deltombe, 2005). Mais le simple fait de se concentrer sur un certain type de population, contribue, comme l'affirme Thomas Deltombe (2005) à adopter des « lectures « ethnicisées » des rapports sociaux. Et c'est bien ce que font les deux candidats que sont François Fillon et Marine Le Pen.

Même si les candidats parlent d'un islam qu'ils jugent « dévoyé » et qu'explicitement, le lien avec les musulmans n'est pas effectué, c'est toujours en parlant des mêmes quartiers, des mêmes « zones de non-droits » que les candidats évoquent l'insécurité. Inconsciemment alors, un lien s'opère entre l'identité de ces personnes habitant dans ces quartiers et leurs comportements (Deltombe, 2005).

5.2.1.3. Le délinquant musulman communautariste, puis terroriste

La question est maintenant de savoir pourquoi ces deux phénomènes que sont une représentation communautariste de l'islam et la délinquance sont liés au terrorisme, au « totalitarisme islamique »⁵⁷.

Comme on l'a dit précédemment, la délinquance, devenue caractéristique, dans leurs discours, de l'islam, toute forme de visibilité de l'islam dans l'espace publique devient délinquance, ou potentiel signe de délinquance. Au même titre que la délinquance, le terrorisme est lui aussi ethnicisé par les deux candidats puisqu'il est considéré comme sa forme la plus avancée. Ainsi, plus il y aurait d'islam, plus il y aurait de délinquance, puis de terrorisme. Toute visibilité de l'islam est considérée, à terme, comme potentiel terrorisme (Deltombe, 2005).

⁵⁷ François Fillon, Maison Alfort, 24 février 2017, p. 25

C'est donc pour cette raison qu'il y aurait un lien entre islam et terrorisme. Ce serait par le biais de la délinquance et d'un type de politique sécuritaire dirigé toujours en direction des mêmes populations. En d'autres termes, ethniciser la délinquance et sa forme ultime, le terrorisme, conduit à un processus de sécurisation de la représentation de l'islam. Pour combattre « le totalitarisme islamique », il faut alors un contrôle accru du culte musulman⁵⁸ selon François Fillon. Il est dorénavant possible de ne plus changer de sujet dans le discours de François Fillon et Marine Le Pen.

C'est donc après avoir parlé de la délinquance dans les quartiers par le biais des dangers du communautarisme que François Fillon et Marine Le Pen évoquent le danger terroriste, du fondamentalisme islamiste ou du totalitarisme islamique. C'est parce qu'il y a un lien discursif établi entre Islam, délinquance et terrorisme que le totalitarisme serait « islamique » et non « islamiste » chez François Fillon, que le contrôle du culte musulman serait nécessaire pour lutter contre le terrorisme et qu'il serait utile d'interdire le voile à l'université pour lutter contre le fondamentalisme islamiste⁵⁹. Le moindre signe religieux est perçu comme une preuve de délinquance, et donc de potentialité terroriste. Il y a une représentation de l'islam dans le discours sur la lutte anti-terroriste très présente chez les deux candidats. L'islam est donc représenté comme responsable de ses dérives terroristes et fondamentalistes car il faudrait agir sur celui-ci pour en limiter ses conséquences. L'accommodement communautariste ou la revendication religieuse est perçu comme un signe avant-coureur de radicalisation qui doit être combattu.

5.2.1.4. La demande d'invisibilité de l'islam

C'est donc le communautarisme qui acquiert une fonction de pivot car c'est bien ce dernier qui est représenté comme à la base de tous les problèmes. Le problème fondamental devient dans ces discours un regroupement trop massif de populations musulmanes dans certains endroits, dans certains quartiers. C'est en tout cas ce que laisse transparaître la représentation de l'islam derrière la limitation de l'immigration et même son arrêt en cas de

⁵⁸ François Fillon, Maison Alfort, 24 février 2017, p. 25

⁵⁹ Marine Le Pen, Bordeaux, 2 avril 2017, p. 126

non assimilation.⁶⁰ L'islam est représenté comme nuisible s'il se laisse jouer d'une certaine visibilité qui lui serait propre. L'islam est représenté donc au travers de volontés communautaristes, de demandes d'accommodements, et par l'imposition de ses lois, y compris des lois qualifiées de moyenâgeuses et remettant en cause les valeurs de la république. C'est ainsi que le communautarisme musulman comporterait en lui, dans ces discours, une volonté d'invasion inhérente. Il aurait alors ses lois, il serait constitué par un islam politique ayant vocation à remplacer les lois de la république, il serait alors une menace. A la fois pour la sécurité de la France mais aussi pour son identité, ses mœurs, sa culture.

Que ce soit pour François Fillon ou Marine Le Pen, la solution est alors de limiter une immigration venue des pays musulmans. Si c'est l'immigration qui amène le communautarisme, alors la solution réside dans son arrêt. L'islam est alors représenté par le biais de mesures visant à lutter contre l'immigration. Cette représentation est bien significative de ce que demandent les candidats puisqu'ils rappellent que leurs mode de vie, leur culture, liée à leur religion, n'ont pas le droit de cité sur le territoire français. Ce qui revient à représenter la religion musulmane et ses coutumes comme incompatible en France et à l'enfermer dans une position d'étranger.

5.2.1.5. L'école comme outil de reconquête

Autour de ces discours sur la délinquance, le communautarisme et le terrorisme, il y a toujours, que ce soit chez François Fillon et Marine Le Pen, le discours sur l'école et sa fonction :

« Tout commence au primaire. En concentrant notre système éducatif sur la transmission des savoirs fondamentaux: lire, écrire, compter, connaître l' Histoire de France, nous relèverons les chances de réussite des enfants. Assez d' uniformité! En redonnant leur autonomie aux établissements, en libérant les enseignants pour qu' ils aient la capacité de choisir ce qui est le mieux pour leurs élèves, nous remettrons l' école sur pied. En développant massivement l' apprentissage, j' ouvrirai à nos enfants les

⁶⁰ François Fillon, Maison Alfort, 24 février, p. 25

portes de l'emploi. La France a besoin plus que jamais de retrouver des symboles qui fédèrent, des signes qui rassemblent. Je veux que les écoliers aient un uniforme scolaire, pour empêcher tout communautarisme, pour que tous les élèves de France se sentent égaux. »⁶¹

« Pour tous les enfants de France, nous voulons restaurer à l'école le roman national que des dérives jargonantes et pédagogistes ont relégué. Nous ne voulons plus que l'État laisse se propager la haine de la France. »⁶²

Par son positionnement dans le discours, l'école acquiert un statut lui conférant un pouvoir d'action sur les phénomènes de communautarisme, de délinquance et de terrorisme. En effet, le simple fait qu'elle soit systématiquement articulée autour de ces discours semble aller dans cette direction. Dès cet instant, l'école est cadrée comme un moyen de lutte contre ces phénomènes.

Par ailleurs, le contenu du discours articulé sur l'école va en effet dans ce sens puisqu'il est explicitement dit par François Fillon qu'il est nécessaire qu'elle mette les élèves à égalité - par le port de l'uniforme scolaire - dans l'objectif d'empêcher le communautarisme.⁶³ Le communautarisme étant représenté par le candidat comme l'imposition des lois religieuses d'une communauté, des revendications d'accommodements et une trop forte visibilité culturelle et identitaire de l'islam sur un territoire donné, on comprend que l'école doit être un outil de lutte contre tout ce qui serait perçu comme tel.

De plus la référence aux « quartiers » et aux « zones de non-droits » dans l'objectif de ces mesures est récurrente. Comme pour les mesures policières visant à lutter contre la délinquance, celles sur l'école sont concentrées sur les mêmes terrains, visant la même population. Elles ont aussi le même objectif : lutter contre le communautarisme. D'ailleurs il n'est sans doute pas anodin qu'elles aient une connotation si répressive et régaliennne. Elles sont, comme pour les mesures contre la délinquance, sous la pression d'un processus de sécurisation dans un objectif lui aussi sécuritaire, puisqu'elles sont en effet devenues, dans ces discours, un

⁶¹ François Fillon, Courbevoie, 21 mars 2017, p.42

⁶² Marine Le Pen, Lyon, 5 février 2017, p.72

⁶³ François Fillon, Courbevoie, 21 mars 2017, p.42

moyen de lutter contre le pire, le terrorisme. De plus, il y a comme pour la délinquance, une éviction des causes socio-économiques. Ainsi, cela a comme conséquence de caractériser le problème de l'école par le quartier dans laquelle elle se trouve. Quartier qui a déjà acquis une très forte connotation de par la construction discursive dont il a été l'objet juste avant, en amont dans les discours des candidats.

5.2.1.6. L'opposition aux réformes de l'école

A l'intérieur de cet outil de lutte qu'est l'école, se trouve la nécessité de l'éviction de « dérives jargonantes » de « pédagogistes », et la nécessité de rétablir le roman national⁶⁴. Il est fait référence ici à tout un champ consistant à adapter la façon d'enseigner l'histoire de France en sortant alors d'une technique d'apprentissage issue de la fin du 19^e siècle, pratiquée à l'époque pour consolider le sentiment national (De Cock, 2018). Cette façon de raconter l'histoire était d'ailleurs calquée sur l'enseignement de l'histoire sainte - ou histoire religieuse - faites pour susciter la foi (De Cock, 2018). L'enseignement de la foi s'est alors transformée en enseignement d'un sentiment national dans l'objectif de faire aimer la France (De Cock, 2018). C'est d'ailleurs l'objectif affiché par Marine Le Pen :

« Pour tous les enfants de France, nous voulons restaurer à l'école le roman national que des dérives jargonantes et pédagogistes ont relégué. Nous ne voulons plus que l'Etat laisse se propager la haine de la France. Nous voulons une école publique ou privée qui transmette aux futurs citoyens la maîtrise de notre belle langue et l'amour de notre culture. »⁶⁵

Cette méthode d'enseignement consistait historiquement alors à raconter les grandes figures/héros de l'histoire de France, notamment celles de la III^e République, ses batailles, ses conquêtes, notamment coloniales. Cette vision est mise en concurrence par ce qui est représenté dans leurs discours par des « pédagogistes » œuvrant à faire de l'école un lieu dans lequel le pluralisme des élèves et leurs histoires particulières qui la composent soient mieux pris en considération (De Cock, 2018). Cette ambition a également l'objectif, dans un contexte de pluralité religieuse, de mieux envisager l'histoire coloniale de la France (De Cock, 2018). Ce

⁶⁴ Marine Le Pen, Lyon, 5 février 2017, p. 71

⁶⁵ Ibid

courant était représenté par François Fillon dans la première partie de ses meetings comme l'idéologie pernicieuse du multiculturalisme, qui laisse la porte ouverte à un « islam dévoyé »⁶⁶. C'est cette même idéologie qui infiltrerait, selon lui, tous les pans de la société, y compris les programmes scolaires.⁶⁷

C'est bien cette même idéologie qui permet d'affirmer que la France est coupable de crimes contre l'humanité ou bien qu'elle n'a pas de culture pour François Fillon et Marine Le Pen. C'est contre ce discours que les deux candidats se placent, au travers de leur vision de l'école. C'est contre un discours visant à écouter les revendications issues de la communauté des descendants de colonisés, comme on l'a analysé dans l'étude du diagnostic des discours. Se placer contre ce discours d'inclusion des identités plurielles dans l'histoire (De Cock, 2018), c'est se placer contre l'inclusion de l'islam et le représenter comme en dehors du roman national, dans l'objectif de mieux lutter contre son potentiel communautariste. Puisque ce qui doit être mis en avant, selon les deux candidats, c'est une histoire de France ne comprenant pas en elle toutes les identités particulières des enfants, notamment de celles qui viennent des ex-pays colonisés.

Des mesures sont donc proposées concernant l'école sur la base d'un certain rapport à l'islam. Et nous supposons que ce rapport prolonge les représentations mises en exergues dans la partie *diagnostic* des candidats consistant à exclure culturellement mais aussi politiquement l'islam de l'identité nationale. C'est alors un discours comportant en lui ce qui pourrait être perçu comme une rhétorique colonialiste par le fait de l'exclusion culturelle de certaines identités qu'il engendre, mais surtout par le refus de remettre en cause le roman national.

5.2.2. *Le pronostic de Benoît Hamon et d'Emmanuel Macron*

Benoît Hamon et Emmanuel Macron peuvent être regroupés ensemble dans cette partie par la proximité de leurs propositions et ce qui les différencie avec les deux autres candidats que sont François Fillon et Marine Le Pen. Cependant une rupture majeure les différencie entre eux concernant ce qu'ils proposent en matière de pluralité culturelle.

⁶⁶ François Fillon, Strasbourg, 6 avril 2017, p. 49

⁶⁷ Marine Le Pen, Lyon, 5 février 2017, p. 67

5.2.2.1. Le musulman discriminé des quartiers

Nous allons maintenant explorer les discours de Benoît Hamon, qui, à première vue, semblent différents de ceux de François Fillon et Marine Le Pen, du fait qu'ils prennent la défense des personnes de confession musulmane et d'un islam en général comme en témoignerait cet extrait du meeting de Villeurbanne:

« Mais je reviens à cette marche pour l'égalité et contre le racisme. Moi elle m'inspire et je voulais vous le dire pourquoi parce que sur les symboles aussi on a le sentiment qu'on a un peu reculé. Finalement l'islam à l'époque, on n'en parlait pas comme on en parle aujourd'hui et surtout on avait l'impression qu'au moment d'une élection présidentielle on devait aller à la conquête du vote musulman. Qu'est-ce que le vote musulman ? Je voudrais bien savoir si tous les musulmans votent la même chose. À ma connaissance non. (...) Croit-on que les électeurs vont aux urnes en ayant écouté je ne sais quelle messages d'un imam qui leur dirait de voter pour ceci ou cela ? C'est les considérer comme comment ? Comme des enfants des grands enfants ? »⁶⁸

Benoît Hamon place la lutte contre les discriminations comme un de ses principaux combats - ce qui fait bien écho à la place qu'occupe l'extrême-droite comme menace dans la partie *diagnostic* de son discours - . Les discriminations que les musulmans peuvent rencontrer sont de l'ordre, dans son discours, de l'accès au logement, à l'emploi, de l'expérience du racisme ou encore d'une essentialisation les ramenant à leur seule identité musulmane. En ce sens, on peut être amené à penser que la représentation de l'islam articulée dans le discours de Benoît Hamon prend en compte les inégalités de départ qui lui sont liées et d'autres désavantages par rapport au reste de la population.

C'est dans le cadrage de cette volonté de lutter contre le racisme et les discriminations qu'on se rapproche cependant des mêmes schémas narratifs que ceux de François Fillon et de

⁶⁸ Benoît Hamon, Villeurbanne, 2 avril 2017, p. 102

Marine Le Pen. En effet, ces mesures de lutte contre la discrimination sont systématiquement cadrées et justifiées par une lutte contre l'intégrisme, le communautarisme et le terrorisme :

« Moi je n'accepte plus ce poison du racisme, du communautarisme, de l'intégrisme, de ces anti-Lumières, qu'ils s'appellent Marine Le Pen, Tariq Ramadan, Zemmour, ou Dieudonné(...) Il est temps de réagir, que la République abatte son bras implacable contre ses ennemis, c'est pourquoi je souhaite renforcer massivement les moyens de la police, de la défense et du renseignement laissés exsangues par la droite qui donne aujourd'hui des leçons! en même temps que la République embrasse de l'autre bras enfin tous ses enfants. »⁶⁹

Nous sommes donc en présence d'une possibilité de terrorisme, d'intégrisme, de communautarisme parce qu'il y aurait la présence d'un islam représenté comme à la dérive. La différence avec ses deux concurrents réside dans l'introduction d'explications en amont de l'islam, que sont les discriminations économiques, sociales, là où François Fillon et Marine Le Pen partaient directement d'un trop grand nombre de musulmans sur le territoire français. Il n'empêche que la solution pour lutter contre le terrorisme réside dans des mesures impliquant, elles aussi, comme François Fillon et Marine Le Pen, l'islam. Au lieu de lutter contre les musulmans, Benoît Hamon lutte pour les musulmans. Donc il y a, incontestablement, une différence. L'islam n'est pas naturellement nuisible de par sa nature et le poids numérique qu'il représente sur le territoire, mais bien de par sa plus ou moins grande intégration. Il n'empêche que c'est parce que les personnes discriminées sont de confessions musulmanes qu'elles sont susceptibles de devenir communautaristes, puis terroristes, pour le candidat du Parti Socialiste.

Benoît Hamon reprend également le même discours sur la concentration des forces de sécurité et de lutte contre la délinquance dans certains quartiers bien spécifiques, même si sa police est « de proximité ».⁷⁰ Le lien est ensuite le même avec le besoin de laïcité, d'ailleurs qualifiée de « paix civile » signe d'un registre sécuritaire, cela pour lutter contre le terrorisme. Il y a toujours un continuum entre Islam-délinquance-intégrisme-terrorisme établi par le candidat Benoît Hamon, preuve que la représentation de l'islam reste finalement inchangée. L'égalité hommes/femmes est d'ailleurs précédée, en terme de positionnement, comme dans le discours de Marine Le Pen et de François Fillon, du discours sur la lutte contre les entraves à

⁶⁹ Benoît Hamon, Carmaux, 21 avril 2017, p. 95

⁷⁰ Benoît Hamon, Bercy, 19 mars 2017, p.74

la laïcité et contre la délinquance⁷¹, comme si ce manque d'égalité relevait uniquement d'une délinquance spécifiquement islamique en France. Nous sommes dans le même processus d'islamisation de la délinquance, visant à créer un lien entre islam et délinquance, puis avec le terrorisme. Le signe visible de l'islam devient un signe avant-coureur de potentiel terrorisme :

« J' ai tenu bon pour remettre l' Ecole, l' éducation, la Recherche, la Culture au centre du projet de la gauche et de la France. A vous de décider si , en conscience , en tant que femme et homme de gauche, vous préférez la suppression des nouveaux rythmes scolaires que propose M. Macron ou encore l' exclusion des enfants de chômeurs ou d'étrangers des cantines que proposent la droite et le FN. Moi j' ai tenu bon contre les discriminations avec le récépissé de contrôles d' identité. J' ai tenu bon pour la sécurité dans nos quartiers, avec la police de proximité comme avec la fin des trafics grâce à la légalisation encadrée du cannabis. J' ai tenu bon pour une laïcité de paix civile, qui sera inscrite à nos frontons, contre tous les intégrismes. J' ai tenu bon pour réaliser partout, tout le temps, la parité, l' égalité totale entre les femmes et les hommes. »⁷²

Concernant l'école, Benoît Hamon la place, en terme de positionnement dans le discours, autour des enjeux de discriminations, des « quartiers » et de l'intégrisme. Mais le discours sur l'école est surtout axé sur les discriminations, ce qui marque un changement de perspective d'action. Quand les deux premiers candidats insistent sur les conséquences sécuritaires et identitaires d'un affaiblissement de l'école, Benoît Hamon représente l'école surtout comme un instrument de lutte contre les discriminations. Mais, comme les autres candidats, l'école est perçue comme un moyen d'action concernant la population musulmane, dans des quartiers spécifiques.⁷³

De plus, alors que François Fillon voulait que l'école inculque une idéologie du roman national, Benoît Hamon souhaite qu'elle transmette les connaissances nécessaires à l'ascension sociale. Sa représentation est donc différente, sa fonction également. Mais la représentation de l'islam qui en découle reste la même puisque sans l'école, il est représenté un potentiel risque. Comme François Fillon et Marine Le Pen, l'école est un moyen d'éviter aux musulmans de

⁷¹ Ibid

⁷² Benoît Hamon, Paris, 19 avril 2017, p. 91

⁷³ Benoît Hamon, Villeurbanne, 11 avril, p. 101

tomber dans ce qui est représenté comme un radicalisme religieux, un communautarisme. Le fait qu'elle soit concentrée dans certains quartiers, qu'elle soit cadrée comme un instrument de lutte contre le communautarisme sont autant d'indices qui nous permettent d'affirmer qu'elle est faite pour endiguer ce qui est représenté comme une trop forte affirmation de l'islam.

Il y a donc une grande ressemblance et une représentation de l'islam similaire dans les discours de Benoît Hamon et ceux de Marine Le Pen et François Fillon. Cette ressemblance, nous l'attribuons aux similitudes de schémas narratifs sur l'islam dans la partie diagnostic. Comme anticipé, les solutions proposées par le candidat comportent en elles des éléments de ressemblance dans la manière de raisonner vis-à-vis de l'islam, à quelques nuances près concernant l'accent mis sur la lutte contre les discriminations économiques et sociales. L'islam reste un problème à gérer et à canaliser par des mesures coercitives si jamais il ne respecte pas la définition que le candidat en a donnée.

5.2.2.2. La poursuite d'un continuum entre islam, délinquance et terrorisme dans le discours d'Emmanuel Macron

Emmanuel Macron, quant à lui, articule généralement la lutte contre le terrorisme avec la lutte pour la sécurité au quotidien - toujours dans certains quartiers - et une clarification de la politique de laïcité. Plusieurs fois, comme dans le discours des autres candidats, la confusion est entretenue entre l'insécurité dite « quotidienne » et le terrorisme. Les mesures visant à lutter contre le terrorisme sont en effet, pour beaucoup d'entre elles, des mesures visant à protéger les français des insécurités quotidiennes :

« Par une police de proximité, par une police au contact de la population qui, elle aussi, permettra de mieux prévenir. Cette sécurité, elle est la réponse dans la durée, sans panique, sans agitation, dans la constance, la réponse à ce que nous sommes en train de vivre. Car cette lutte va durer. »⁷⁴

⁷⁴ Emmanuel Macron, Clermont-Ferrand, 7 janvier 2017, p.5

Ce discours est systématiquement suivi d'un discours sur le renforcement de la laïcité, localisée systématiquement dans certains « quartiers », ce qui indique toujours le même continuum entre Islam, délinquance et terrorisme. Le renforcement des politiques de laïcité est justifié par ailleurs par le fait qu'il n'est pas acceptable que, dans certains « quartiers », l'égalité entre hommes et femmes soit remise en cause :

« C'est pour la même raison que je n'accepte pas que des regards d'hommes puissent interdire à une femme de venir s'installer à une terrasse ou dans un café. »⁷⁵

Un parallèle avec la vision de Benoît Hamon peut être fait dans la mesure où ce discours sur la laïcité est généralement suivi ou précédé d'une certaine relativisation consistant à montrer que la laïcité ne doit pas être utilisée à des fins de discrimination et de stigmatisation. Comme Benoît Hamon, le candidat Emmanuel Macron introduit un lien que les deux autres candidats ne font pas entre les discriminations que peuvent subir les musulmans et les conséquences que celles-ci peuvent engendrer:

« Ne pensez pas, j' étais tout à l' heure, hier à la gare de Lyon, une jeune femme est venue me voir en me disant : moi, on m' empêche de travailler avec le voile . Ce ne sont pas les règles de la République. Accepter qu' elle perde un peu de cette liberté, c'est accepter que nous perdions de la nôtre. »⁷⁶

« Ne cédon s rien sur ce principe. Ni à celles et ceux qui veulent défendre des communautarismes en attaquant la laïcité, qui veulent porter un projet politique contre la République en s'attaquant à la laïcité, mais ne laissons rien non plus à celles et ceux qui veulent attaquer la laïcité pour porter une forme de projet de haine ou d'exclusion. »⁷⁷

Comme Benoît Hamon, l'école est un outil d'ascension sociale, qui, s'il n'est pas effectif, produit de la délinquance, avec les conséquences que l'on connaît, même si le discours lui concernant n'est pas positionné dans le texte d'une façon aussi explicitement liée aux thèmes

⁷⁵ Emmanuel Macron, Lyon, 4 février 2017, p. 42

⁷⁶ Emmanuel Macron, Lyon, 4 février 2017, p. 42

⁷⁷ Emmanuel Macron, Clermont-Ferrand, 7 janvier 2017, p. 7

de la délinquance et du communautarisme. Cette situation est également encore plus véridique quand elle est localisée dans certains quartiers :

« En CP et en CE1, dans toutes les zones d' éducation prioritaire, je paierai beaucoup mieux les enseignants qui iront y travailler, ils auront plus d' autonomie pour conduire leurs projets. C' est aussi pour cela que je veux qu' ensemble, nous créions une véritable sécurité professionnelle universelle »⁷⁸

« Je peux déjà vous dire aujourd' hui, à 90% près, où sont les jeunes qui iront en prison, qui auront le chômage de longue durée, qui seront des décrocheurs et qu' on retrouvera en CM2, qui ne sauront pas lire, écrire, compter. 20% des élèves de CM2 en France ne savent pas bien lire, écrire, compter. Mais ils sont à 80% dans ces quartiers. »

5.2.2.3. *Des discours sur la colonisation*

Chez les deux candidats que sont Emmanuel Macron et Benoît Hamon, un discours est à relever dans la représentation de l' islam en France. Emmanuel Macron d' abord insiste dans plusieurs de ses discours sur le fait que la France n' ait pas de culture française. Cette phrase a suscité une grande polémique et compose d' ailleurs ce que François Fillon représente comme une menace mortelle pour l' identité de la France.⁷⁹ Emmanuel Macron propose ainsi la reconnaissance de la pluralité culturelle en France :

« Notre culture, ça ne peut plus être une assignation à résidence. Il n' y aurait pas la culture des uns et la culture des autres, il n' y aurait pas cette formidable richesse française, qui est là, dont on devrait nier une partie, il n' y a d' ailleurs pas une culture française, il y a une culture en France, elle est diverse, elle est multiple. »⁸⁰

⁷⁸ Emmanuel Macron, Lyon, 4 février 2017, p. 45

⁷⁹ François Fillon, Strasbourg, 6 avril 2017, p. 49

⁸⁰ Emmanuel Macron, Lyon 4 février 2017, p. 49

Ce qu'il y a de sous-jacent dans ce discours est le fait d'une remise en cause de l'hégémonie culturelle française et la reconnaissance de cultures venues d'ailleurs. Ce discours s'oppose frontalement à celui de François Fillon étudié en première partie, lequel affirme que, ce qu'il nomme le « multiculturalisme » :

« fait douter les Français d'eux-mêmes . Il les fait douter de l'avenir de leur nation. »⁸¹

Ce doute serait néfaste selon le candidat François Fillon car il nous laisserait faible face à un islam « dévoyé ». Cette faiblesse face à l'islam serait également la conséquence du discours consistant à qualifier la colonisation comme un crime contre l'humanité.⁸² C'est alors qu'Emmanuel Macron, par ces deux discours, même s'ils ne concernent pas uniquement l'islam, le représente comme pouvant trouver sa place, d'une part dans une identité culturelle, mais aussi dans la révision d'un récit national d'autre part, ce qui lui confère une reconnaissance politique. On pourrait rapprocher ces discours de ce que Noemi Michel (2008) nomme une « conscience post-coloniale », même si, au travers de l'argument sur la culture, le fait colonial n'est pas forcément invoqué par le candidat. L'islam peut être considéré néanmoins comme représentant une culture. Donc nul doute de son imbrication dans le discours sur la pluralité culturelle en France. Concernant la reconnaissance de la colonisation comme crime contre l'humanité, il en est de même puisque la plupart des musulmans en France sont originaires d'ex-pays colonisés (Corcuff, 2015). Quand François Fillon et Marine Le Pen brandissent ce discours sur la menace que cela fait peser en matière d'invasion islamique, l'islam y est définitivement représenté malgré lui.

Ces discours acquièrent de la pertinence pour notre recherche dans la mesure où ils sont à mettre en interaction avec la première partie de discours dans laquelle on avait mis en exergue l'absence justement de discours culturellement et identitairement excluant sur l'islam, qui était alors une particularité du candidat Emmanuel Macron.

⁸¹ François Fillon, Strasbourg, 6 avril 2017, p. 49

⁸² Interview du 15 février 2017 sur la chaîne Echourouk News : <https://www.youtube.com/watch?v=JZXILHcryOE> (consulté le 03/06/2019).

5.2.2.4. *La réécriture de l'histoire de la colonisation chez Benoît Hamon*

Dans un discours en particulier, Benoît Hamon fait une proposition singulière, alors jamais envisagée chez les autres candidats :

« Nous sommes le 19 mars, 55 ans après tous les Français qui ont laissé une partie de leur cœur en Algérie, qui ont une partie de leur histoire, qui les a trop souvent et trop longtemps divisés se réunissent aujourd'hui. Je veux qu'ils nous aident à élaborer et dire une histoire partagée de l'Algérie et de la colonisation. »⁸³

Après avoir évoqué le thème des discriminations liées à la religion ou à la couleur de peau perpétuées par l'extrême droite, qui est, on le rappelle, la principale menace pour l'islamité de la France dans le discours du candidat, Benoît Hamon propose une solution, qui à son sens, aiderait à la réconciliation collective. Alors qu'Emmanuel Macron propose l'inclusion culturelle des musulmans dans l'identité collective, Benoît Hamon propose une réécriture collective de la colonisation dans un objectif d'unité. Cette mesure est inclusive dans la mesure où elle peut permettre aux descendants des personnes colonisées d'écrire leur version. Cette mesure place cependant les ex-personnes colonisées et les ex-colonisateurs sur un pied d'égalité. Elle est alors ce que Noemi Michel (2008) pourrait caractériser comme doté d'une « faible conscience postcoloniale ». Elle incarne tout à fait la position ambiguë de Benoît Hamon sur le sujet de l'histoire coloniale dans le sens où celui-ci, dans la première partie de son discours, représentait l'extrême droite comme une menace pour l'unité de la France et non pour la dignité des personnes discriminées. Celle-ci fait également écho à la représentation de l'islam comme effacé et assimilé à un projet historiquement figé.

C'est par ce résultat qu'on comprend les subtiles différences entre Benoît Hamon et Emmanuel Macron concernant une certaine inclusion culturelle et politique liée au passé colonial. Ce passé colonial est surtout abordé par la relation qu'il entretient avec l'islam. Quand Emmanuel Macron propose une inclusion explicite des différentes cultures constituant la

⁸³ Benoît Hamon, Strasbourg, 19 mars 2017, p. 77

France, le candidat Benoît Hamon propose une réécriture collective plaçant les ex-colonisés dans une position relativement effacée.

5.3. Conclusion du pronostic

De façon non surprenante, l'islam est présent dans toutes les deuxièmes parties de discours sans exceptions – à part pour le cas de Jean Luc Mélenchon - . Ce qui est cohérent avec le fait qu'il était également présent dans toutes les parties de discours sur les menaces. Comme dans la première partie c'est également François Fillon, Marine Le Pen et Benoît Hamon qui évoquent le plus l'islam dans leurs discours. Emmanuel Macron le représente moins que les autres.

L'islam dans le *pronostic* est représenté chez tous les candidats dans un continuum islam-communautarisme-délinquance-terrorisme. Tous les candidats évoquent les mesures à prendre pour lutter contre le terrorisme en même temps que celles visant à lutter contre la délinquance, mais aussi contre les entraves à la laïcité, contre le communautarisme, qui incluent pour Marine Le Pen et François Fillon un contrôle accru du culte musulman, ce qui rappelle alors les modes de gestion d'une période coloniale lorsque la religion islamique représentait une potentielle dissidence politique (Bozzo, 2015). La sécurisation de l'islam est à l'œuvre dans tous les discours, sa visibilité devient un signe de potentielle délinquance et peut se transformer en un terrorisme barbare à tout moment. Quelques subtilités discursives concernant ce qui les pousserait dans les bras d'une religion trop invasive sont à souligner dans le discours de Benoît Hamon, qui fait de la lutte contre les discriminations, une priorité. L'école, dans tous les discours, a un rapport elle aussi avec le « quartier ». Elle doit concentrer ses efforts toujours sur la même population, dans les mêmes endroits et vise à éviter toujours le même phénomène, un islam trop affirmé qui pourrait se transformer en communautarisme. Les candidats ne lui donnent cependant pas tous les mêmes moyens d'action. Marine Le Pen et François Fillon placent en elle le lieu dans lequel le récit national doit pouvoir se raconter et être inculqué aux plus jeunes, sans tenir compte des « dérives des pédagogistes » qui voudraient questionner davantage l'histoire et sa vérité. Emmanuel Macron et Benoît Hamon font de l'école le meilleur

moyen de lutter contre la reproduction sociale, le désenchantement et, à terme, le refuge dans des identités de substitution.

Là où les candidats Benoît Hamon et Emmanuel Macron s'éloignent, à la fois des autres mais aussi entre eux est sur un type de solution visant un objectif d'inclusion culturelle et identitaire. Benoît Hamon propose alors la réécriture de l'histoire coloniale par toutes les parties concernées quand Emmanuel Macron reconnaît la pluralité culturelle qui compose la France et qualifie la colonisation de «crime contre l'humanité». Ces solutions et les représentations qu'elles engendrent s'inscrivent alors, de façon cohérente, dans la représentation de l'islam qu'ils en donnaient dans la première partie. Benoît Hamon ne donne pas plus de poids aux ex-colonisés conformément à sa représentation d'un islam invisible et assimilé quand Emmanuel Macron essaye de réparer une blessure en incluant culturellement et politiquement l'islam, sa visibilité semblant poser moins de problèmes qu'à d'autres.

6. Conclusion

Au terme de cette analyse, nous ne pouvons qu'adhérer aux observations de Philippe Corcuff (2015) :

« Ainsi, dans des logiques diverses et même opposées, l'islam serait constitué comme une entité compacte, flottant comme un des principaux référents polarisateur dans l'espace idéologique français. » (Corcuff, 2015, p 120)

L'objectif de notre recherche a été de saisir la représentation que les candidats à une présidentielle française pouvaient donner à l'islam. Non pas à un islam prédéfini et conceptualisé par nos soins mais bien comme une construction qui passe par le discours de ceux qui parlent à son sujet.

La théorie du discours telle qu'utilisée dans cette recherche nous a permis d'adopter une posture d'abord théorique puis méthodologique. Théorique dans le sens où l'islam a été envisagé comme une construction discursive et non comme un concept prédéfini ainsi que l'identité nationale comme imaginée grâce à la représentation de « l'autre » et plus précisément d'un « antagonisme social » permettant de se démarquer radicalement avec ce que l'on ne veut pas être (Torfing, 2005 ; Mottier, 2005). Il est en effet impossible selon ce paradigme de pouvoir se définir sans un autre constitutif (Foucault, 1971). Méthodologique dans la façon de questionner le texte par une « analyse critique de cadrage » (Verloo, 2005) nous aidant à saisir les « discours » grâce à des outils analytiques adaptés. La méthode basée sur la distinction diagnostic/pronostic de Mieke Verloo (2005) correspondait particulièrement bien avec la structure qui semble presque inhérente aux meetings politiques, ces derniers étant presque systématiquement -à l'exception de Jean-Luc Mélenchon- divisés en deux parties correspondant d'abord en une élaboration des problèmes puis des solutions dans un second temps. Une fois les différents discours ayant été mis en exergue sur les représentations de l'islam, c'est un cadre théorique relevant des études postcoloniales qui nous a semblé être le plus pertinent pour tenter de donner sens aux discours, de par sa proximité sur la construction des identités.

Plusieurs conclusions sont pertinentes sur la base de ce travail. Premièrement, c'est bien une représentation de l'islam qui est donnée comme « antagonisme social » à la conception d'une identité nationale fondée sur un héritage « chrétien » dans le discours de François Fillon et de Marine Le Pen. L'ultime menace que pourrait connaître la France serait celle d'un « islam dévoyé qui veut notre mort ».⁸⁴ Chez Emmanuel Macron et Benoît Hamon au contraire, « l'antagonisme social » serait ce qui diviserait l'islam de la France. L'islam se retrouve ainsi au milieu de deux conceptions de l'identité nationale et acquiert en ce sens une certaine fonction de pivot sur lequel les candidats se confrontent, concordant alors avec les affirmations de Philippe Corcuff (2015) citées ci-dessus.

Deuxièmement, les représentations de l'islam, qui à première vue semblent différentes, notamment entre Benoît Hamon et François Fillon/Marine Le Pen, obéissent cependant au même schéma narratif. Dans les discours des trois candidats, l'islam est en effet un problème lorsqu'il devient visible, revendicatif d'une identité particulière. La différence est que Benoît Hamon en donne une représentation conforme à son projet, c'est-à-dire d'un islam qui ne revendique pas sa différence, alors que Marine Le Pen et François Fillon insistent sur le fait que l'islam est naturellement revendicatif s'il n'est pas contrôlé. Dans les deux cas, l'islam doit rester invisible. Emmanuel Macron, bien que plaçant l'islam, comme Benoît Hamon, comme une condition de l'identité nationale française, ne rentre pas dans ce combat de définition de l'islam, son projet, non figé historiquement, n'en ayant pas besoin. Jean-Luc Mélenchon, quant à lui, n'évoque pas une seule fois l'islam dans ses discours, ne leur laissant que la place qu'ils peuvent y trouver.

Il est apparu, qu'après avoir mis en avant ces représentations et les schémas narratifs mobilisés, que les études postcoloniales apportaient un élément de réponse pertinent à leur mise en lumière et conforme aux rhétoriques utilisées par les candidats eux-mêmes. François Fillon et Marine Le Pen s'opposent en effet à la reconnaissance, à la fois, de certains « crimes contre l'humanité » produits durant la colonisation ainsi que d'une pluralité culturelle qui compose la France. La raison de ces oppositions réside, selon eux, dans la possibilité que cela laisserait aux musulmans de France qui profiteraient alors de leur position victimaire pour réclamer des accommodements religieux. Benoît Hamon, en obéissant aux mêmes schémas discursifs relevant d'une exclusion de participation culturelle définissant alors le « bon » islam comme

⁸⁴ François Fillon, Strasbourg, 6 avril 2017, p.49

invisible, dote son discours d'une « faible conscience postcoloniale », alors qu'Emmanuel Macron qui ne définit pas et en ce sens, ne restreint pas l'islam et ne participe pas à l'exclusion de la participation culturelle de l'islam. C'est à partir de cette conclusion que nous pouvons observer alors la transversalité d'un schéma narratif similaire entre droite et gauche de l'échiquier politique au sujet de l'islam englobant Marine Le Pen, François Fillon et Benoît Hamon, mais qui n'intégrerait pas Emmanuel Macron en son sein.

Les représentations de l'islam qui en découlent dans la deuxième partie de notre analyse nous ont permis de vérifier la cohérence de nos propos. Les solutions concernant l'islam coïncident avec les similarités et différences de ses représentations en première partie de meeting. Emmanuel Macron se démarque en effet, dans la deuxième partie, en impliquant l'inclusion culturelle des musulmans par ses discours. François Fillon et Marine Le Pen sont ceux qui insistent le plus sur un « contrôle du culte musulman » dans une perspective de lutte anti-terroriste, ce qui répond là aussi, à un discours relevant d'une rhétorique colonialiste qui donne lieu à des « modes de gestions » issus de la période coloniale (Michel, 2008). Benoît Hamon, qui constituait ses discours que d'une « faible conscience coloniale » dans la première partie, propose une réécriture collective de l'histoire coloniale qui place les personnes issues des ex-pays colonisés et colons au même niveau, ce qui correspond bien à une conception de l'islam le rendant invisible.

Cependant, tous les candidats - à l'exception de Jean-Luc Mélenchon, qui est un cas particulier - ont les mêmes solutions relevant d'une logique sécuritaire pour endiguer un islam trop communautariste, trop délinquant et, le cas échéant, trop terroriste.

La question qui pourrait se poser et qui se pose de façon de plus en plus régulière est de savoir comment les démocraties européennes, et notamment la France, qui a une histoire coloniale particulière, doivent gérer la pluralité de cultures présentes sur leur territoire. Alors que de nombreuses forces politiques en France reprochent à des populations spécifiques un défaut d'intégration, la plupart des discours actuels sur l'identité de la Nation ne leur permettent pas une participation culturelle et identitaire et politique aboutissant à une intégration.

Bibliographie

- Achi, Raberh (2014), « L'Algérie coloniale ou la confrontation inaugurale de la laïcité avec l'islam », Abderrahmane Bouchène éd., *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, 1830-1962*, La Découverte, pp. 206-212.
- Bacchi, Carol Lee (1999). *Women, Policy and Politics. The Construction of Policy Problems*. London : Sage.
- Behloul, Samuel M. (2009), « Discours total! Le débat sur l'islam en Suisse et le positionnement de l'Islam comme religion publique », In: Scheuwly Purdie et al. (eds.), pp. 53-72.
- Bhabha Homi (2004). *The Other Question: Stereotype, Discrimination and the Discourse of Colonialism*. The Location of Culture, Londres et New York: Routledge.
- Birnbaum, Pierre (2011), « Défense de l'État « fort » Réflexions sur la place du religieux en France et aux Etats-Unis », *Revue française de sociologie*, vol. 52(3), 559-578.
- Birnbaum, Pierre (2013). *La République et le cochon*. Paris. Le Seuil, 200 p.
- Bigo, Didier (1998), « Sécurité et immigration: vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures & Conflits*, pp. 31-32.
- Bozzo, Anna (2005), « 5. Islam et République : une longue histoire de méfiance », in Nicolas Bancel éd., *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*. La Découverte, pp. 75-82.
- Braconnier, Céline, et Mayer, Nonna (dir) (2015). *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*. Paris. Les Presses de Sciences Po, 250p.
- Charaudeau Patrick (1997). *Le discours médiatique. La construction du miroir social*. Paris. Nathan / Institut national de l'audiovisuel.
- Charaudeau Patrick (2005). *Le discours politique, Les masques du pouvoir*. Paris. Vuibert.
- Clohesy, Anthony M. (2005), "The Human Rights Act: Politics, Power, and the Law", in Howarth, David and Torfing, Jacob (eds). *Discourse Theory in European Politics. Identity, Policy and Governance*. Houndmills: Palgrave Macmillan.
- Corcuff, Philippe, « Prénance de l'essentialisme dans les discours publics autour de l'islam dans la France postcoloniale », *Confluences Méditerranée*, vol. 95, no. 4, 2015, pp. 119-130.

- Costantini, Dino (2008). *Mission civilisatrice. Le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*. La Découverte, coll. « textes à l'appui ».
- De Cock, Laurence, (2012), « Un siècle d'enseignement du « fait colonial » dans le secondaire de 1902 à nos jours », *Histoire@Politique*, vol. 18, no. 3, pp. 179-198.
- Deltombe, Thomas (2005). *L'islam imaginaire, la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*. La Découverte, Paris.
- Derrida, Jacques (1978). *Writing and Difference*. London: Routledge and Kegan Paul.
- Fairclough, Norman (1992). *Discourse and Social Change*. Cambridge: Polity Press.
- Fairclough, Norman (1995). *Critical discourse Analysis, The Critical Study of Language*. Londres et New York, Longman.
- Feddersen, Alexandra (2013), “ Public Discourse on Muslims and Foreigners”, *Maîtrise* : Univ. Genève.
- Foucault, Michel (1971). *L'ordre du discours*, Paris: Gallimard.
- Fourquet, Jérôme (2017), « Un nouveau clivage: Perdants versus gagnants de la mondialisation », *Commentaire*, numéro 158(2), 265-270.
- Geisser, Vincent. (2016), « Le « bon filon » des primaires : la question identitaire au cœur de la future campagne présidentielle ? », *Migrations Société*, 166(4), 3-14.
- Geisser, Vincent, Marongiu-Perria, Omero et Smaïl, Kahina (2017), *Musulmans de France, La grande épreuve*. Ivry-sur-Seine, Les éditions de l'atelier.
- Gianni, Matteo (2003), « Discours islamophobe et contexte institutionnel. Quelques éléments à la lumière des cas suisse et canadien », *Boèce*, 6: 39-50.
- Gill, Rosalind (2000), « Discourse Analysis », in Bauer, M. and Gaskell, G., *Qualitative Researching with Text, Image and Sound*, London: Sage, pp. 172-170.
- Haddad Raphaël (2017), *Le discours de meeting électoral : rituel d'affrontement, médiatisations, communication politique. Analyse du discours de meeting électoral pour l'élection présidentielle française (2002, 2007, 2012)*. Linguistique. Université Paris-Est, 2017.
- Hall Stuart (1996), « The Global, the Local, and the Return of Ethnicity », in *The Question of Cultural Identity*, Londres, Sage Publications.
- Howarth, David (2000). *Discourse*. Milton Keynes: Open University.
- Howarth, David and Torfing, Jacob (eds) (2005). *Discourse Theory in European Politics, Identity, Policy and Governance*. Houndmills: Palgrave Macmillan.

- Huntington, Samuel P.(1993). *The Clash of Civilizations?*. Foreign Affairs, 72(3): 24-49.
- Kymlicka, Will (1999). *Les théories de la justice, une introduction*. La Découverte, 362p.
- Labbé, Dominique, et Denis Monière (2008), « Des mots pour des voix. 132 discours pour devenir président de la République française », *Revue française de science politique*, vol. vol. 58, no. 3, pp. 433-455.
- Labbé, Dominique, et Denis Monière (2013). *La campagne présidentielle de 2012. Votez pour moi !*. Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 182 p.
- Laclau, Ernesto, and Chantal Mouffe (1985). *Hegemony and Socialist Strategy*, London : Verso Press.
- Liogier, Raphael (2012). *Le Mythe de l'islamisation : essai sur une obsession collective*, Paris, Seuil,
- Mainguenu, D. (1991). *L'analyse du discours*. Paris, Hachette.
- Michel, Noemi Vanessa (2008), « Quelle conscience postcoloniale française ? L'exemple du débat politique et intellectuel autour de la mémoire coloniale ». In: *Revue Asylon(s)*, vol. mai 2008, n° 4.
- Michel, Noemi Vanessa (2014). *Quand les mots et les images blessent: postcolonialité, égalité et politique des actes de discours en Suisse et en France*, Université de Genève. Thèse.
- Mottier, Véronique (2005), « From Welfare to Social Exclusion: Eugenic Social Policies and the Swiss National Order », pp. 255-274, in Howarth, David and Torfing, Jacob (eds), *Discourse Theory in European Politics, Identity, Policy and Governance*. Houndmills: Palgrave Macmillan
- Parini, Lorena, Matteo Gianni, et Gaëtan Clavier (2012), « La transversalité du genre : l'islam et les musulmans dans la presse suisse francophone », *Cahiers du Genre*, vol. 52, no. 1, pp. 197-218.
- Pontzele, Sophie (2004). *Burundi 1972/Rwanda 1994 : L' « efficacité » dramatique d'une reconstruction idéologique du passé par la presse*. Université des sciences et technologies de Lille. Thèse.
- Riaño, Yvonne and Doris Wastl-Walter (2006), "Immigration policies, state discourses on foreigners, and the politics of identity in Switzerland", *Environment and Planning A*, 38: 1693-1713.
- Sécail, Claire (2017), « Gigantisme politique au petit écran. L'évolution des meetings électoraux à l'heure cathodique », *Télévision*, vol. 8, no. 1, pp. 21-37.

- Schneuwly Purdie, Mallory, Matteo Gianni and Magali Jenny (eds.) (2009). *Musulmans d'aujourd'hui. Identités plurielles en Suisse*. Genève: Labor et Fides.
- Sgier, Lea (2010), *Parliamentary Debates on Gender Quotas in Switzerland and France (1998-2000)*, A Discourse Analysis, Genève: Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, thèse nr 725.
- Stavrakakis, Yannis (2005), "Passions of Identification: Discourse, Enjoyment, and European Identity", in Howarth, David and Torfing, Jacob (eds), *Discourse Theory in European Politics*, Identity, Policy and Governance. Houndmills: Palgrave Macmillan.
- Torfing, Jacob (1999). *New Theories of Discourse*. Oxford : Blackwell.
- Torfing, Jacob (2005), "Discourse Theory : Achievements, Arguments, and Challenges" in Howarth, David and Torfing, Jacob (eds), *Discourse Theory in European Politics*, Identity, Policy and Governance. Houndmills: Palgrave Macmillan.
- Tozzo, Serena (2016), « Discours sur l'identité et l'altérité : une analyse de la représentation des attentats du 13 novembre 2015 à Paris dans la presse écrite française », Tesi di Laurea, Università degli Studi di Padova.
- Truc, G r me, Le Bart, Christian, et N e,  milie (2018), « L'attentat comme objet de discours : probl matique et enjeux », *Mots, Les langages du politique*, 118(3), 9-18.
- Truc, G r me (2019). « Ce que les attentats font aux soci t s : enqu tes de terrain et  tudes de cas ». *Ethnologie fran aise*, 173(1), 5-19.
- Van Dijk, Teun. A. (1993). *Elite Discourse and Racism*. Newbury Park, CA: Sage.
- Van Dijk, Teun. A. (1998). *Ideology: A Multidisciplinary Approach*, London: Sage.
- Van Dijk, Teun. A., (2001), "Principles of critical discourse analysis", in Whetherell, M. et al., *Discourse theory and practice*, A reader, London, Sage, pp. 300-317.
- Venner, Fiammetta (2006). *Extr me France, Les mouvements frontistes, nationaux-radicaux, royalistes, catholiques traditionalistes et provie*, Paris. Grasset.
- Verloo, Mieke (ed) (2009). *Multiple Meanings of Gender Equality, A Critical Frame Analysis of Gender Policies in Europe*. Budapest:NY: CEU Press.
- Verloo, Mieke and Lombardo, Emanuela (2009), " Contested Gender Equality and Policy Variety in Europe: Introducing a Critical Frame Analysis Approach", in Verloo, Mieke (ed.). *Multiple Meanings of Gender Equality. A Critical Frame Analysis of Gender Policies in Europe*. Budapest/New York: CEU Press, pp. 21-50.
- Whetherell, M., Taylor, S. and Yates, S. G. ( ds) (2001). *Discourse theory and practice*. A reader, London, Sage.

- Wodak, Ruth (Ed.) (2013). *Critical Discourse Analysis: Four Volumes*. Sage.
- Woever, Ole (2005), “ European integration and Security: Analysing French and German Discourses on State, Nation, and Europe”, in Howarth, David and Torfing, Jacob (eds). *Discourse Theory in European Politics*. Identity, Policy and Governance. Houndmills: Palgrave Macmillan.
- Yavari-D’Hellencourt, Nouchine (2000) « « Diabolisation » et « normalisation » de l’islam. Une analyse du discours télévisuel en France », Pierre Bréchon éd. *Médias et religions en miroir*. Presses Universitaires de France, pp. 63-91.

Ressources Web :

- <http://www.bruxelles2.eu/wp-content/uploads/2019/03/livreblancnoirterrorismefr.pdf>
- [2017/Election-presidentielle-2017-resultats-globaux-du-premier-tour](http://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-elections/Election-presidentielle-2017/Election-presidentielle-2017-resultats-globaux-du-premier-tour)
- [https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-elections/Election-presidentielle-](https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-elections/Election-presidentielle-2017/Election-presidentielle-2017-resultats-globaux-du-premier-tour)
- <http://www.politologue.com/Presidentielle2017/TempsParole/>
- <https://www.vie-publique.fr/focus/etat-urgence-deuil-national-reunion-du-congres-mesures-apres-attentats-paris.html>

Annexes :

Corpus :

Marine Le Pen

- Marine Le Pen, Lyon, 5 février 2017
- Marine Le Pen, Mirande, 9 mars 2017
- Marine Le Pen, Lille, 26 mars 2017
- Marine Le Pen, Bordeaux, 2 avril 2017

François Fillon

- François Fillon, La Villette, 29 janvier 2017
- François Fillon, Maisons-Alfort, 24 février 2017
- François Fillon, Courbevoie, 21 mars 2017
- François Fillon, Strasbourg, 6 avril 2017

Benoît Hamon

- Benoît Hamon, Bercy, 19 mars 2017
- Benoît Hamon, Villeurbanne, 11 avril 2017
- Benoît Hamon, Paris, 19 avril 2017
- Benoît Hamon, Carmaux, 21 avril 2017

Emmanuel Macron

- Emmanuel Macron, Clermont-Ferrand, 7 janvier 2017
- Emmanuel Macron, Lille, 14 janvier 2017
- Emmanuel Macron, Lyon, 4 février 2017
- Emmanuel Macron, Dijon, 25 mars 2017

Jean-Luc Mélenchon

- Jean-Luc Mélenchon, Tourcoing, 8 janvier 2017
- Jean-Luc Mélenchon, Lyon, 5 février 2017
- Jean-Luc Mélenchon, République, 18 mars 2017
- Jean-Luc Mélenchon, Marseille, 9 avril 2017

Extraits de discours :

Benoît Hamon, Paris, 19 avril 2017

Diagnostic :

« Je vais vous dire quelque chose d'assez politiquement incorrect, une chose qui n'est pas dans l'air vicié de ces temps mauvais, une chose qui ne plaira ni aux nostalgiques, ni aux racistes, ni aux déclinistes qui polluent notre démocratie :

J'aime ce que vous êtes, j'aime le peuple que nous sommes.

Oui, j'aime le visage magnifique de la République. J'aime la mosaïque sublime de vos dizaines de milliers de visages qui, davantage que le mien seul ou celui de n'importe quel homme providentiel, et peut-être même plus que celui de Marianne elle-même qui nous contemple, représente l'avenir de la République. J'entends encore la supplique que lui adressa il y a deux ans, presque ici même, Abd El Malik: République, ô République, pourquoi ne m'as-tu pas dit que tu m'aimais ? Notre guide doit être notre formidable mémoire, notre histoire, mais aussi cette part de lumière intime et universaliste qui brille au cœur du peuple.

Alors je veux le dire: j'aime la France que vous êtes, ne les laissez plus nous diviser, nous pointer du doigt, nous culpabiliser d'être la France de demain et pas seulement celle d'hier, ne les laissez plus jamais dire que vous n'êtes pas la France, vous l'êtes tellement plus qu'eux, vous vibrez tellement plus qu'eux, vous inventez tellement plus qu'eux, vous partagez tellement plus qu'eux !

Exigez, comme Condorcet dont vous êtes les héritiers : la raison, la tolérance, l'humanité ! Vous avez, vous aussi, le droit d'être fiers, fiers d'être solidaires, fiers d'être ouverts, fiers d'être généreux, fiers de l'espérance que vous incarnez fiers de vos valeurs, fiers d'être la gauche, pas seulement celle dont résonnent, sur cette place et dans l'Histoire, les pas, les cris et les luttes, mais aussi celle qui les transforme en actes pour changer la vie, celle qui sait manifester comme elle sait gouverner, qui ne renonce ni à ses espoirs ni au pouvoir, celle qui veut le pouvoir justement pour recréer l'espoir!

Vous n'êtes pas seulement la France fraternelle, vous êtes le grand peuple de la République et cela, ne laissez personne vous l'enlever, ni à vous ni à la génération qui vient, jamais !

Ils sont parmi nous ceux qui nous ont précédés dans cet immense combat, ils sont au cœur de cette place et de votre assemblée, ils se mêlent à vous par la magie des hauts-reliefs de cette statue, ils sont là avec nous, parmi nous, ceux qui prirent la Bastille le 14 juillet, ceux qui abolirent les privilèges la nuit du 4 août, les soldats de l'an II qui à Valmy proclamèrent à la face de tous les monarques d'Europe: notre Nation se nommera désormais République. Leur présence nous honore, elle nous oblige d'abord. Parce que nous, qu'avons-nous fait pour transmettre la République à la génération qui vient ? J'étais, il y a quelques jours, à Vaulx en Velin dans le Rhône. Une petite fille s'est approchée et m'a demandé: pourquoi elle est méchante, Marine Le Pen ? . avant que j'ai le temps de répondre. Un petit garçon lui a dit: parce qu'elle est chrétienne.

Cela m'a fait penser, comme un miroir terrible, à cette petite fille qui, à Angers, avait traité Christiane Taubira de guenon. Comment a-t-on pu en arriver là ?

Comment a-t-on pu laisser le pays dériver à ce point, priver à ce point nos enfants-parce que même si nous n'avons pas la même couleur de peau c'est bien un petit Français qui a l'âge d'être mon fils-comment a-t-on pu priver à ce point nos enfants de République ?

Nous le pays d'Henri IV et de Dreyfus, qui savons le prix de la haine religieuse, le pays de Schoelcher et de la Marche pour l'égalité, qui savons le prix de la haine raciste. Mais aussi le pays de Marie Curie, de Zinedine Zidane, de Senghor, nous ne sommes même plus capables d'enseigner à nos enfants notre propre histoire, notre propre destin commun, leur transmettre que la France se nomme diversité, comme l'écrivait Fernand Braudel ?

Est -ce cela que nous voulons pour la génération qui vient ? Allez -vous , allons -nous laisser sans réagir les démagogues, les marchands de haine, jeter les ferments de la guerre civile dans la tête de nos enfants ? Allons - nous laisser des temps sombres, des personnages obscurs et leurs idées noires éteindre le pays des Lumières ?

Je refuse que cette statue soit le mausolée de nos espérances , qu' elle ne soit plus le triomphe mais le tombeau de la République . Sont -ils morts pour rien ceux qui furent , dans les rues si proches , tués parce qu' ils aimaient rire , danser , rêver , vivre , tout simplement être Français ensemble ? Où est -il , ce jour d'après que nous nous étions promis ici-même de faire advenir un matin de janvier 2015 et qui n' est jamais venu? Au contraire, la République a aujourd'hui des ennemis plus redoutables que jamais ! Il faut les nommer parce que je refuse que leur poison s' insinue partout, jusque dans l' esprit de la jeunesse. Je refuse de baisser la tête face à l' extrême-droite, qui est aux portes du pouvoir ! L' extrême droite dont les idées tuent , qui forme un couple infernal avec l' intégrisme religieux, avec le terrorisme islamiste , d'ailleurs ils détestent autant Charlie, la jeunesse métissée du Bataclan et des terrasses où l' on ne regardait pas la couleur pour savourer le bonheur , ils détestent la presse libre, ils détestent les droits des femmes, ils détestent la laïcité, ils détestent les libertés. Je refuse de détourner le regard face à la faillite des élites qui sont les premières responsables du succès de Madame Le Pen, avec leur corruption historique, leur endogamie, l' entre-soi d' une oligarchie qui a perdu toute boussole pour distinguer le bien du mal . Ce délitement des mœurs qui provoque la chute de tous les empires , et l' on a envie de leur dire , comme Cicéron à Rome lors de la conjuration d' élites dévoyées: Jusques à quand, Catilina, abuseras -tu de notre patience ? »

Pronostique :

« J'ai tenu bon pour renouer le lien avec les intellectuels, que j' ai mis au cœur de ma campagne. A vous de décider si vous préférez un futur pensé par Edgar Morin et Thomas Piketty ou par Nadine Morano et Christian Estrosi!

J' ai tenu bon pour remettre l' École, l' éducation, la Recherche, la Culture au centre du projet de la gauche et de la France. A vous de décider si , en conscience , en tant que femme et homme de gauche, vous préférez la suppression des nouveaux rythmes scolaires que propose M. Macron ou encore l' exclusion des enfants de chômeurs ou d' étrangers des cantines que proposent la droite et le FN.

Moi j' ai tenu bon contre les discriminations avec le récépissé de contrôles d' identité.

J' ai tenu bon pour la sécurité dans nos quartiers, avec la police de proximité comme avec la fin des trafics grâce à la légalisation encadrée du cannabis,

J' ai tenu bon pour une laïcité de paix civile, qui sera inscrite à nos frontons , contre tous les intégrismes

J' ai tenu bon pour réaliser partout, tout le temps, la parité, l' égalité totale entre les femmes et les hommes.

J' ai tenu bon sur le droit de vote des étrangers. J' ai tenu bon sur l' accueil des réfugiés, c' est le devoir historique de l' Europe. J' ai tenu bon pour l' Europe, pour une grande Europe fédérale, écologique, démocratique et sociale, grâce à une assemblée de la zone euro. J' ai tenu bon pour traquer la fraude fiscale ! »

François Fillon, La Villette, 29 janvier 2017

Diagnostic :

« Que voyons-nous autour de nous ?

D'abord, un pays défait, profondément défait, dans son image et, dans l'estime qu'il a de lui-même. Nous voyons un pays plongé dans une crise morale sans précédent. Un pays sans chef. Nous voyons un pays rongé par le chômage, la précarité, accablé par une dette insoutenable, un pays où l'on n'investit plus, un pays où l'on imagine à reculons. Nous voyons une classe politique effrayée à l'idée d'affronter ce monde nouveau. C'est la révolution numérique, qui va remodeler en profondeur nos sociétés, nos manières de vivre. Plutôt que de trembler devant cette révolution, il faut lui laisser sa chance, il faut la maîtriser au profit de tous. C'est la mutation écologique et l'incontestable réchauffement climatique qui met notre planète en péril. Avec responsabilité, avec des technologies nouvelles, on peut réagir et aller vers une économie décarbonée. Les États qui chercheraient à rompre les accords de Paris sur le climat devront en rendre compte à l'humanité. Autour de nous, c'est aussi la pression d'un islam radical expansionniste qui défie notre civilisation. Ces fanatiques sont cruels, leur projet macabre nous rappelle ce que nous avons oublié : nous avons des valeurs et quand on a des valeurs, on les défend. Puis, il y a l'Amérique de M. Trump, qui semble -t-il, a décidé de faire céder quiconque ne se plierait pas à ses intérêts. Les Américains sont nos alliés, ce sont nos amis, mais la France n'est la vassale de personne et il est grand temps que l'Europe se réveille pour redevenir une puissance, une puissance indépendante et souveraine. Ces défis, Ces défis sont gigantesques. Pour les traiter, la plupart des politiques feignent de croire qu'il suffira d'appliquer les recettes anciennes. Ne rien faire, mais avec de bons chargés de communication. Non mes amis, pas de communication, pas d'échappatoire: nous sommes 66 millions de Français dans un monde de sept milliards d'habitants. »

Pronostique :

« La France unie se joue à l'École de la République. Elle doit transmettre les savoirs fondamentaux autour desquels nous devons concentrer les efforts plutôt que de multiplier les activités périphériques. L'École, préparant à un métier avec une valorisation massive de l'alternance. L'École de la République, symbolisée par le port d'un uniforme scolaire donnant à tous les élèves, quelles que soient leurs origines, le goût d'être ensemble, tous égaux. Notre école est mal en point. Je suis en colère quand je vois son niveau baisser d'année en année dans les classements internationaux. Je suis en colère quand j'entends la gauche et les pédagogues qui persévèrent dans l'erreur et l'autosatisfaction. Pour l'apprentissage des mathématiques nous étions les premiers il y a vingt ans. Aujourd'hui c'est la Corée du Sud, Taiwan, Hong Kong, Singapour qui font la course en tête. Nous sommes en queue de peloton de l'Europe. Où seront nos ingénieurs, et quel sera leur niveau? quel sera le rang de la France? La gauche a fait passer l'idéologie avant le savoir. Elle a fait passer l'endoctrinement avant l'intelligence. Elle s'est attaquée à tout ce qui était synonyme d'excellence. Je comprends les enseignants qui ne se reconnaissent plus dans ce système opaque qui les traite comme des rouages d'une idéologie fumeuse. François Hollande nous avait fait miroiter le rêve français. Il nous a laissés le chaos français. Le chaos français, c'est, en plein état d'urgence, des forces de l'ordre mobilisées pour encadrer le camping sauvage de Nuit debout. C'est la construction d'un aéroport à Nantes toujours bloquée par des hors la loi. Ce sont des voitures de police incendiées au cocktail Molotov, des pompiers interdits d'accès dans certains quartiers. Ce sont des enseignants qui ont la boule au ventre en entrant dans leurs classes. C'est un pays où tant de peines de prison ne sont plus effectuées. C'est un pays où l'on invite les élèves à négocier leurs fautes d'orthographe. C'est un pays où tout se relâche, où les sanctions ne veulent plus rien dire, où il n'y a plus d'autorité. Je veux remettre de l'ordre dans le chaos français.

La France unie exige l'autorité de l'État, l'autorité de la loi, la nécessité de l'ordre. Il faut mettre les mots sur les actes. Je rappelle ce que j'ai déjà dit puisqu'il faut bien que ceux qui se jouent des lois l'entendent cinq sur cinq. Un délinquant n'est pas un mineur qui se cherche. C'est un délinquant ! Un criminel n'est pas une victime. C'est un criminel ! La sécurité doit être partout et pour tous, avec des forces de l'ordre modernisées et avec une Justice ferme et rapide. Je veux rétablir les peines planchers pour les récidivistes. Un délit: une sanction! la règle qui doit être parfaitement claire pour les délinquants. Mes amis, la France unie n'est pas une addition de communautés et de clans. Nous avons une identité, nous avons des coutumes, nous avons une culture, nous avons un drapeau. Le

repli communautariste est un danger. Et je veux dire Je me félicite que pascal Bruckner ait gagné son procès contre ceux qui voulaient limiter notre liberté d' expression. Oui, je serai le défenseur intransigeant de la liberté d'expression des français, même quand il s'agit d'exprimer leur attachement à leur culture à leurs origines, à leur nation, à la France!

L' immigration sans intégration, sans assimilation, doit être stoppée. Dans la République française, les étrangers ont des devoirs avant de réclamer des droits. C' est une question d' unité nationale. Mais c' est aussi une question de respect car quand on entre dans la maison d' autrui, on n' y impose pas ses lois ! Je veux réduire l' immigration à un strict minimum, en l' organisant par quotas, en fonction de nos besoins économiques et de nos capacités d' intégration. Et à tous ceux que nous avons choisi d' accueillir, je veux que nous disions, avec précision et clarté, ce que nous exigeons d' eux : exercer un travail, s' approprier notre langue, respecter nos règles communes. Aux vrais réfugiés politiques, l' honneur commande que la France tende la main. Mais avec les clandestins, elle doit être intransigeante parce que le droit d' asile justement, est sacré. Je veux que nous mettions les États d' origine en face de leurs responsabilités, pour qu' ils prennent leur part de la maîtrise des flux migratoires et qu' ils s' impliquent dans le retour de leurs ressortissants. Je conditionnerai l' aide au développement à leur coopération.

L' Islam, l' islam radical mine nos concitoyens musulmans. Il les infiltre, il les prend en otage. Les fanatiques détestent ce que nous sommes. Je les combattrai sans relâche et sans pitié. Je veux un strict contrôle administratif du culte musulman, tant que son ancrage dans la République ne sera pas pleinement achevé. Je veux la dissolution immédiate de tous les mouvements qui se réclament du salafisme, ou des Frères musulmans. Je veux la clarification de nos relations avec les Etats qui abritent les doctrinaires de l' Islam radical et les marchands de burkini. Je nomme les choses. Je nomme le problème que nous avons avec l' Islam radical. Le catholicisme, le protestantisme, le judaïsme ne dénoncent pas les valeurs de la République. Après bien des affrontements, toutes ces religions vivent en paix avec la République, avec la laïcité qui est notre protection commune. Alors j' entends dire qu' il faudrait durcir les règles de notre laïcité. Mais pourquoi donc? Pourquoi faudrait -il imposer à tous de nouvelles restrictions à la liberté religieuse, alors que seule la poussée intégriste qui enflamme le monde musulman est une menace pour notre société? Ce n' est pas ma vision des choses. Ma vision des choses est très claire: la religion musulmane doit accepter sans condition tout ce que les autres religions ont accepté par le passé!

Je prendrais mes responsabilités mais il faut aussi que nos concitoyens musulmans se soulèvent contre ceux qui instrumentalisent leur foi. C' est une bataille idéologique et c' est une bataille spirituelle que nous devons livrer tous ensemble. Je dis, spirituelle, parce que ce n' est pas en évacuant toute transcendance qu' on peut combattre la croyance ravageuse des fanatiques, ce n' est pas en laissant tomber lâchement les Chrétiens d' Orient qu' on créera les conditions de la paix en Orient.

Dans les camps de réfugiés que j' ai visités en Irak, la prière des chrétiens et celle des musulmans se confondaient.

Il n' y a aucune honte à se dire chrétien, aucune honte à se dire musulman, il n' y a aucune honte à se dire athée ou agnostique. Ce qui importe c' est le respect, le respect de la loi et le respect de la France. »